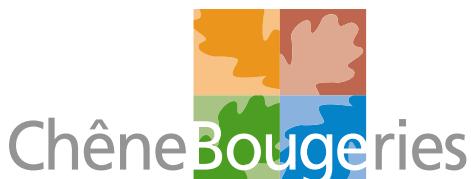




## Rapport d'activité 2006



République et Canton de Genève



# Rapport d'activité 2006

1<sup>er</sup> juin 2006 – 31 mai 2007

présenté au Conseil municipal  
par le Conseil administratif

MAI 2007



Genève



23



39



77



97



133



157



# S O M M A I R E

I. Services de la mairie et Troupes communales	23
II. Culture et sports	39
III. Projets et infrastructures	77
IV. Ecoles et activités sociales	97
V. Finances	133
VI. Renseignements officiels	157



M. Emile Biedermann  
M<sup>me</sup> Béatrice Grandjean-Kyburz  
M. Claude Rivoire

## **Conseil administratif**

### **M<sup>me</sup> Béatrice Grandjean-Kyburz, Présidente et Maire**

Dicastères: service social et aide humanitaire, culture, loisirs et manifestations, écoles et institutions pour la jeunesse.

Conseillère municipale de 1991 à 1999.

Entrée au Conseil administratif en 1999.

Son suppléant est M. Emile Biedermann.

### **M. Emile Biedermann, Vice-président**

Dicastères: routes, assainissement, environnement, bâtiments et constructions, feu, protection civile, sports, sécurité et prévention.

Conseiller municipal de 1967 à 2003.

Entré au Conseil administratif en 2003.

Son suppléant est M. Claude Rivoire.

### **M. Claude Rivoire, Membre**

Dicastères: finances, aménagement, circulation, transports, naturalisations, état civil, administration et sécurité municipale.

Conseiller municipal de 1991 à 2003.

Entré au Conseil administratif en 2003.

Sa suppléante est M<sup>me</sup> Béatrice Grandjean-Kyburz.

## Message du Conseil administratif

L'année 2006, inscrite dans une période de fin de législature, permet d'établir un premier bilan. Parmi les sujets d'importance qui ont particulièrement retenu l'attention du Conseil administratif, trois sont toujours d'actualité et inspireront nos actions prioritaires, non seulement en 2007, mais également tout au long des quatre prochaines années de la nouvelle législature.

Promotion du respect en réponse à la lutte contre les incivilités, développement de structures d'accueil de la petite enfance et pratique d'une écologie libérale demeurent les moteurs de notre engagement et soulignent notre persévérance à l'appliquer au quotidien.

Convaincus que la vie en société implique l'apprentissage de règles et de codes communs, nous avons pris en main la lutte contre les incivilités sous l'angle de la promotion des responsabilités citoyennes et de la prévention. Dès 2004, un groupe de travail «Responsabilités citoyennes» s'est formé, comprenant des membres du Conseil municipal, de la sécurité municipale, des enseignant(e)s, des parents d'élèves et des travailleurs sociaux hors murs. Ce groupe examine et gère toute information relative à la sécurité des personnes, notamment de la jeunesse. La charte communale «Tous reconnus, tous responsables» a été très largement diffusée. Nous vivons dans un environnement privilégié où les délits demeurent encore peu fréquents, mais nous restons ainsi attentifs aux craintes et sentiments d'insécurité qui peuvent découler de certains faits précis.

Notre société change et évolue dans sa sphère la plus intime. Ainsi, la plupart des femmes ont acquis un niveau élevé de formation. Elles sont engagées professionnellement et subviennent à part égale aux besoins du foyer. On constate dès lors qu'elles ont des enfants plus tard et que souvent, elles hésitent à créer une famille, faute de soutien social fort. Les structures d'accueil pour la petite enfance doivent être renforcées pour suivre cette évolution et répondre à ces nouveaux besoins. Crèches, jardins d'enfants ou mamans de jour ont tous leur place dans notre ville. Ainsi, nous avons initié un vaste programme de développement des structures existantes (crèches de La Mauresque, de La Maternelle, des Trois-Chêne, jardin d'enfants «Les Castagnettes») mais aussi de construction (crèche dans le nouvel ensemble intergénérationnel du Nouveau Prieuré), de rénovation (garderie du «Petit Manège») et de collaboration intercommunale dans le domaine de la petite enfance. Et nous souhaitons poursuivre dans cette voie, au nom des générations futures.

Nous considérons que l'être humain libre et responsable a naturellement à se préoccuper de ses semblables, de la société et de la nature qui l'accueillent. Nous avons traduit notre approche responsable de l'écologie par la mise en œuvre de politiques et de solutions réalistes, conciliant économie et environnement, au service du progrès social et de la qualité de vie de tous. Ainsi, les bâtiments publics du quadrilatère de la mairie seront chauffés au bois, énergie renouvelable et indigène, grâce à la construction d'une centrale de chauffe située à l'arrière du parc Stagni. A l'école du Belvédère, une centrale solaire photovoltaïque à caractère didactique va être installée en toiture. Lors de la réfection des arrêts de bus au chemin-De-La-Montagne, un revêtement coloré, à base d'un nouveau produit végétal, sera choisi. Des exemples concrets qui montrent le choix volontaire des autorités en matière d'écologie.

L'année 2006 a été forte d'expériences et de nouvelles sources d'inspirations. Vous découvrirez au fil des pages de ce rapport, les nombreuses activités et nouveaux événements que la commune a développés à votre service ou pour votre plaisir.

Nous vous exprimons ici nos vifs remerciements pour la confiance que vous nous avez témoignée et vous présentons nos respectueuses salutations.

Béatrice Grandjean-Kyburz  
Maire

# Conseil municipal

## Bureau du Conseil municipal

### **Norbert Pralong**

Président  
Radical, 2001

### **Mariette Bauduccio-Deluc**

Vice-présidente  
Avenir Chênois, 2003

### **Jean Locher**

Secrétaire  
Libéral, 1995

### **Danielle Meynet**

Membre  
Socialiste, 1995

### **Jean-Michel Karr**

Membre  
Les Verts, 1999

## Membres du Conseil municipal

### **Anthony Bauduccio**

Avenir Chênois, 2006

### **Maurice Beker**

Libéral, 2003

### **Christophe Berdat**

Libéral, 2004

### **Pierre de Candolle**

Libéral, 1999

### **François Florinetti**

Libéral, 2003

### **Marion Garcia**

Radicale, 2006

### **Jacques Koller**

Avenir Chênois, 2007

### **Joëlle Martin-Achard**

Libérale, 2003

### **Léon Meynet**

Socialiste, 2003

### **Christine Othenin-Girard**

Libérale, 2005

### **François Perrin**

Libéral, 1999

### **Martine Piguet**

Les Verts, 2003

### **Lionel Rivoire**

Radical, 1971

### **Graziella Salerno**

Libérale, 2004

### **Marion Sobanek**

Socialiste, 2003

### **Roberto Spinelli**

Les Verts, 2000

### **Colette Tiercy**

Les Verts, 1999

### **Francis Walpen**

Libéral, 2007

Le Conseil municipal s'est réuni à 9 reprises et les différentes commissions ont été convoquées 65 fois. A noter les démissions de:

- M. Laurent Ischi, remplacé par M<sup>me</sup> Marion Garcia le 14 septembre 2006.
- M<sup>me</sup> Marylène Rotschy, remplacée par M. Francis Walpen le 1<sup>er</sup> février 2007.
- M. Marcel Piccot, remplacé par M. Jacques Koller le 8 mars 2007.



De gauche à droite et de haut en bas: ① Maurice BEKER; ② Roberto SPINELLI; ③ Norbert PRALONG; ④ Francis WALPEN; ⑤ Christophe BERDAT; ⑥ Jean LOCHER; ⑦ Christine OTHENIN-GIRARD; ⑧ Anthony BAUDUCCIO; ⑨ Jacques KOLLER; ⑩ Pierre DE CANDOLLE; ⑪ Colette TIERCY; ⑫ François PERRIN; ⑬ Lionel RIVOIRE; ⑭ Léon MEYNET; ⑮ Graziella SALERNO; ⑯ Marion GARCIA; ⑰ Mariette BAUDUCCIO-DELUC; ⑲ Martine PIGUET; ⑳ Joëlle MARTIN-ACHARD; ㉑ Marion SOBANEK; ㉒ Danièle MEYNET.  
Absents: François FLORINETTI - Jean-Michel KARR.

## **Commissions permanentes 2003-2007**

### **Finances (10 conseillers)**

M. N. Pralong, président; M<sup>mes</sup> M. Garcia, D. Meynet, G. Salerno; MM. A. Bauduccio, M. Beker, C. Berdat, J.-M. Karr, R. Spinelli, F. Walpen.

### **Routes-assainissement-environnement (10 conseillers)**

M. J.-M. Karr, président; M<sup>mes</sup> M. Bauduccio-Deluc, G. Salerno, C. Tiercy; MM. M. Beker, C. Berdat, J. Koller, L. Meynet, F. Perrin, L. Rivoire.

### **Bâtiments-constructions (10 conseillers)**

M. L. Rivoire, président; M<sup>mes</sup> M. Bauduccio-Deluc, M. Garcia, M. Piguet, M. Sobanek; MM. A. Bauduccio, P. de Candolle, J. Locher, F. Perrin, R. Spinelli.

### **Aménagement-circulation-transports (10 conseillers)**

M. J. Locher, président; M<sup>mes</sup> J. Martin-Achard, C. Tiercy; MM. A. Bauduccio, P. de Candolle, J.-M. Karr, L. Meynet, N. Pralong, R. Spinelli, F. Walpen.

### **Service social et aide humanitaire (10 conseillers)**

M<sup>me</sup> D. Meynet, présidente; M<sup>mes</sup> J. Martin-Achard, C. Othenin-Girard, M. Piguet, M. Sobanek, C. Tiercy; MM. A. Bauduccio, F. Florinetti, F. Perrin, N. Pralong.

### **Naturalisations-état civil (9 conseillers)**

M<sup>me</sup> M. Bauduccio-Deluc, présidente; M<sup>mes</sup> M. Garcia, C. Othenin-Girard, M. Sobanek, C. Tiercy; MM. P. de Candolle, F. Florinetti, J. Koller, F. Perrin.

### **Culture-loisirs-manifestations (10 conseillers)**

M<sup>me</sup> C. Othenin-Girard, présidente; M<sup>mes</sup> J. Martin-Achard, D. Meynet, M. Piguet; MM. C. Berdat, F. Florinetti, J. Koller, L. Meynet, N. Pralong, F. Walpen.

### **Ecoles et institutions pour la jeunesse (8 conseillers)**

M<sup>me</sup> C. Tiercy, présidente; M<sup>mes</sup> J. Martin-Achard, C. Othenin-Girard, M. Piguet, M. Sobanek; MM. J. Koller, J. Locher, L. Rivoire.

### **Feu-PC- Sports-Sécurité et prévention (8 conseillers)**

M. M. Beker, président; M<sup>mes</sup> M. Bauduccio-Deluc, M. Garcia; MM. C. Berdat, F. Florinetti, J. Koller, L. Meynet, R. Spinelli.

### **Commission de réclamation de la taxe professionnelle**

Désignés par

- le Conseil municipal: M<sup>me</sup> G. Salerno, MM. A. Bauduccio, L. Rivoire
- le Conseil administratif: M. C. Rivoire
- le Conseil d'Etat: M. F. Grosjean

### **Délégués au Centre sportif Sous-Moulin**

Désignés par

- le Conseil municipal: M<sup>mes</sup> M. Bauduccio-Deluc, M. Garcia; MM. M. Beker, L. Meynet, R. Spinelli
- le Conseil administratif: M. E. Biedermann

### **Déléguées au Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bouggeries**

Désignées par

- le Conseil municipal: M<sup>me</sup> D. Meynet
- le Conseil administratif: M<sup>me</sup> B. Grandjean-Kyburz

### **Délégués au Chêne-Bouggeries Natation**

Désignés par

- le Conseil municipal: M<sup>me</sup> M. Bauduccio-Deluc
- le Conseil administratif: M. E. Biedermann

### **Délégués au journal *Le Chênois***

Désignés par

- le Conseil municipal: MM. P. de Candolle, F. Florinetti
- le Conseil administratif: M<sup>me</sup> B. Grandjean-Kyburz

### **Déléguées aux Editions Chênoises**

Désignées par

- le Conseil municipal: M<sup>me</sup> D. Meynet
- le Conseil administratif: M<sup>me</sup> B. Grandjean-Kyburz

### **Déléguées au CCCC (Comité de Coordination Culturel Chênois)**

Désignées par

- le Conseil municipal: M<sup>mes</sup> J. Martin-Achard, D. Meynet
- le Conseil administratif: M<sup>me</sup> B. Grandjean-Kyburz

### **Délégués au CEVA (liaison ferroviaire Cornavin–Eaux-Vives–Annemasse)**

Désignés par

- le Conseil municipal: MM. J.-M. Karr, J. Locher
- le Conseil administratif: M. C. Rivoire

### **Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries**

Désignés par

- le Conseil municipal: M<sup>mes</sup> M. Bauduccio-Deluc, G. Salerno; M. R. Spinelli
- le Conseil administratif: M<sup>me</sup> C. Delarue; MM. J. Doret, J. Golinelli

Représentant du Conseil administratif: M. E. Biedermann

*Bureau du Conseil de la Fondation communale:*

M. E. Biedermann, président

M. J. Golinelli, vice-président, démissionnaire au 12 octobre 2006

M<sup>me</sup> M. Bauduccio-Deluc, membre

M. R. Gailland, secrétaire

### **Officiers d'état civil**

M<sup>me</sup> A. Bourgeois, officier d'état civil,  
responsable de l'arrondissement d'état civil Chêne-Bougeries-Voirons

M<sup>me</sup> P. Clerc, officier d'état civil

M<sup>me</sup> Ch. Le Comte, officier d'état civil

M<sup>me</sup> J. Pittet, officier d'état civil

Officiers d'état civil suppléants:

M<sup>me</sup> B. Grandjean-Kyburz, MM. E. Biedermann, C. Rivoire.

## **Ordres du jour des Conseils municipaux 2006-2007**

### **Jeudi 15 juin 2006 – séance ordinaire**

1. Prestation de serment de M. Anthony Bauduccio -
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 mai 2006 -
3. Communications du Bureau -
4. Communications du Conseil administratif -
5. Propositions du Conseil administratif:
  - 5.1 Aménagement du carrefour chemin Naville/chemin de Fossard: vote du crédit et financement;
  - 5.2 Aménagement du chemin des Fourches: vote du crédit et financement;
  - 5.3 Demande d'autorisation de construire DD N° 100477-2 concernant la parcelle N° 177, fe 9 du cadastre de Chêne-Bougeries, située chemin des Voirons 20, 20A, 20B, 20C : préavis -
6. Communications des délégations du Conseil municipal et autres -
7. Questions (écrites ou orales) et propositions individuelles -
8. Naturalisations.

### **Jeudi 14 septembre 2006 – séance ordinaire**

1. Prestation de serment de M<sup>me</sup> Marion Garcia -
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 juin 2006 -
3. Communications du Bureau -
4. Communications du Conseil administratif -
5. Propositions du Conseil administratif:
  - 5.1 Construction d'une centrale de chauffe à bois: vote du crédit et financement;
  - 5.2 Compagnie des sapeurs-pompiers 21 - nomination d'un lieutenant: préavis -
6. Communications des délégations du Conseil municipal et autres -
7. Questions (écrites ou orales) et propositions individuelles -
8. Naturalisations.

### **Jeudi 5 octobre 2006 – séance ordinaire**

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 septembre 2006 -
2. Communications du Bureau -
3. Communications du Conseil administratif -
4. Budget 2007: présentation et remise du projet de budget -
5. Communications des délégations du Conseil municipal et autres -
6. Questions (écrites ou orales) et propositions individuelles -

### **Jeudi 9 novembre 2006 – séance ordinaire**

#### *20 h 15 – Séance des commissions réunies – huis clos*

Adoption du procès-verbal de la séance des commissions réunies  
du 18 octobre 2006 -

#### *20 h 30 – Séance plénière du Conseil municipal*

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 octobre 2006 -
2. Communications du Bureau -
3. Communications du Conseil administratif -
4. Propositions du Conseil administratif:
  - 4.1 Budget 2007 – vote:
    - de la taxe professionnelle: taux de dégrèvement;
    - de la taxe professionnelle: montant minimum à percevoir;
    - des indemnités et frais aux conseillers municipaux et administratifs;
    - du budget administratif -
  - 4.2 Compagnie des sapeurs-pompiers 21 - nomination d'un premier-lieutenant:  
préavis -
5. Communications des délégations du Conseil municipal et autres -
6. Questions (écrites ou orales) et propositions individuelles -
7. Naturalisations.

### **Jeudi 7 décembre 2006 – séance ordinaire**

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 9 novembre 2006 -
2. Communications du Bureau -
3. Communications du Conseil administratif -

4. Propositions du Conseil administratif:
  - 4.1 Ecoles de Chêne-Bougeries et du chemin De-La-Montagne - aménagement des places de jeux: vote du crédit d'investissement et financement;
  - 4.2 Mise en zone 30km/h. du quadrilatère Nord (Gradelle/Fourches/David-Munier/J.-J. Rigaud): vote d'un crédit d'investissement supplémentaire et financement -
5. Règlement de fonctionnement des délégations du Conseil municipal: approbation -
6. Communications des délégations du Conseil municipal et autres -
7. Questions (écrites ou orales) et propositions individuelles.

#### **Jeudi 1<sup>er</sup> février 2007 – séance ordinaire**

1. Prestation de serment de M. Francis Walpen -
2. Prestation de serment de M. Jacques Koller -
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2006 -
4. Communications du Bureau -
5. Communications du Conseil administratif -
6. Propositions du Conseil administratif:
  - 6.1 Restauration du Temple de Chêne: vote d'un crédit d'investissement et financement;
  - 6.2 Maison de l'Enfance: vote du crédit d'étude et financement;
  - 6.3 Aménagement du Rondeau des Bougeries: vote du crédit d'investissement et financement;
  - 6.4 Réfection des arrêts de bus chemin De-La-Montagne/chemin Castan: vote du crédit d'investissement et financement;
  - 6.5 Chêne-Bougeries/chemin du Pré-du-Couvent (enquête publique N° 1491) Projet de plan localisé de quartier N° 29528-511: préavis -
7. Communications des délégations du Conseil municipal et autres -
8. Questions (écrites ou orales) et propositions individuelles -
9. Naturalisations.

#### **Jeudi 8 mars 2007 – séance ordinaire**

1. Prestation de serment de M. Jacques Koller -
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> février 2007 -
3. Communications du Bureau -
4. Communications du Conseil administratif -

5. Propositions du Conseil administratif:
  - 5.1 Désignation de 70 jurés auprès des tribunaux pour l'année 2008;
  - 5.2 Ecole du Belvédère – Installation d'une centrale solaire photovoltaïque à caractère didactique: vote du crédit d'investissement et financement;
  - 5.3 Rénovation de l'immeuble sis 18 rue de Chêne-Bouggeries: vote du crédit d'étude et financement;
  - 5.4 Projet de plan d'attribution des degrés de sensibilisation au bruit selon l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit (OPB) – Enquête publique N° 1496 - Plan N° 29312-511: préavis -
6. Communications des délégations du Conseil municipal et autres -
7. Questions (écrites ou orales) et propositions individuelles -
8. Naturalisations.

#### **Jeudi 19 avril 2007 – séance ordinaire**

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 8 mars 2007 -
2. Communications du Bureau -
3. Communications du Conseil administratif -
4. Présentation des comptes 2006 de la commune -
5. Présentation des comptes 2006 et du rapport d'activité de la Fondation communale pour l'année 2006 -
6. Communications des délégations du Conseil municipal et autres -
7. Questions (écrites ou orales) et propositions individuelles -
8. Naturalisations.

#### **Jeudi 10 mai 2007 – séance ordinaire**

*20 h 15 – Séance des commissions réunies – huis clos*

Adoption du procès-verbal de la séance des commissions réunies  
du 24 avril 2007 -

*20 h 30 – Séance plénière du Conseil municipal*

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 19 avril 2007 -
2. Communications du Bureau -
3. Communications du Conseil administratif -

4. Propositions du Conseil administratif:
  - 4.1 Approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2006 et moyens de les couvrir;
  - 4.2 Approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2006;
  - 4.3 Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries: approbation des comptes 2006 et du rapport de gestion 2006;
  - 4.4 Chêne-Bougeries/route de Chêne/chemins Python et Falletti (enquête publique N° 1488) Projet de plan localisé de quartier N° 29489-511 : préavis;
  - 4.5 Chêne-Bougeries/route de Chêne/chemin Jules-Cougnard (enquête publique N° 1489) Projet de plan localisé de quartier N° 29491-511 : préavis;
  - 4.6 Chêne-Bougeries/Grange-Canal (enquête publique N° 1490) -  
Projet de plan de site N° 29577-511 : préavis -
5. Présentation par le maire du rapport administratif pour l'année 2006 -
6. Communications des délégations du Conseil municipal et autres -
7. Questions (écrites ou orales) et propositions individuelles -
8. Naturalisations.

## Résultat de l'élection du Conseil municipal du 25 mars 2007

### PARTI LIBERAL (12 sièges)

- Béatrice GRANDJEAN-KYBURZ, ..... 1'364 suffrages
- Jean LOCHER, ..... 1'234 suffrages
- Joëlle MARTIN-ACHARD, ..... 1'208 suffrages
- Claude RIVOIRE, ..... 1'204 suffrages
- Christophe BERDAT, ..... 1'201 suffrages
- Francis WALPEN, ..... 1'196 suffrages
- Christophe LIBEREK, ..... 1'175 suffrages
- Christine OTHENIN-GIRARD, ..... 1'173 suffrages
- François PERRIN, ..... 1'167 suffrages
- Graziella SALERNO, ..... 1'165 suffrages
- Marc FASSBIND, ..... 1'152 suffrages
- François FLORINETTI, ..... 1'146 suffrages

Viennent ensuite:

- Anne DERUAZ-LOMBARD, ..... 1'144 suffrages
- Anne-Christine IGLEHART-RIBAUX, ..... 1'111 suffrages
- Robert NAGGAR, ..... 1'076 suffrages

### PARTI LES VERTS (5 sièges)

- Colette TIERCY, ..... 680 suffrages
- Jean-Michel KARR, ..... 659 suffrages
- Fabian SPINELLI, ..... 642 suffrages
- Hélène WYSS, ..... 617 suffrages
- Alice EL-WAKIL, ..... 603 suffrages

Viennent ensuite:

- Brigitte HUNKELER-DYLA, ..... 598 suffrages
- Astride BAUDET, ..... 577 suffrages
- Raymond Pierre LEBEAU, ..... 562 suffrages
- Jan SAGGIORI, ..... 557 suffrages

### **PARTI RADICAL (3 sièges)**

- Emile BIEDERMANN, ..... 495 suffrages
- Lionel RIVOIRE, ..... 432 suffrages
- Monika SOMMER, ..... 386 suffrages

Viennent ensuite:

- Marion GARCIA, ..... 384 suffrages
- Jean-Philippe LECOUR, ..... 359 suffrages
- Norbert PRALONG, ..... 356 suffrages
- Jasmina FROIDEVAUX-BIERI, ..... 346 suffrages
- Anne VELAZQUEZ, ..... 340 suffrages

### **PARTI SOCIALISTE (3 sièges)**

- Danielle MEYNET, ..... 484 suffrages
- Marion SOBANEK, ..... 454 suffrages
- Pierre-Yves FAVARGER, ..... 444 suffrages

Viennent ensuite:

- Tina BISANTI, ..... 435 suffrages
- Léon MEYNET, ..... 434 suffrages
- Angel CARRILLO, ..... 409 suffrages

### **PARTI AVENIR CHÊNOIS (2 sièges)**

- Frédéric REVERDIN, ..... 341 suffrages
- Mariette BAUDUCCIO-DELUC, ..... 305 suffrages

Viennent ensuite:

- Christian COLQUHOUN, ..... 305 suffrages
- Anthony BAUDUCCIO, ..... 274 suffrages
- Jacques KOLLER, ..... 251 suffrages

## Résultat de l'élection du Conseil administratif du 29 avril 2007

Sont élus aux fonctions de conseillers administratifs de la commune de Chêne-Bougeries pour la législature qui commencera le 1er juin 2007 pour se terminer le 31 mai 2011:

- GRANDJEAN-KYBURZ Béatrice	Parti Libéral	1864 voix
- BIEDERMANN Emile	Parti Radical	1691 voix
- WALPEN Francis	Parti Libéral	1688 voix

M<sup>me</sup> Béatrice Grandjean-Kyburz et MM. Emile Biedermann et Francis Walpen ayant été élus conseillers administratifs, ils seront respectivement remplacés au Conseil municipal par M<sup>mes</sup> Anne Deruaz-Lombard, Marion Garcia et Anne-Christine Iglehart-Ribaux.

## Conseils administratifs des Trois-Chêne

Les conseillers administratifs des Trois-Chêne se sont réunis à deux reprises, le 7 novembre 2006 et le 3 avril 2007, afin d'examiner divers sujets communs, en particulier dans les domaines social, culturel, sportif et de l'aménagement.

Au centre de cette collaboration se trouve toujours la gestion du Centre sportif Sous-Moulin, à savoir la convention d'intervention des agents de sécurité municipale, la convention pour l'entretien des aménagements extérieurs, le projet de salle polyvalente ou le projet d'extension du Parc Relais (P+R). Néanmoins, d'autres sujets ont été traités, notamment le développement d'un projet d'affichage, les besoins en matière de structures d'accueil de la petite enfance, l'éventuel regroupement dans un avenir proche des offices d'état civil ou encore le développement des activités des travailleurs sociaux hors murs.

## Archives communales

Les quelque 1'275 brochures, livres, manuscrits, registres et journaux, imprimés, édités entre 1780 et 2003 de la bibliothèque dite de Sismondi, située dans la Villa du même nom, ont été référencés.

Des étiquettes ont été éditées, identifiant précisément chaque livre, et un outil de gestion simple a été développé, permettant de localiser physiquement les livres.

Une vingtaine d'ouvrages, particulièrement dignes de conservation, ont été restaurés. Les archives relatives à trois siècles d'histoire communale, actuellement stockées dans les sous-sols de l'école de la Gradelle, ont été subdivisées en deux catégories, soit un fonds clos regroupant les archives jusqu'à 1945 et un fonds intermédiaire regroupant les archives de 1945 à 2004. Le fonds clos est aujourd'hui constitué, après lecture et classement systématiques, d'environ 80'000 documents.

Par ailleurs, 2'500 plans ont été répertoriés avec indication des numéros de cadastre et des adresses permettant de localiser rapidement des documents édités entre 1850 et ce jour.

## Site Internet [www.chene-bougeries.ch](http://www.chene-bougeries.ch)

Après trois ans d'existence du site Internet communal, il est apparu opportun d'envisager son développement pour transformer ce dernier en un véritable outil de communication moderne et interactif. Un appel d'offres a été mené auprès de six sociétés spécialisées sur la place de Genève, y compris le développeur actuel. Quatre concurrents ont répondu à l'appel et ont présenté leurs diverses propositions. Le choix s'est finalement porté sur la société Etienne & Etienne.

La ville de Chêne-Bougeries se verra ainsi dotée d'un outil de communication rapide et de première actualité, dont la mise en service est prévue en septembre 2007.

A l'interne, une équipe sera mise en place pour participer à la rédaction et à l'actualisation hebdomadaire du site.



I.	Services de la mairie et Troupes communales	23
II.	Culture et sports	39
III.	Projets et infrastructures	77
IV.	Ecole et activités sociales	97
V.	Finances	133
VI.	Renseignements officiels	157

# Services de la mairie

## Administration municipale

Elle comprend un effectif de 61 personnes, dont 39 à plein-temps et 22 à temps partiel



**Raphaël Gailland**

Secrétaire général

Secrétaire du Conseil administratif

Secrétaire de la Fondation communale pour  
l'aménagement de Chêne-Bougeries

Chef de l'administration municipale

## Administration générale

Elle comprend 22 collaborateurs, y compris 6 auxiliaires

### Secrétariat (6 collaboratrices, 1 collaborateur et 1 auxiliaire)

Engagement le 13 novembre 2006: M. Laurent Kalonji  
Archiviste

Engagement le 28 août 2006  
Départ le 30 avril 2007: M. Gustav Granath  
Auxiliaire

### Etat civil (4 collaboratrices)



**Annie Bourgeois**

Responsable de l'office

Engagement le 2 janvier 2007: M<sup>me</sup> Jannick Pittet  
Officier d'état civil

## Sécurité municipale (4 collaborateurs et 5 collaboratrices auxiliaires)



**Jean-Marie Rizzi**

Chef de poste

## Culture, loisirs, manifestations (1 collaboratrice)



**Nadine Robert**

## Service Finances & Ressources Humaines

Il comprend 4 collaborateurs, y compris 1 apprenante



**Antonio Muratel**

Responsable du service

Secrétaire adjoint

Engagement le 1<sup>er</sup> mars 2007

Engagement le 20 novembre 2006:

M<sup>me</sup> Mélanie Maraboli  
Apprenante

Départ le 30 juin 2006:

M. Xavier Magnenat  
Secrétaire adjoint en charge des Finances  
et des Ressources Humaines

Départ le 30 septembre 2006:

M. Frédéric Gueniat  
Apprenant

## Service technique

Il comprend 4 collaborateurs



**Pierre Robyr**  
Responsable du service  
Secrétaire adjoint

Engagement le 7 juin 2006: M<sup>me</sup> Carole Wolter Aumaître

Décès le 16 juin 2006 de M<sup>me</sup> Dominique Duby

Sont rattachés au service technique:

### Bâtiments – Travaux d'infrastructure (13 collaborateurs, y compris 3 concierges auxiliaires)

Ecoles, salle communale, piscine et autres bâtiments

Engagement le 30 juin 2006: M<sup>me</sup> Maria Lourdes Dias  
Auxiliaire

### Routes et cimetière (10 collaborateurs)

Entretien général des chaussées communales,  
matériel roulant des services communaux, cimetière



**Francesco d'Orazio**  
Chef cantonnier

Engagement le 1<sup>er</sup> novembre 2006: M. Paolo Lanca Paulino  
Cantonnier

## Parcs et Promenades (7 collaborateurs, y compris 1 auxiliaire)

Entretien des espaces verts et emplacements communaux



**Bernard Caseys**

Chef jardinier

Départ le 31 décembre 2006:

M. Philippe Chrétien  
Aide-jardinier

### Carnet rose

Naissance de Luca Gilberto le 9 mars, fils de M. Joao Gilberto, collaborateur du service des routes. Nos vives félicitations aux parents.

### Décès

Le décès, survenu le 16 juin 2006, de M<sup>me</sup> Dominique Duby, collaboratrice du service technique depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2001, a marqué d'une profonde émotion toute l'administration municipale. Toute notre sympathie va à sa famille.

## Etat civil

	2005	2006
Naissances	960	946
Mariages	70	77
Décès	101	119

Le nombre d'actes d'état civil traités par les 4 collaboratrices officiers d'état civil de l'arrondissement de Chêne-Bougeries-Voirons n'a pas varié de manière significative par rapport à l'année précédente. Toutefois, les nouvelles normes d'enregistrement étant plus complexes et les travaux de saisie desdits actes se poursuivant sur le registre informatisé d'état civil, une nouvelle collaboratrice a été engagée le 2 janvier 2007.

De nouveaux horaires ont été mis en place, à savoir :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : ouverture au public de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.  
Mardi : ouverture au public en continu, de 8h à 16h.

Cet horaire est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2006. Les demandes de documents d'identité sont également restées fort stables; très peu de personnes ayant demandé le nouveau passeport biométrique valable uniquement pour les Etats-Unis.

Par ailleurs, la nouvelle loi fédérale sur le partenariat enregistré est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Cette dernière n'a pas été sans implication sur les activités de l'office d'état civil. Ainsi, nonobstant l'absence de dispositions contraignantes en la matière, un nouvel espace réservé prioritairement et non exclusivement à la célébration des partenariats enregistrés a été aménagé et équipé avec du mobilier idoine, dans la salle dite des Médallions de la Villa Sismondi.



Salle des Médallions

## Naturalisations

Le préavis municipal a été délivré par le Conseil administratif à 13 étrangers de moins de 25 ans.

En ce qui le concerne, le Conseil municipal a préavisé favorablement 25 candidatures pour des étrangers âgés de plus de 25 ans.

## Sécurité municipale

Tous assermentés, les agents de la Sécurité municipale sont au nombre de trois: un sous-brigadier chef de poste, un appointé et un agent, secondés administrativement par une secrétaire ayant un taux d'activité de 60%.

Les ASM coordonnent les activités de cinq patrouilleuses assurant la sécurité de nos écoliers sur les passages piétons, aux abords des écoles primaires.

Les ASM ont poursuivi, tout au long de la période écoulée, leur collaboration active avec la gendarmerie, en particulier avec le Poste des Trois-Chêne. Ainsi, ils ont participé aux opérations «Prédire», de contrôle et de prévention visant à sensibiliser les automobilistes aux abords des écoles.

Les ASM ont également participé activement aux travaux du groupe «Responsabilités citoyennes» et maintenu des contacts réguliers avec les acteurs du réseau social Trois-Chêne, en particulier avec les travailleurs sociaux hors murs (TSHM).



Ils ont comme à l'accoutumée participé aux traditionnelles fêtes communales (Fête du Renouveau, Mardis de Sismondi, Promotions, 1<sup>er</sup> août, ainsi qu'au Marché de Noël) et aux différentes manifestations sportives organisées au Centre sportif Sous-Moulin (CSSM).

De plus, les rondes en soirée ont été intensifiées. Le dispositif de surveillance sur tout le territoire communal a été renforcé à partir du 1<sup>er</sup> juin 2006. Ainsi, les agents d'une société privée de surveillance patrouillent régulièrement sur les routes et chemins publics ou privés. Ces rondes complètent celles organisées la nuit.

De nouvelles compétences ont également été attribuées aux ASM. Ainsi, depuis septembre 2006, ils sont habilités à enlever et mettre en fourrière les véhicules en infraction sur le domaine privé. Une convention concernant les ASM a été signée avec la commune voisine de Cologny. Cette dernière est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> mai 2007, après publication dans la FAO. Il s'agissait avant tout de pouvoir délivrer les amendes d'ordre à des contrevenants mal stationnés le long des voiries communes. Une convention existe par ailleurs déjà avec les deux autres communes chênoises pour ce qui concerne le périmètre du Centre sportif Sous-Moulin.

# Troupes communales

## Compagnie des sapeurs-pompiers 21

L'année 2006 s'est poursuivie pour la 2<sup>e</sup> année consécutive sous le signe du concept «Pompiers XXI», ceci à titre de projet-pilote dans l'arrondissement Arve & Lac en attendant que les communes des autres arrondissements nous rejoignent. Afin d'assumer 33% d'interventions supplémentaires provenant de la nouvelle répartition des tâches entre pompiers professionnels et pompiers volontaires communaux, il a été nécessaire de poursuivre une formation permanente avec des moyens matériels et techniques s'adaptant à de nouvelles interventions, telles que des feux de broussailles, de containers, de poubelles, etc. De plus et comme chaque année, les membres de la compagnie ont dû maintenir, réactualiser et acquérir de nouvelles connaissances adaptées à chaque mission. Ainsi, il convient de rappeler que les pompiers porteurs d'appareils respiratoires ont testé leurs connaissances au centre d'entraînement de Wangen (BE). Ce cours de formation a été organisé conjointement avec le capitaine Samuel Castella et ses pompiers de la commune de Vandœuvres, le tout dans une ambiance de travail et d'amitié très constructive.



L'année écoulée n'a malheureusement pas épargné les résidents de Chêne-Bougeries puisque la compagnie XXI a été alarmée pour 13 incendies ou départs d'incendies. Cette dernière est également intervenue pour des inondations, des chutes d'arbres, des récupérations d'animaux et d'insectes, soit 44 interventions ayant demandé 330 heures d'engagement. Les sapeurs-pompiers ont effectué de nombreuses gardes de préservation et se sont engagés dans le cadre de nombreuses manifestations communales telles que les promotions et le 1<sup>er</sup> Août. Comme chaque année, des membres quittent la compagnie et d'autres la rejoignent. Ainsi, 5 l'ont quittée, alors que 2 ont été nouvellement incorporés. L'effectif au 31 mai 2007 était de 29 membres dont 7 femmes.

Admis dans la compagnie le 1<sup>er</sup> septembre 1976, notre ami fourrier Eric Gilliland a pris sa retraite le 31 janvier 2007, ceci après 30 années de bons et loyaux services.

Le lieutenant Victor Bernardi, après avoir passé cinq années en qualité de lieutenant et une année et demi comme remplaçant du nouveau commandant, a été nommé au grade de premier lieutenant tout en recevant une grenade d'or pour ses 20 ans de service. Le sergent Jean-Pierre Lagler a été nommé au grade de lieutenant après avoir suivi avec succès l'école d'officiers à Bernex. Le sapeur Eric Bieri, ayant également suivi et réussi l'école de sous-officiers, a été nommé au grade de caporal. A tous les trois, nous souhaitons plein succès dans leurs nouvelles fonctions.

Comme chaque année, les sapeurs-pompiers volontaires se retrouvent en famille pour passer de très bons moments, que ce soit lors du repas de compagnie en présence des conjoints ou lors du traditionnel arbre de Noël, fête pour les petits et les grands. Les états-majors des compagnies de Puplinge, Thônex, Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries se sont réunis autour du désormais traditionnel sanglier du poste de police de Chêne, afin de mieux se connaître puisque ces derniers travaillent régulièrement ensemble lors des interventions. Chaque deux ans, durant la période du Jeûne Genevois, la compagnie se rassemble pour la traditionnelle course. En 2006, nous nous sommes envolés vers la très belle ville de Dublin et ses environs. 21 sapeurs, M<sup>me</sup> Béatrice Grandjean-Kyburz, maire, M. Claude Rivoire, conseiller administratif, et six accompagnants ont passé des moments inoubliables.



La compagnie des sapeurs-pompiers de Chêne-Bougeries

**RECRUTE**

Tél. 079 821 75 53

Site Web: <http://www.pompier-chene-bougeries.ch>

## Compagnie des sauveteurs auxiliaires

La compagnie des sauveteurs auxiliaires de Chêne-Bougeries n'a pas été alertée durant l'exercice 2006-2007, et c'est une excellente nouvelle puisque cela signifie qu'il n'y a eu sur le territoire de la commune aucun sinistre majeur ou catastrophe naturelle d'envergure. Pourvu que cela dure.

Mais la vie de notre compagnie ne se résume heureusement pas au nombre de fois où elle doit intervenir dans l'urgence.

A côté des manifestations habituelles – mardis de Sismondi, promotions des écoles et Saint-Nicolas n'en sont que des exemples – les membres de la compagnie se sont retrouvés lors de la sortie annuelle et pour l'assemblée générale. Une délégation du cadre s'est déplacée à Pregny-Chambésy à l'occasion de l'assemblée générale de la Fédération genevoise des sauveteurs auxiliaires.

L'effectif de la compagnie est resté stable cette année: il est de 32 membres actifs et 29 membres autonomes. Il nous manque cependant toujours 13 membres actifs pour être au complet.

Nous avons eu le plaisir cette année d'accueillir deux nouveaux sauveteurs: il s'agit de MM. Agrippino Bauduccio et Raphaël Gailland. Nous leur souhaitons une fois encore la bienvenue.

Nous avons eu par ailleurs la tristesse de perdre nos amis René Beauverd et François Lombard, après respectivement 39 et 35 années de dévouement au sein de la compagnie.

Après les cours donnés par la police en 2005 et en 2006 et le cours de comportement en cas de sinistres en 2006, la formation continue des sauveteurs s'est poursuivie cette année, toujours sous l'égide de la Fédération genevoise des sauveteurs auxiliaires, avec la mise sur pied d'un cours de premiers secours.

Organisé par la section des samaritains des Trois-Chêne, il a vu la participation de 16 d'entre nous, permettant à certains de se rafraîchir la mémoire, à d'autres d'apprendre les gestes simples qui peuvent sauver une vie.

Un grand merci aux deux samaritains qui nous ont accueillis dans leurs locaux et nous ont dispensé de précieux conseils.

Toujours dans l'optique d'une meilleure efficacité dans leurs interventions, les membres de la compagnie ont reçu cette année un nouveau blouson polaire, qui aura l'avantage de les protéger du froid tout en étant léger et peu encombrant, et qui vient étoffer l'équipement personnel.

Là aussi, il convient de remercier les autorités communales qui nous permettent, année après année, de remplacer et de compléter notre matériel, afin de mieux répondre aux attentes de la population de Chêne-Bouggeries.

Si notre activité vous intéresse, si vous souhaitez participer à la vie communale en vous rendant utile, n'hésitez plus à franchir le pas:

*Rejoignez les sauveteurs auxiliaires de Chêne-Bouggeries!*

## Protection civile – OPC Seymaz 2006-2007

### Organisation

L'OPC Seymaz est composée, sans changement 2006/2007, des communes de Chêne-Bouggeries, Vandoeuvres, Choulex, Meinier et Gy. Elle est formellement dirigée par une commission composée de 5 membres, soit un par commune participante. M. Emile Biedermann, conseiller administratif de Chêne-Bouggeries, a continué de présider cette commission.

M. Claude Guignard, domicilié à Vandoeuvres, a continué d'exercer la fonction de commandant. Fin 2006, il a cependant, après 17 ans d'activités dirigeantes, cédé la place à M. Stéphane Barbat, de Meinier, tout en continuant encore à faire provisoirement partie du commandement, au sens large du terme.

### Interventions au profit de la collectivité

La nouvelle loi sur la protection de la population et la protection civile de 2004 permet des interventions au profit de la collectivité. C'est ainsi que, sous certaines conditions, la protection civile peut être sollicitée pour aider des collectivités publiques ou des associations dans la réalisation d'activités d'intérêt général. En 2006, l'OPC Seymaz a participé, le 6 août 2006 au «SlowUp 2006».

Pour la deuxième fois les organisateurs des Fêtes de Genève ont inclus dans leur manifestation une journée placée sous le signe de la mobilité douce. Sur un parcours en boucle d'environ 25 km, partant du quai Gustave-Ador et passant, entre autres, au travers des communes de Vandœuvres, Choulex, Meinier et Gy, 25'000 personnes se sont déplacées de 9h à 15h, à pied, à vélo ou par tout autre moyen, excluant les véhicules à moteur.

50 incorporés de l'OPC Seymaz ont été chargés de veiller à la sécurité sur le tronçon du parcours traversant les communes ci-dessus, et plus particulièrement à maintenir libre de tout véhicule étranger les chemins utilisés ainsi qu'à régler les flux de circulation sur les grands axes traversés par le parcours du «SlowUp».

## Autres activités

### a) Essai des sirènes

Le premier mercredi de février de chaque année a lieu, dans toute la Suisse, l'essai des sirènes d'alarme. En 2007, cet essai s'est déroulé le 1<sup>er</sup> février. A 3 reprises, de 13h30 à 14h00, les sirènes ont été mises en marche, par 3 moyens différents. Toutes les sirènes de l'OPC Seymaz ont correctement fonctionné. Rappelons que cette dernière comporte 6 sirènes fixes.

### b) Contrôle des abris

Les propriétaires d'abris ont l'obligation légale d'entretenir leur abri de protection civile de telle sorte que celui-ci demeure en parfait état d'utilisation. A cet effet, un petit groupe d'incorporés de l'OPC Seymaz a procédé à deux reprises, en 2006, à des contrôles d'abris publics et privés. D'une manière générale, les petits abris privés se révèlent être en bon état d'entretien; pour les plus grands abris, l'entretien laisse souvent entrevoir des lacunes qui doivent donner lieu à des travaux de remise en état.

## Acquisitions de matériel

### a) Véhicule

L'OPC Seymaz a pu acquérir un petit bus d'occasion, en excellent état, de 9 places, capable de tirer une remorque et pouvant être aménagé pour transporter du matériel, lui donnant une autonomie qui lui manquait et facilitant beaucoup les déplacements et les activités.

Cette acquisition a notamment incité l'OPC Seymaz à procéder à un regroupement et à une réorganisation de ses dépôts de matériel.

### b) Groupe électrogène

Profitant d'une offre de la Confédération, l'OPC Seymaz a fait transformer un de ses compresseurs en groupe électrogène d'une puissance de 27 kw. Cet engin sur roues peut être remorqué et mis à disposition de tout organisme désireux de disposer d'une source d'électricité relativement puissante et indépendante d'un apport extérieur.

### Conclusions

Bien que la nouvelle loi fédérale sur la protection de la population et la protection civile soit entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2004, le canton de Genève n'a toujours pas adapté sa législation. Cette situation a pour principale conséquence de retarder dans notre canton l'adaptation de la protection civile à ses nouvelles tâches de protection et d'aide à la population, telles que fixées par la loi.

C'est l'occasion de rappeler que le service dans la protection civile est obligatoire, pour tous ceux qui y sont incorporés, de l'âge de 20 ans à celui de 40 ans révolus.

Le fait de ne pas donner suite, sans motif valable, à une convocation peut conduire à des sanctions pénales, ce que n'ont malheureusement pas encore compris de nombreux incorporés et également d'employeurs, source de difficultés sans cesse renouvelées.



I.	Services de la mairie et Troupes communales	23
II.	Culture et sports	39
III.	Projets et infrastructures	77
IV.	Ecole et activités sociales	97
V.	Finances	133
VI.	Renseignements officiels	157

# Culture

## Mardis de Sismondi – 6 et 13 juin 2006

La soirée du mardi 6 juin, consacrée aux chorales des écoles a rassemblé un public très nombreux. Familles et amis étaient venus écouter les enfants malgré la température fraîche pour la saison. Mais le soleil était de la partie et la manifestation a été maintenue sur l'esplanade Sismondi; la salle communale étant réservée en cas de météo pluvieuse. Comme chaque année, un programme varié et moderne a ravi un auditoire acquis d'avance: Renaud, Raphaël, Goldmann et d'autres compositeurs furent chantés par de jeunes voix bien entraînées et conduites par des maîtres experts et toujours enthousiastes.

Malgré la concurrence de la coupe du monde de football, la soirée du mardi 13 juin a réuni quelque 60 à 70 spectateurs, principalement des spectatrices, pour applaudir les comédiens de l'Atelier Théâtre de Chêne-Bougeries et de la Comédie de Genève. Ces derniers s'étaient déjà produit par deux fois à la salle communale et à la Comédie. La représentation en plein air a donné une autre dimension à «La Comédie S.T.» de F. Garcia Lorca. Une mise en scène impressionnante, principalement due aux effets sonores, des

comédiens meilleurs chaque année et une prestation de grande qualité malgré des textes difficiles, ont fait de cette soirée un grand moment de théâtre.



## **Exposition et présentation d'Ikebana et cérémonie du thé – 10 et 11 juin 2006**

Malgré un temps très chaud qui portait plus à aller à la plage et malgré les nombreuses manifestations programmées ce week-end dans tout le canton, cette approche de la culture japonaise a connu un succès incontesté.

Le samedi après-midi, un public nombreux est venu découvrir une des multiples facettes de cette culture et admirer l'exposition des magnifiques arrangements floraux d'Ikebana, installée au premier étage de l'Espace Nouveau Vallon.

Le dimanche après-midi, dans une ambiance simple et chaleureuse, quelque 50 personnes ont pu assister à une démonstration de composition florale. Certaines ont tenu à rester à la cérémonie du thé, bien que non inscrites (nous avions déjà enregistré 46 inscriptions, pour la plupart venant d'habitants des Trois-Chêne) et ont également pu admirer l'exposition.

M. Endo, Consul du Japon, et son épouse, étaient présents ce dimanche après-midi. Le Consul s'est déclaré enthousiasmé et a souhaité qu'une telle manifestation soit reconduite.



## Tendances, Jeunes Talents en fête – 15 et 16 septembre 2006

Cette première édition destinée à découvrir et faire connaître de nouveaux talents a connu un grand succès.

Le vendredi soir, Claire Lise, jeune chanteuse originaire de la région, installée à Paris où elle donne de nombreux concerts, a régalé le public d'un répertoire frais et gouailleur.

Le soir du samedi 16 septembre, place à la mode avec un défilé de très grande qualité, très professionnel. Le public nombreux a pu également apprécier les objets et accessoires de mode (sacs, bijoux, tee-shirts) exposés au «show-room». Puis, après la délibération du jury composé de professionnels de la mode et le vote du public, deux prix ont été remis aux lauréates.

Ce fut ensuite au tour de l'Affaire Tournesoul de donner un concert de «soul music», interprétant des tubes de Otis Redding, James Brown, Ray Charles et bien d'autres encore.

Tout au long de la soirée, un jeune cuisinier a proposé une cuisine inventive, mêlant ingrédients et goûts d'une manière inhabituelle. Un bar était à disposition pour étancher la soif des spectateurs.



## **Exposition «A vous de jouer» – du 17 octobre au 12 novembre 2006**

L'événement culturel de l'année fut bien l'exposition «A vous de jouer». Les autorités communales avaient souhaité placer l'année 2006 sous le signe du jeu, en faisant ériger sur la place Colonel-Audéoud, une sculpture de Nikola Zaric intitulée «Château Lapin», figurant un immense et étrange baby-foot. La fête des Promotions a également été placée sous ce thème et son cortège a vu défiler force cartes à jouer et autres symboles du jeu.



L'exposition scientifique, conçue et réalisée par le Musée des sciences de Villeneuve d'Ascq, traitait de l'histoire du jeu, de son impact sur le développement de la personne et de son rôle dans la société. Le jeu dans tous ses états, qu'il soit celui des animaux, des enfants qui découvrent le monde, le jeu de société qui crée des liens ou le jeu de hasard qui peut détruire.

Les classes des écoles de Chêne-Bougeries et d'autres communes ont bénéficié en matinée de visites guidées par des personnes qui avaient préalablement suivi la formation dispensée par une conseillère venue spécialement du Musée des sciences.

Pour le côté ludique, pour les «travaux pratiques», les services de la mairie ont complété l'exposition par des animations. C'est ainsi qu'ont eu lieu:

- 4 mercredis après-midi pour les enfants avec un atelier scientifique, un concours de construction en carton, un spectacle/atelier de prestidigitation et un après-midi de découverte de nouveaux jeux.
- 4 mardis en soirée pour les adultes: la première (17 octobre) étant celle du vernissage avec un spectacle d'improvisation théâtrale, puis un tournoi de cartes, une soirée jeux de société et une autre consacrée aux jeux de rôle.
- 4 samedis après-midi pour tous, sur la place Colonel-Audéoud, avec un tournoi et un simultané d'échecs, un tournoi de billes et un de «rangball» et, à la salle communale, une grande «pong party».

Par ailleurs, la scène de la salle Jean-Jacques Gautier a été transformée en annexe de ludothèque, puisque les ludothécaires de Chêne-Bougeries y avaient installé des jeux connus ou moins connus que les visiteurs pouvaient utiliser librement.

Le public, venu de tout le canton et de France voisine, a été ravi de cette manifestation alliant le sérieux de la science et le plaisir du jeu.

## Fête de Saint-Nicolas – 6 décembre 2006

Parents et petits enfants de Chêne-Bougeries se sont réunis devant la salle communale pour la distribution des torches et le départ du cortège. Les enfants, émerveillés, ont suivi leurs parents guidés par la musique des Tambours de l'Aiglon tout au long du chemin qui les conduisait au lieu de rendez-vous avec Saint-Nicolas.

Mais le pauvre, accompagné du père Fouettard et tirant son âne, s'est perdu cette année. Il pensait avoir rendez-vous au parc Stagni, comme à l'accoutumée, mais il n'a trouvé que nuit et chantier à l'endroit habituel de leur rencontre. Il a d'abord erré dans le parc, puis a fait une pause devant la mairie, à côté du chariot et des rennes du Père Noël. C'est à ce moment-là qu'il a entendu l'appel des enfants impatients qui s'étaient massés autour du podium, sur le parking de la mairie et qui se demandaient si Saint-Nicolas viendrait cette année-là. C'est donc tout essoufflé – parce qu'il a quand même un certain âge – qu'il a fait la distribution des cornets de friandises. Puis, pour se remettre de ces émotions, tous sont allés fêter Saint-Nicolas dans le hangar du service des parcs et promenades, spécialement décoré pour l'occasion où gâteaux, mandarines, marrons et vin chaud les ont réconfortés.



## Marché de Noël – 16-17 décembre 2006

En collaboration étroite avec M<sup>me</sup> Yolande Angus, habituée des marchés dans lesquels elle vend – entre autres – des savons artisanaux et des huiles essentielles, la ville de Chêne-Bougeries a proposé à ses habitants son premier marché de Noël.

Destiné à ceux qui n'avaient pas encore eu le temps de faire leurs achats – puisqu'il s'est tenu le dernier week-end avant Noël – ou tout simplement aux curieux, ce marché a rencontré un beau succès.



Cette réussite est due principalement à une étroite collaboration entre les services de la mairie et M<sup>me</sup> Angus, ainsi qu'aux exposants qui ont pris le risque d'une première expérience. Le marché se voulait authentique et non commercial; les objets exposés ne devant pas être de fabrication industrielle. De plus, le produit d'une tombola – dont les lots étaient offerts par les artisans – a été remis à une association caritative.

Le temps a été relativement clément jusqu'au dimanche après-midi, épargnant les tentes blanches magnifiquement décorées. La soupe offerte par la commune a réchauffé badauds et clients. La présence d'un clown, la musique de l'orgue de Barbarie de M. Golay, ainsi que la présence de «Notre Genève» pour vendre les billets de tombola ont contribué à cette atmosphère spéciale des avant-fêtes.

Premier essai réussi. A recommencer !

## **1<sup>re</sup> Conférence Jean-Jacques Gautier – 18 janvier 2007**



En hommage à Jean-Jacques Gautier, illustre habitant de Chêne-Bougeries qui a consacré une grande partie de sa vie à la lutte contre la torture, les autorités ont décidé de mettre sur pied une série de conférences sur les droits humains, à raison d'une par année.

Le 18 janvier 2007, c'est donc M<sup>me</sup> Martine Brunschwig Graf, ancienne conseillère d'Etat et présidente de l'association pour la Prévention de la Torture, qui a inauguré ce cycle de conférences sur le thème «Droits humains: en quoi la Suisse est-elle concernée?». Quelque 80 personnes sont venues entendre M<sup>me</sup> Brunschwig Graf faire un état des lieux de la politique suisse en matière de droits humains. Constat pessimiste puisque, selon l'oratrice, la situation est semblable en 2007 à celle de 1977. Lorsque Jean-Jacques Gautier a présenté son projet de lutte contre la torture, il a rencontré doute et indifférence. En 2007, le Conseil fédéral ne se donne toujours pas les moyens d'appliquer le Protocole facultatif à la Convention contre la torture qu'il a pourtant ratifié, signe également d'indifférence.

En conclusion, M<sup>me</sup> Brunschwig Graf a indiqué que les droits humains sont l'affaire de tous, à tous les niveaux de la société, puisque l'expérience a montré que l'éducation et la formation ne sont pas nécessairement des «remparts contre la barbarie».

### **Lancement du Prix Jean-Jacques Gautier**

Lors de cette première conférence, M<sup>me</sup> Béatrice Grandjean-Kyburz, maire, a officiellement annoncé la création du Prix Jean-Jacques Gautier, destiné à récompenser l'action ou le projet citoyen de proximité ou à caractère humanitaire de jeunes des Trois-Chêne, âgés de 13 à 25 ans.

Les projets seront examinés par un jury composé de trois personnalités actives dans le domaine humanitaire et le 1<sup>er</sup> Prix Jean-Jacques Gautier sera remis lors de la 2<sup>e</sup> Conférence Jean-Jacques Gautier prévue en janvier 2008.

## **Marionnettes et Cie – 17 et 18 mars 2007**

Chaque édition est meilleure que la précédente et attire un public toujours plus nombreux.

Cette année, la 4<sup>e</sup> édition du festival de marionnettes s'est concentrée sur un week-end. Trois spectacles en alternance, présentés par trois compagnies professionnelles : la Compagnie des 10 doigts, les Pannalal's et les Croquettes ont accueilli 784 spectateurs pour 6 séances.

De même, les ateliers proposés aux enfants dès 7 ans ont été pris d'assaut, particulièrement celui de construction de marionnettes. Expression théâtrale et expression corporelle ont également connu un beau succès.

Le temps, très chaud pour la saison, a permis aux enfants de faire leur goûter sur les marches de la salle communale, avec les excellents gâteaux proposés par l'association Graines de Baobab, laquelle tenait également un stand de produits du Burkina Faso.

Un grand merci également à l'équipe du Club Montagnard chênois qui fidèlement, chaque année, collabore bénévolement au bon déroulement de ce week-end consacré aux marionnettes.



## **Théâtre: «Si c'est un Homme» et «La Trêve» de Primo Levi** – 22 au 28 mars 2007

M. Philippe Lüscher, comédien et ancien directeur du Théâtre du Grütli, est venu proposer une reprise de «Si c'est un Homme», créé en 2005 et repris en 2006 au Théâtre du Grütli où il eut un grand succès, ainsi que de la création de «La Trêve», d'après les textes de Primo Levi.

La première de «Si c'est un Homme», le 22 mai, a été suivie d'un débat sur le thème difficile de la Shoah. M. Philippe von Burg, journaliste à la *Tribune de Genève*, a tenté «d'expliquer l'inexplicable» et d'analyser «comment on en est arrivé là». Ce fut ensuite un débat avec le public très riche et émouvant.

Les jours suivants, outre les séances en soirée, M. Philippe Lüscher a proposé des séances scolaires pour les collégiens.

Ces publics ont ainsi assisté à un grand moment théâtral, qui se voulait plus un témoignage qu'un spectacle.

## Mérite chênois 2007 et réception des nouveaux naturalisés – 17 avril 2007

Cette soirée, destinée à honorer une personne dont l'action rayonne au profit de la commune, a également donné lieu à la réception des citoyens nouveaux naturalisés.

C'est ainsi que M<sup>me</sup> Béatrice Grandjean-Kyburz, maire, a accueilli les quelque 60 personnes nouvellement naturalisées au cours des douze derniers mois et leur famille, saluant au nom du Conseil administratif leur volonté de participer aux décisions concernant l'avenir de la commune, du canton et du pays, et rappelant «avec force que l'exercice de la démocratie est un privilège qu'il convient de ne pas négliger». Puis, M. Norbert Pralong, président du Conseil municipal, a pris la parole félicitant ces personnes pour leurs démarches visant à obtenir la naturalisation, lesquelles sont souvent longues et difficiles. Il a également insisté sur l'importance de leurs devoirs civiques.

Chacun s'est vu ensuite appelé pour recevoir des mains des autorités communales un présent, marquant le plaisir de les accueillir parmi les citoyens de Chêne-Bougeries.

Puis, ce fut la remise du Mérite chênois, attribué cette année à M. Vahé Godel, citoyen de Chêne-Bougeries depuis 1965 et poète internationalement connu.

Après avoir rappelé son parcours et son œuvre, M<sup>me</sup> Béatrice Grandjean-Kyburz lui a remis le parchemin et le Mérite, soit une sculpture de l'artiste André Bucher.



Emu, M. Vahé Godel a confié à l'assistance – parmi laquelle nombre de membres de sa famille et d'amis – qu'il avait commencé à écrire depuis son arrivée à Chêne-Bougeries et qu'il était très sensible au charme de la commune, notamment, à ses chênes. Puis, il a offert à l'assistance quelques poèmes choisis, accompagné par deux excellentes flûtistes.

Une verrée de l'amitié, en l'honneur du méritant et des nouveaux citoyens de la commune, a clôturé une soirée fort agréable.

## Concert de l'orchestre Buissonnier – 26 avril 2007

Tout nouvellement créé, l'orchestre Buissonnier, dirigé par Vincent Thévenaz, est un ensemble de jeunes musiciens âgés de 15 à 25 ans, animés par l'amour de la musique et par l'envie de transmettre ce plaisir au public. Selon les concerts, la formation se compose de 5 à 25 musiciens.

Le 26 avril 2007, devant un public d'une centaine de personnes, il a fait montre de sa grande virtuosité: celle extraordinaire de Vincent Thévenaz au piano dans le 1<sup>er</sup> Concerto pour piano et orchestre de Frédéric Chopin, mais aussi celle de tous les musiciens dont la cohérence – dans l'interprétation de la *Légende pour saxophone alto et orchestre*, d'André Caplet et dans *Siegfried-Idyll*, de Richard Wagner – est preuve de leur amour commun pour la musique.

Très applaudis par l'assistance ravie, ils ont ensuite offert au public une improvisation jazzy très entraînante. Juste pour donner l'eau à la bouche...

## **Exposition «Eveil à la vie» – Antoinette Deley**

Espace Nouveau Vallon – du 2 au 16 mai 2007

Les sculptures d'Antoinette Deley n'avaient été exposées à Chêne-Bougeries qu'une seule fois, en 2004, à la galerie La Primaire, alors que l'artiste était accueillie dans nombre de galeries et salons d'arts à l'étranger.

Pour ses dix ans de sculpture, les autorités communales ont voulu réparer cette «injustice» en accueillant une exposition à l'Espace Nouveau Vallon.

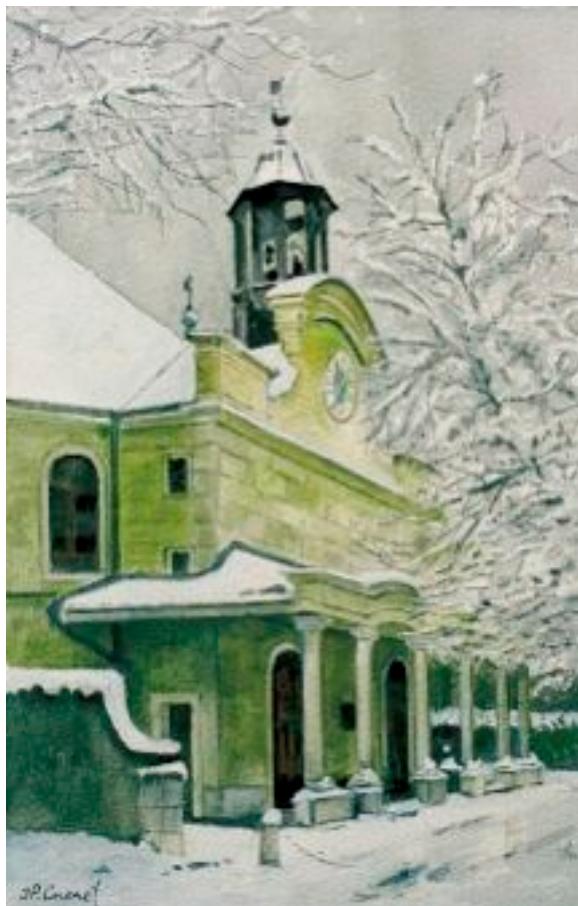
«Eveil à la vie», c'était remettre la pierre dans son contexte, la nature, une fois mise en forme par le travail de l'artiste. Chaque œuvre était ainsi accompagnée d'arrangements de plantes, de branches ou de galets. L'exposition représentait une fête printanière, un renouveau pour la pierre.

Un concert de kora – harpe africaine – donné le 12 mai par Roger Melt, musicien martiniquais, a complété l'exposition; la démarche de chaque artiste tendant à la recherche commune de l'«être intérieur».



## Expositions à la mairie

Depuis 2005, les murs de la mairie accueillent les œuvres d'artistes de la commune. C'est ainsi que quatre expositions se sont succédées, pour le plaisir du public et du personnel: de mai à juillet, celle de M<sup>me</sup> Geneviève Gallay, une habituée de l'Espace Nouveau Vallon, dont les peintures faites avec les doigts connaissent un grand succès; puis, d'août à octobre, ce furent les photos de la rue Chêne-Bougeries par M. François de Limoges; de novembre à février, les aquarelles de M. Jean-Pierre Cuenet et, enfin, les peintures de M. René Rosa, de mars à mai 2007.



Temple de Chêne-Bougeries  
Aquarelle de J.-P. Cuenet

## Atelier Théâtre de Chêne-Bougeries et de La Comédie de Genève

La collaboration entre la ville de Chêne-Bougeries et la Comédie de Genève s'est poursuivie dès la rentrée 2006. Le nombre de participants à l'Atelier Théâtre augmente chaque année mais les inscriptions ont été limitées à 25 personnes pour pouvoir effectuer un travail de qualité.

Afin de mettre les comédiens amateurs en situation, la salle communale a été mise à disposition quatre fois au cours de l'année, ainsi que la veille de leur représentation de juin. Les conditions de travail des comédiens se sont ainsi améliorées et les résultats ne se sont pas fait attendre.

Ce sont deux pièces savoureuses de Hanock Levin, auteur contemporain israélien, qui ont été répétées tout au long de l'année et qui seront interprétées lors des Mardis de Sismondi (en plein air, exercice difficile), puis à la salle communale Jean-Jacques Gautier et à la Comédie de Genève en juin 2007.



## Comité de Coordination Culturel Chênois

Le Comité de Coordination Culturel Chênois (CCCC) dont le but est de réaliser une politique culturelle commune à Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries et Thônex, a concrétisé deux manifestations: après «L'Eau et le Bois», en 2004, l'exposition Art Chêne 2006, du 29 septembre au 30 novembre 2006, a proposé au public désireux de mieux connaître l'art contemporain, un parcours découverte de vingt-deux interventions urbaines sur le thème de «Migrations», installées sur l'axe Genève-Moillesulaz. Des visites guidées ont été organisées et un concours «coup de cœur» a demandé au public de choisir l'œuvre qui l'a le plus touché.



Le 2<sup>e</sup> concours littéraire a également été lancé, destiné à récompenser le meilleur manuscrit d'une nouvelle.

D'autres projets communs sont en discussion notamment la commémoration des 111 ans de la Lyre de Chêne-Bougeries ainsi que des ateliers de musique africaine avec les enfants des écoles, en association avec l'association Djembé Faré. Ces deux projets devraient se concrétiser en 2008.

Parallèlement, le CCCC s'est réuni pour réfléchir à sa possible réorganisation dans le but d'optimiser encore son fonctionnement et de permettre d'organiser davantage de manifestations culturelles communes.

## Editions chênoises

2006 n'aura pas été l'année des grands projets, mais l'objectif de publier un ouvrage important par législature est cependant atteint. En effet, le livre du 100<sup>e</sup> anniversaire du CS Chênois a été édité. Cet ouvrage n'est pas seulement une compilation de documents et de photos, mais bien un travail cohérent, basé essentiellement sur des anecdotes et des chroniques, reflétant aussi l'histoire de toute une région. Il a été tiré à 1'500 exemplaires.

L'édition de l'ouvrage ayant remporté le 1<sup>er</sup> Prix Littéraire organisé par le Comité de Coordination Culturel Chênois, a demandé un travail délicat de corrections syntaxiques et orthographiques qui devait cependant garder l'essence de l'œuvre voulue par l'auteur.

## Réceptions

### Le Conseil administratif reçoit

Afin de permettre à chaque communier de rencontrer en tête-à-tête un conseiller administratif et de s'entretenir avec lui d'un problème particulier, ou de venir se renseigner sur un point de gestion de la commune, le Conseil administratif a ouvert la mairie plusieurs mercredis, en soirée, soit les 13 septembre et 15 novembre 2006, ainsi que les 24 janvier, 14 mars, et 9 mai 2007.

Les échanges étant des plus enrichissants, le Conseil administratif poursuit cette action, dont les dates figurent dans le journal Le Chênois.

### Rencontre avec les nouveaux électeurs communaux

Le Conseil administratif de Chêne-Bougeries a organisé, le vendredi 10 novembre 2006, à la salle communale Jean-Jacques Gautier, une rencontre entre les autorités communales et les nouveaux électeurs communaux.

En effet, la votation populaire du 24 avril 2005 a introduit dans la Constitution de la République et canton de Genève un nouvel article 42 qui prévoit que:

1. Les ressortissants étrangers, ayant leur domicile légal en Suisse depuis huit ans au moins, exercent les droits de voter et de signer des initiatives et des référendums en matière communale à leur lieu de domicile.
2. Pour le surplus, les législations tant fédérale que cantonale en la matière s'appliquent.

Les nouveaux électeurs ont donc été invités à cette soirée qui a débuté par une visite guidée de l'exposition «A vous de jouer», suivie de brèves allocutions des autorités et d'un cocktail-dînatoire.

### Apéritif de Nouvel An – 16 janvier 2007

Le Conseil administratif a réuni les élus, les corps constitués et les associations pour leur présenter ses traditionnels vœux pour la nouvelle année. Il a tenu à partager ce moment de convivialité avec les personnes nouvellement installées à Chêne-Bougeries. Ces dernières ont répondu nombreuses à cette invitation.

Dans son discours, M<sup>me</sup> Béatrice Grandjean-Kyburz, maire, a présenté à l'assemblée réunie les vœux du Conseil administratif pour une année dynamique, créative et enrichissante. Ses vœux personnels se sont inspirés des sept souhaits provençaux: «Que l'an nouveau ait pour vous et pour tous ceux que vous aimez et que vous entourez, la bonté du pain, la plénitude de l'œuf, la sagesse du sel et de l'abeille, la force du chêne, la richesse de l'or et de l'argent, la lumière de la flamme et la douceur du bon miel de lavande».

Après son allocution, le Conseil administratif a remis à chaque nouvel habitant un exemplaire du livre historique «Chêne-Bouggeries, des origines à nos jours». Puis, M. Alexandre Duvoisin, capitaine de la compagnie 21 des sapeurs-pompiers, ainsi que M. Eric Golay, chef de la compagnie des sauveteurs auxiliaires, ont expliqué le rôle et les tâches de chacun, tout en précisant que les nouvelles candidatures sont les bienvenues.

La soirée s'est terminée par la visite des stands que les associations tenaient, ainsi que par le verre de l'amitié.

### Réception des élèves du Coubertin Gymnasium de Berlin – 27 mars 2007

Dans le cadre d'un programme d'échange entre le collège de la Gradelle et le Coubertin Gymnasium de Berlin, M<sup>me</sup> Béatrice Grandjean-Kyburz, maire, a reçu les élèves de ce collège allemand de sportifs d'élite, accompagnés de la classe de 8<sup>e</sup> de M<sup>me</sup> Humbert.

La réception a eu lieu à l'Espace Nouveau Vallon et ce fut l'occasion pour M<sup>me</sup> le maire de présenter la diversité de notre ville, ainsi que la Charte communale et la campagne «Le Respect, ça change la vie». Chaque élève a ainsi reçu un sac porteur du logo de cette association.

Après une visite à la villa Sismondi et une promenade au parc Stagni, tout le monde s'est retrouvé à l'Espace Nouveau Vallon pour une collation marquant l'amitié entre les deux collèges.

## Galerie La Primaire

5 expositions – 5 «heures musicales» – peintures, sculptures, céramiques, bijoux, photos, calligraphie chinoise, etc.

Les saisons se suivent et... ne se ressemblent pas forcément. Le «cadre général» de l'activité de la galerie ne varie pas, mais la rencontre avec les artistes et avec le public, la découverte de nouvelles œuvres, de nouvelles techniques d'expression artistique, tout cela demeure captivant et sans cesse différent. Grâce aux dossiers présentés par les artistes, il a été possible aux responsables de la galerie – un comité de gestion sous la présidence de M<sup>me</sup> Gisèle Spescha – de mettre sur pied cinq expositions dont chacune permet à trois et parfois quatre artistes de montrer leurs œuvres sous la forme qui leur convient. Il ne s'agit en effet pas d'expositions collectives, mais bien d'expositions individuelles, puisque chaque artiste dispose d'un espace distinct, dans lequel il est pour ainsi dire maître chez lui. Ce «voisinage» durant trois week-ends est stimulant et enrichissant pour les uns et les autres. Cette année encore, de très bons contacts se sont noués entre les artistes exposant simultanément. Ces liens sont les bienvenus et contribuent énormément à la bonne ambiance qui fait le charme de la galerie de Conches.



Un exemple d'Antécriture, œuvre de Michel Grandjean

Il n'est, bien entendu, pas question de vouloir énumérer ici tous les artistes de cette saison. Signalons toutefois deux voire trois particularités. Il y eut trois expositions de photos, qui ont permis de constater combien cet art est varié: du noir et blanc (Maurizio Giuliani) à la couleur; de l'environnement immédiat, quotidien, aux «sphères célestes» (les photos de l'astronome Noël Cramer); de la prise de vue globale aux travaux d'agrandissement de détails (Raymond Zufferey). Comme l'année passée (les époux loset), cette année a vu se présenter simultanément un couple d'artistes, Morgane et Dante Cafagno, avec des œuvres bien spécifiques, mais créées dans une certaine complicité. A signaler aussi, dans la dernière exposition, le retour de deux artistes, Elisabeth Durante, avec des travaux tout à fait nouveaux, et Michel Grandjean, artiste conchois confirmé, dont l'œuvre ne cesse de prendre de l'ampleur. En leur compagnie, une femme experte en calligraphie chinoise, Anne-Marie Käppeli, qui, en outre, a présenté des Haïku – en français et en dialecte bernois –, illustrés par Michel Grandjean. Dans la peinture, à côté d'artistes «chevronnés» (Pierre Rosner, les Cafagno, Surina-Morgese, Dominique Gérard, Michel Grandjean), trois jeunes artistes ont exposé des œuvres de valeur: Sonia Amyot, Viviane Emmenegger et Yannik Douet. La galerie a ainsi poursuivi ce qui constitue un de ses objectifs, à savoir servir de tremplin à de nouveaux artistes.

Comme depuis maintenant bien des années, chaque exposition fut accompagnée d'une «heure musicale», le dimanche suivant le vernissage. Grâce à ses bonnes relations dans les milieux de la musique, M<sup>me</sup> Jacqueline Cart a su attirer des musiciens d'excellente qualité, qui ont fait le bonheur des mélomanes amis de la galerie. Qu'il nous soit permis de signaler en particulier le concert de «Gospels», qui eut lieu, pour des raisons de place, dans la salle de la «Colomba» de l'école de Conches.

Si la galerie est en mesure de «durer», de continuer de saison en saison, elle le doit non seulement à son comité de gestion, mais aussi à l'appui fourni par les «membres sympathisants» et à l'engagement de tout un groupe de «membres actifs», qui assurent le service de la cafétéria. Toutes ces personnes méritent une grande reconnaissance.

## Lyre de Chêne-Bougeries – [www.lyrecb.ch](http://www.lyrecb.ch)

### Les activités

#### **Dimanche 11 juin 2006**

Concert de préparation au concours fédéral

#### **Samedi 24 et dimanche 25 juin 2006**

Concours fédéral à Lucerne

#### **Vendredi 30 juin 2006**

Promotions des écoles enfantines et primaires à Chêne-Bougeries

#### **Samedi 1<sup>er</sup> juillet 2006**

Promotions des écoles enfantines et primaires à Chêne-Bourg

#### **Dimanche 17 septembre 2006**

Tournoi EuroMusique

#### **Samedi 14 octobre 2006**

260<sup>e</sup> anniversaire des Sapeurs-Pompiers de Jussy

#### **Jeudi 14 décembre 2006**

Concert de l'Avent avec la participation de notre Ecole de Musique à la salle communale J.-J. Gautier

#### **Samedi 24 et dimanche 25 février 2007**

Séminaire musical à Vaumarcus / NE

Concours fédéral de Lucerne  
24 juin 2006



## Société de tambours l'Aiglon

### Les activités

#### **10 juin 2006**

Fête des Artisans  
du Vieux Chêne-Bourg

#### **30 juin 2006**

Fête des écoles de Chêne-Bougeries

#### **1er juillet 2006**

Fête des écoles de Chêne-Bourg

#### **15 et 22 juillet 2006**

Atelier d'initiation à la percussion,  
organisé pour les activités d'été du  
Passeport Vacances du Service des  
Loisirs de l'Etat de Genève

#### **24 août 2006**

Concert lors de la Cérémonie de clôture  
du Passeport Vacances du Service des  
Loisirs de l'Etat de Genève

#### **24 et 25 septembre 2006**

Participation à la fête de la Désalpes de  
La Fouly, en Valais, et sortie conviviale  
de la société

#### **7 octobre 2006**

Présentation de la société par un stand  
et des concerts, lors de l'apéritif pour les  
nouveaux habitants et les nouveaux  
citoyens de Chêne-Bourg



**4 novembre 2006**

Participation à l'Assemblée des délégués et aux festivités du 100<sup>e</sup> anniversaire de l'Association Suisse de Tambours et Fifres à Berne

**25 novembre 2006**

Organisation du 19<sup>e</sup> Grand Prix Romand du Fifre et du Tambour à Chêne-Bourg

**26 novembre 2006**

Festivités du 35<sup>e</sup> anniversaire de la Société de tambours L'Aiglon

**6 décembre 2006**

Fête de la Saint-Nicolas à Chêne-Bougeries

**9 décembre 2006**

Fête de l'Escalade Compagnie 1602, dans les rues de la Vieille-Ville de Genève, en collaboration avec les Tambours & Fifres de Meyrin

**12 décembre 2006**

Fête de l'Escalade à Chêne-Bourg

**24 février 2007**

Cortège du Carnaval de Chêne-Bourg

**21 avril 2007**

Production lors de la soirée annuelle de l'Harmonie La Lyre de Chêne-Bougeries

Une dizaine de musiciens se sont rencontrés à près de quarante reprises, au cours des répétitions et le comité s'est réuni dix fois en séance.

Depuis 2006, l'école de percussion accueille des jeunes dès l'âge de 5 ans. Ainsi, 7 nouveaux élèves ont rejoint la société durant l'année écoulée.

Pour fêter son 35<sup>e</sup> anniversaire, la société a organisé le 25 novembre 2006, le 19<sup>e</sup> Grand Prix Romand du Fifre et du Tambour à Chêne-Bourg. 70 concurrents, venus de toute la Suisse romande, ont participé à la manifestation. Le dimanche 26 novembre 2006, plus de 150 musiciens et musiciennes, appartenant à 7 sociétés genevoises de tambours et de fifres, ont défilé et participé à un magnifique concert au Point Favre.

## Le Théâtrochamp

Le Théâtrochamp, fondé par M<sup>me</sup> Anouchka Chenevard Sommaruga en 1981 à Jussy, s'est rapproché de la ville pour répondre à une demande croissante d'inscriptions.

En s'installant à Thônex en 1990, Théâtrochamp est passé professionnel en 1992 et a adhéré à l'association suisse du théâtre pour l'enfance et la jeunesse (l'ASTE) tout en se restructurant pour répondre aux exigences nécessaires à ce nouveau statut. Théâtrochamp est subventionné par de nombreux organismes cantonaux, municipaux, publics et privés. Au total, 90 enfants et adolescents provenant de différents milieux socioculturels et de diverses régions du canton et de France voisine participent aux divers ateliers, théâtre, chant, danse et à la création de spectacles.

Les cours s'organisent comme suit:

- Mardi de 17h15 à 18h30 et de 18h20 à 19h45: 2 groupes de préadolescents âgés de 11 à 13 ans (46 inscrits aux groupes PA1 et PA2)
- Mercredi de 19h00 à 20h45: 20 adolescents et jeunes adultes de 14 à 18 ans
- Jeudi de 17h00 à 18h15: 24 enfants de 7 à 10 ans (groupe des Pousstocs)

## Les 25 ans de Théâtrochamp

Le 18 novembre 2006, Théâtrochamp a fêté ses 25 ans d'existence à la salle communale de Jussy où il a vu le jour.

Plusieurs représentants des autorités des communes soutenant Théâtrochamp étaient présents, ainsi que plusieurs artistes, les amis, les anciens élèves de Théâtrochamp et les parents des élèves suivant les cours en 2006. Un dîner a été offert aux 170 invités. Les jeunes comédiens de Théâtrochamp ont présenté un spectacle sous la houlette de Fanny Cochard et de Frédéric Ducommun, membres du comité et comédiens de la troupe. Le livret avait été écrit par Daniel Ducommun. Jean-Paul Levet, membre du comité également, a assuré une partie des séquences musicales avec son accordéon. Cette très belle fête a d'ailleurs été relatée par la presse genevoise (*Le Chênois*, décembre 2006 et la *Tribune de Genève*).

## Les activités

Le dimanche 24 septembre 2006, Théâtrochamp fut l'invité de la commune d'Onex pour «Fête au village». A cette occasion, Théâtrochamp a repris, devant plus de cinq cents personnes réunies à la salle communale, le spectacle qui a marqué ses 25 ans, «Vie d'artiste, Scénamorphose», création de M<sup>me</sup> Danielle Meynet.

L'atelier écriture, qui avait débuté en avril 2006, s'est poursuivi tous les samedis, à raison de quatre heures, sous la direction de la scénariste, M<sup>me</sup> Stefane Mitchell, lauréate du Prix Cinéma suisse 2003. L'écriture du texte s'est terminée en mars 2007. Ont participé à cet atelier les adolescents suivants: Fanny Cochard, Frédéric Ducommun, Lucie Esteade, Alyssa Ferry, Alexandre Flahaut, Anaïs Gaggero, Aurélie Galletto, Lorraine Grandjean, Joëlle Luthi, Anouchka Miquel, Anouck Muller, Lara Patrelle, Samuel Regamey, Rossella Tuveri, Magali Vionnet et Alice Vogenstahl. Durant près d'une année, cet atelier a fonctionné merveilleusement bien grâce à l'enthousiasme, à l'assiduité, et à la passion de ce groupe qui a découvert la rigueur de l'écriture. Travail remarquable!



La population de Chêne-Bougeries et de ses environs aura donc le plaisir de découvrir la nouvelle création de Théâtrochamp, intitulée «Ma double Vie», qui sera présentée à la salle communale Jean-Jacques Gautier du 18 novembre au 2 décembre 2007.

En octobre 2006, la directrice de Théâtrochamp a suivi un stage intensif de direction d'acteurs avec Pico Berkowitch, organisé par *Fonction Cinéma*.

Deux élèves des ateliers PA1 et PA2, Mélinda Ucella et Yael Horowitz, ont été choisis après casting par Yochen Baechler, réalisateur de l'émission pour la jeunesse Z'AVÉVU, rubrique TOP-JOB. Le tournage a débuté les 6-7 mai 2006. Le 9 novembre eut lieu l'avant-première à la TSR qui réunissait les parents, les élèves, Anouchka Chenevard et toute l'équipe de production.

Un nouveau tournage a démarré avec les mêmes jeunes comédiens en février 2007. Fanny Cochard et Gabriel Bishop (groupe des adolescents) ont prêté leur voix pour la traduction des émissions «jeunesse», rubrique TOP-JOB, réalisées par les TV suisses italiennes et allemandes qui seront ensuite diffusées sur la TSR.

Jérémie Pochon Regamey a joué le personnage de l'empereur dans «Nick et L'empereur de Chine» pendant les fêtes de Noël, au Théâtre des Salons, dans une adaptation de Maya Le Roux, et une mise en scène de Francine Haskell.

En mars 2007, quatre enfants (Noa Pelizzari, Benoît Pecorini de l'atelier Pousstocs; Camille Clerc, Jérémie Pochon Regamey des ateliers PA1 & 2) ont été sélectionnés pour une émission pilote avec *Môm production* sur le thème du «Bien manger».

Le 13 mai 2007, Théâtrochamp a été invité au Festival de théâtre de Puplinge.

Hormis ces manifestations et divers engagements, les Pousstocs, les préadolescents, les adolescents et jeunes adultes de Théâtrochamp ont continué à participer à divers ateliers. Outre les ateliers de théâtre, ils ont eu la possibilité de suivre des cours de comédie musicale, de chant et de jeu clownesque.

## Cirquenchêne

Un chapiteau rouge, niché au milieu des arbres où des groupes d'enfants joyeux s'agitent en tous sens, c'est Cirquenchêne qui s'apprête à recevoir les amis du cirque pour ses spectacles pleins de lumières, de bonne humeur et d'entrain.

Cela fait des mois que les jeunes artistes mettent au point leurs numéros et la joie brille dans leurs yeux à la perspective de les montrer à un public enthousiaste et indulgent.

Suite aux visites répétées de jeunes vandales, l'intérieur du chapiteau fut saccagé et il a fallu une provision d'énergie et de courage de la part des animateurs et organisateurs pour terminer tant bien que mal la série des spectacles du printemps 2006.

Dès la dernière soirée, le chapiteau est démonté et regagne l'abri de son hangar en attendant des jours meilleurs.

Les stages d'été, organisés pour les enfants, qui devaient vivre la «magie du cirque» sous la tente pendant leurs vacances, ont eu lieu dans la spacieuse salle de gym de l'Ecole de Chêne-Bouggeries. Ces stages se sont déroulés dans la bonne humeur et chaque fin de semaine les jeunes stagiaires ont offert un merveilleux spectacle à leurs parents et amis réunis pour cette occasion. Quelle joie de montrer le résultat de leur travail de la semaine. Pour certains, c'est une première approche des disciplines du cirque, pas si simples qu'il n'y paraît à maîtriser.

Début septembre, les cours recommencent. Les enfants sont réunis par catégorie d'âge et de «savoir-faire». Deux entraîneurs professionnels proposent différentes activités qui, peu à peu, constitueront les spectacles de la saison suivante.

En cours d'année, les participants de Cirquenchêne offrent leur concours à certaines manifestations, dont la fête de Noël de la Clinique des Grangettes qui a eu lieu à la salle communale de Chêne-Bouggeries.

Une semaine «portes ouvertes» a été organisée, semaine durant laquelle les parents ont pu rejoindre leurs enfants dans la salle de gym pour essayer avec eux divers exercices. Plus d'un ont trouvé que cela n'était pas si facile! Les enfants ont ainsi pu montrer leur savoir-faire et donner quelques conseils à leurs parents. A chacun son tour!



Dès le mois de mars, les activités de Cirquenchêne sont à nouveau orientées sur la conception des spectacles de fin d'année scolaire. Quelques mamans s'activent déjà à la confection des costumes et les élèves discutent avec leurs entraîneurs des numéros qu'ils souhaitent réaliser.

Au printemps 2007, le chapiteau a retrouvé son «domaine» de la Gradelle, à côté du Centre de rencontres et de loisirs de Chêne-Bougeries, terrain mis gracieusement à disposition par la commune de Chêne-Bougeries.

Le 21 avril, c'est le jour «J» du montage du chapiteau. Dès la veille et encore le lendemain, des équipes de bénévoles se relaient pour transporter le matériel, planter les piquets, dresser la lourde tente puis aménager l'intérieur: la piste, le parquet, les gradins, les rideaux et les installations électriques. Les tâches se succèdent et représentent un dur labeur. Mais enfin, le résultat est là et le chapiteau rouge se dresse dans le soleil.

Tout à côté, la pimpante caravane contient la buvette dont il faut approvisionner les frigos en boissons tandis qu'à chaque spectacle de succulentes pâtisseries confectionnées par les membres de l'association régaleront le public pendant les entractes.

Les répétitions peuvent commencer et les spectacles tant attendus se déroulent comme chaque printemps.

Dès le mois de juillet 2007, les stages ont à nouveau lieu dans la salle de gym où Cirquenchêne se réjouit d'accueillir ses jeunes stagiaires.

Si vous désirez en savoir plus sur Cirquenchêne, vous pouvez surfer sur son site: [www.cirquenchene.ch](http://www.cirquenchene.ch)

## **Journal *Le Chênois***

L'Association «Le Chênois» a été constituée en 2003. Elle édite trois publications, à savoir le journal, l'annuaire et l'agenda culturel des Trois-Chêne. Le journal, fondé en 1915, paraît 7 fois l'an. L'agenda culturel chênois paraît au printemps, en automne et en hiver et informe les habitants des manifestations à venir. L'annuaire est édité en septembre: il s'agit d'un ouvrage de consultation indispensable pour la vie quotidienne des Chênois. Ces publications sont distribuées gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres chênoises par La Poste. L'Association du Chênois est composée de six représentants issus des conseils municipaux et des conseillers administratifs délégués à la culture des trois communes: le comité de l'association se réunit régulièrement pour régler les affaires courantes. Le comité de rédaction du journal *Le Chênois* est composé d'une dizaine de personnes qui collaborent pour la plupart de manière bénévole à cette publication.

**Tirage du journal, de l'agenda culturel et de l'annuaire:**

17'500 exemplaires

**Rédactrice en chef:**

M<sup>me</sup> Kaarina Lorenzini

**Secrétaire:**

M<sup>me</sup> Françoise Allaman

**Adresse:**

Chemin du Bois-Des-Arts 52, 1226 Thônex, case postale 145, 1225 Chêne-Bourg.

Tél.: 022 349 24 81; Fax: 022 349 14 81; E-mail: [lechenois@bluewin.ch](mailto:lechenois@bluewin.ch)

# Sports

## Centre Sportif Sous-Moulin

Fort de sa diversité, mais aussi de son unité, le Centre Sportif Sous-Moulin grandit et évolue avec la population des communes, en constante augmentation. Le complexe intercommunal reste un des éléments incontournables de la vie des habitants et, surtout, offre aux jeunes et à leurs aînés un lieu à la fois d'encadrement, d'épanouissement et de rencontre. Hors de toute tendance politique, c'est bien cette image concrète et positive qui doit demeurer à l'esprit et motiver toute décision actuelle ou future.

### Conseil Intercommunal

Le Conseil Intercommunal compte 18 membres, soit 5 conseillers municipaux par commune, avec une représentation de tous les partis politiques, et les 3 conseillers administratifs délégués aux sports. Y ont siégé durant 2006 :

**Chêne-Bougeries:** MM. E. Biedermann (CA sports), M<sup>me</sup> M. Bauduccio-Deluc, MM. M. Beker, L. Ischi, L. Meynet, R. Spinelli.

**Chêne-Bourg:** MM. P. Debarge (CA sports), J.-L. Boesiger, O. Dallais, M. L. Labeaume, M. Pala, O. Regard.

**Thônex:** MM. C. Détruche (CA sports), R. Droz, F. Forte, R. Stark, G. Guarino, P. Uehlinger

### Bureau du Conseil Intercommunal

Automatiquement membres du bureau, les conseillers administratifs délégués aux sports en font partie pour la durée de la législature, alors que le représentant du Conseil Intercommunal et le secrétaire (avec voix consultative) sont reconduits pour une année.

Ont participé aux séances en 2006: MM. E. Biedermann, P. Debarge, C. Détruche, conseillers administratifs; MM. O. Regard, F. Forte, L. Meynet, représentants et secrétaires du Conseil Intercommunal.

### Nominations statutaires

#### Présidence et vice-présidence

En juin, le Conseil Intercommunal nomme pour un an, selon un tournus entre les représentants des communes, ses président et vice-président. Ont tenu ces fonctions:

– du 1 <sup>er</sup> juin 2005 au 31 mai 2006	président	M. C. Détruche
	vice-président	M. P. Debarge
– dès le 1 <sup>er</sup> juin 2006	président	M. P. Debarge
	vice-président	M. E. Biedermann

### **Représentant du Conseil Intercommunal au bureau**

Selon les statuts, le bureau compte un conseiller intercommunal désigné pour une année par ses pairs. Ont siégé à ce poste:

- du 1<sup>er</sup> juin 2005 au 31 mai 2006 M. O. Regard
- dès le 1<sup>er</sup> juin 2006 M. F. Forte

### **Secrétaire du Groupement**

Egalement basée sur un tournus équitable entre communes et partis, cette fonction a été remplie par:

- du 1<sup>er</sup> juin 2005 au 31 mai 2006 M. F. Forte
- dès le 1<sup>er</sup> juin 2006 M. L. Meynet

### **Travaux du bureau du Conseil et du Conseil Intercommunal**

Un projet relatif à la rénovation du restaurant et au renouvellement des équipements de la cuisine a fait l'objet d'un examen attentif par le bureau. Ce dernier a également revu les horaires de présence des ASM, dans le cadre d'une convention y relative, liant les 3 communes chênoises.

De son côté, le Conseil intercommunal a rempli ses fonctions en exécutant les tâches statutaires dont il est chargé. Ainsi, il a examiné et entériné les comptes 2006 et le rapport de l'organe de contrôle, approuvé le rapport d'activité, contrôlé les situations budgétaires au 31 mars, 30 juin et 30 septembre 2006, voté le budget 2007 et procédé aux nominations statutaires annuelles.

Concernant le «dossier chauffage», le Conseil a décidé d'accorder un crédit complémentaire en vue d'une étude globale, comprenant le Centre (côté omnisports) et le stade. Il a demandé en parallèle de recevoir un bilan énergétique comparatif.

Rendue nécessaire par l'évolution du Groupement, une adaptation des Statuts et du Règlement intérieur a été soumise au Conseil. Portant plus précisément sur les absences au cours des séances et le préfinancement, les nouveaux articles ont été ratifiés par les Conseillers intercommunaux avant d'être soumis aux votes dans les communes.

### **Nombre de séances**

Le Bureau du Conseil s'est réuni treize fois en 2006. Le Conseil intercommunal a été convoqué à sept reprises, en légère hausse par rapport aux années précédentes. La commission Mérite Sportif a tenu deux séances.

## **Personnel**

Mis à part 1/2 poste supplémentaire au service technique, l'effectif n'a pas varié. 17 collaborateurs fixes travaillent au Centre.

Une partie du personnel technique a suivi un cours de technicien de glace. Par ailleurs, en début de saison «patinoire», un rappel des gestes de premiers secours a été dispensé aux gardiens par les Samaritains des Trois-Chêne.

14 personnes ont été engagées en qualité d'auxiliaires pour la patinoire.

## **Travaux, équipements, installations**

Les divers travaux suivants ont été réalisés:

- Dans le bâtiment omnisports: peinture par électrolyse du plafond de l'entrée; remplacement des tatamis et peinture du plafond; peinture des vestiaires et changement des bancs; climatisation de la salle de danse.
- Installation dans le bâtiment omnisports et la patinoire (vestiaires, couloirs, locaux annexes, bureaux) d'une détection incendie.
- Construction d'un terrain de pétanque devant le restaurant.
- Protection phonique au niveau des aéro-refroidisseurs extérieurs de la patinoire.
- Transformation d'un appartement situé dans le bâtiment du restaurant en deux salles de réunions.

## **Restaurant**

Le Restaurant 3-Communes fonctionne depuis l'ouverture du Centre. Quelques transformations, notamment au niveau des salles, et l'installation d'un four à pizzas ont été réalisées lors de la construction de la patinoire.

Les différentes normes d'exploitation ayant évolué, les autorités envisagent des travaux afin d'adapter les installations techniques de la cuisine.

## **Parc-Relais**

La Fondation des parkings a parfaitement compris le souci des autorités. Ses responsables ont fourni la bonne réponse à la situation de saturation permanente du lieu: les tarifs ont été intelligemment revus.

Restant identiques les trois premières heures, ils augmentent progressivement les heures suivantes. Le parc répond ainsi à son objectif premier: accueillir des véhicules pendulaires et des usagers du Centre Sportif.

## **Patinoire**

**Saison de glace:** la patinoire a ouvert ses portes au public au début du mois d'octobre. Les tarifs d'entrée sont demeurés inchangés depuis 2003. Le tarif des abonnements annuels communier et non communier demeure différencié contrairement au tarif des entrées uniques.

Le public paraît avoir été plus nombreux. L'assiduité du club n'est, quant à elle, plus à prouver.

Une promotion plus spécialement ciblée sur les écoles des communes voisines, suisses et françaises, a été lancée.

Créer la glace demeure un exercice délicat. Sa qualité doit correspondre aux besoins différents des utilisateurs (hockey, artistique, public). Les gardiens s'y emploient au mieux, tout en gérant les pannes soudaines.

A pieds nus sur la patinoire, c'est faisable à Sous-Moulin ! La halle a été totalement transformée pour les Championnats suisses de judo, la température ambiante augmentée et un plancher posé sur la glace.

**Animations:** la Fête de la glace inaugure à la même date la saison de patinage dans toute la Suisse romande. Les Centres de Loisirs et de Rencontres et le Centre Sportif ont collaboré en vue d'organiser plusieurs activités (fête de l'Escalade, vide-grenier, jeux sur glace en famille). Un calendrier géant de l'Avent, dessiné par les élèves des écoles chênoises, a été exposé sur le promenoir.

Le Centre est membre de l'Association des Patinoires artificielles romandes et tessinoises depuis l'ouverture de la patinoire. Le directeur du CSSM en a été élu président cette année.

## **Entraînements, activités**

Les plans d'occupation hebdomadaire des installations sont établis en collaboration avec les clubs, selon une base horaire peu modifiable. Ils s'efforcent de répondre à leurs besoins et aux règlements de leurs fédérations respectives.

Pendant la semaine, les entraînements des sportifs, des plus jeunes aux ligues nationales, prennent place dès la fin de l'après-midi pour se terminer en fin de soirée. Les championnats ont principalement lieu les vendredis soir, samedis et dimanches.

Les salles ou terrains restés libres dans la journée, éventuellement en soirée, peuvent être loués à l'année ou ponctuellement. Divers groupes viennent régulièrement y pratiquer leurs activités (écoles, gym, aérobic, arts martiaux, ...).

Lorsqu'ils croisent les adeptes de la musculation, les danseurs de SalsaVirus se font remarquer par leur touche plus «glamour».

Les vacances ne sont pas faites pour le repos mais bien pour libérer la folle énergie des jeunes participant aux camps polysportifs et des juniors inscrits aux stages des clubs (handball, volley-ball, agrès, arts martiaux, football, tennis).

## Manifestations

Sous-Moulin a reçu les traditionnels tournois de football (salle et extérieur), handball, volley-ball, arts martiaux, hockey. S'y sont également tenues des journées sportives (écoles ou entreprises).

Peuvent être mis en évidence des événements plus importants ou particuliers comme: boxe thaïe, gala (Chiang Mai Muay Thai); basket, Coupe de Suisse romande, minimes; volley, Geneva Mini Master, -15 à -20 ans; football, Tournoi de Pentecôte, Binter; gymnastique, Fête cantonale; tir à l'arc, Championnats de Suisse; gymnastique artistique masculine, Rencontre internationale -18 ans (Pays-Bas, Roumanie, Suisse); trampoline, Coupe du Léman.

**A la patinoire:** peu de place pour des «extras»! En fin de saison, gala de clôture de la section artistique; ouverture de la patinoire par la Fête de la glace; judo, Championnats de Suisse.

## Vie des Clubs

Les saisons qui se suivent ne se ressemblent pas forcément. Dans un sens ou dans un autre, la réussite et l'échec se côtoient d'une année à l'autre. Les clubs se fixent des objectifs, ont des ambitions et mettent toute leur énergie pour les réaliser.

C'est en partie au Centre Sportif que les équipes, des juniors au plus haut niveau, se retrouvent en partageant leurs efforts et leurs espoirs.

En raison des exigences des championnats et du nombre grandissant de jeunes sportifs, l'attribution des tranches horaires d'entraînements et de compétition pose de plus en plus souvent des problèmes épineux. Bien que résolus, grâce à la compréhension mutuelle, il est évident que la répartition des salles ne répond plus aux besoins actuels.

**Chêne Basket:** montée en LNB en 2005, la première équipe s'y est maintenue en 2006-2007. Les cadets 1 ont été champions de Suisse 2006, le mouvement jeunesse a accroché plusieurs titres cantonaux et intercantonaux.

**Chênois Handball:** quel défi pour la formation de 2<sup>e</sup> ligue! Avec pour ambition de passer en 1<sup>e</sup> ligue dès la saison 2006-2007, elle a été admise en LNA par dérogation sur décision de la Ligue suisse de handball. Sa difficile expérience, ponctuée de défaites contre des contingents plus aguerris, se poursuivra une saison encore. Les jeunes handballeurs, en pleine expansion, sont stimulés par l'exemple de leurs aînés.

**Chênois Volley-ball:** saison 2005-2006 terminée en apothéose pour la LNA! Un doublé: champion Suisse et vainqueur de la Coupe. Ces résultats lui vaudront de disputer une Coupe d'Europe la saison suivante. Les volleyeurs de LNB, essentiellement des jeunes formés au club, regagnent la 1<sup>e</sup> ligue en 2006-2007. Le développement du mouvement juniors se poursuit.

**Tennis:** promues en LNB la saison précédente, les jeunes seniors dames ont réussi à se maintenir à ce niveau. La relève est assurée par les équipes juniors A et B, masculines et féminines.

**Football:** mauvais début de saison pour l'équipe de 1<sup>e</sup> ligue, qui devra se battre pour améliorer sa position, imitée en cela par la 2<sup>e</sup> ligue. Les filles jouent en LNB et 2<sup>e</sup> ligue. Les effectifs des sections juniors, filles et garçons, sont en augmentation. Pour le plaisir, un match cadeau: Dynamo Bucarest a été invité à disputer une rencontre amicale. Administrativement, un nouveau comité a été élu au printemps.

**Club des Patineurs 3-Chêne:** les hockeyeurs de l'équipe fanion sont demeurés en 2<sup>e</sup> ligue. Les juniors sont représentés dans toutes les catégories de jeu. Les lames du Genève-Servette LNA ont griffé la glace pour un entraînement. Le contingent féminin a des bases stables. Les artistiques se font remarquer tant au niveau cantonal que romand, voire national. Victimes de leur succès, les écoles de patinage et de hockey peinent à répondre aux demandes d'inscription. Un nouveau comité a également été nommé.

## Conclusion

Avec ses forces et ses faiblesses, le Centre Sportif Sous-Moulin est un outil de travail utile, performant et indispensable à la vie des 3 communes chênoises.

Au seuil d'une nouvelle législature, il est du devoir du Conseil intercommunal d'en mesurer l'importance, en étant conscient de la volonté politique et de l'esprit pour lesquels les communes se sont engagées, il y a plus de vingt ans.

A leurs représentants d'apporter les aménagements qui vont de pair avec l'évolution de la société, mais également d'en conserver les bases statutaires qui ont donné au Groupement sa solidité et sa durée.



I.	Services de la mairie et Troupes communales	23
II.	Culture et sports	39
III.	<b>Projets et infrastructures</b>	77
IV.	Ecole et activités sociales	97
V.	Finances	133
VI.	Renseignements officiels	157

## Aménagement

Le développement urbanistique de la ville de Chêne-Bougeries s'effectue depuis 1988, selon les idées directrices bien précises de l'aménagement communal. En effet, tout en participant à l'effort cantonal de densification des zones à bâtir existantes, elle veut signifier son attachement à la zone villas qui caractérise son territoire. Sa contribution supplémentaire vise ainsi avant tout à atteindre en zone villas les limites du coefficient de base prévu par la loi.

La ville de Chêne-Bougeries demeure bien décidée à marquer clairement la coupure entre le développement de la couronne urbaine de la ville de Genève et le territoire communal. Le glissement vers une banlieue urbaine doit être stoppé et le caractère de zone de transition verte et autonome, entre l'agglomération genevoise et celle d'Annemasse, renforcé.

Chêne-Bougeries, zone de respiration entre deux ensembles denses, est à considérer comme une zone géographique résidentielle très verdoyante, de villas, de centres scolaires, médico-sociaux et de récréation, avec quelques densifications comme aux chemins De-La-Montagne, de la Gradelle, du Pont-de-Ville, de la Chevillarde et de Grange-Canal.

Concernant les secteurs de la Gradelle, de Grange-Canal et de la Chevillarde, situés en troisième zone de développement, la commune veut favoriser un urbanisme harmonieux, avec une volumétrie modulée qui limite le débordement de la ville de Genève et marque le développement de celle de Chêne-Bougeries.

En conséquence, cette dernière ne souhaite pas densifier outre mesure les parcelles situées de part et d'autre des grands axes, en particulier de la route de Chêne. Toujours dans l'attente d'un concept cantonal de circulation, Chêne-Bougeries a fait l'hypothèse du maintien de trois axes à grand trafic: les routes de Chêne, de Malagnou et de Florissant. Elle désire protéger la qualité de vie le long des voies de desserte secondaires, sur lesquelles la vitesse du trafic doit céder le pas à la sécurité et à la limitation des nuisances. Elle cherche également les moyens de contenir le trafic pendulaire prévisible sur la route Jean-Jacques Rigaud.

Par ailleurs, les parcs Stagni/Sismondi demeurent d'un intérêt exceptionnel pour l'ensemble de la commune. Avec le préau de l'école de Chêne-Bougeries, ils constituent le lieu des activités sociales et politiques communales. Ces espaces seront revalorisés dans le cadre, entre autres, d'aménagements complémentaires à celui de la voie verte accompagnant le projet CEVA. Cela étant, les idées directrices en matière d'aménagement communal ont fait l'objet d'un examen attentif dans le cadre des travaux du groupe de travail «Plan directeur communal». C'est sur la base de ces derniers, entérinés par la commission Aménagement-circulation-transports, qu'un appel d'offres y relatif a été lancé.

### **CEVA**

Attendue depuis plus d'un siècle par le Canton de Genève et ses proches voisins, la liaison ferroviaire Cornavin – Eaux-Vives – Annemasse (CEVA) sera bientôt une réalité. Elle permettra de relier Annemasse à Genève en 17 minutes en Trains Grandes Lignes (avec arrêt aux Eaux-Vives), et Cornavin aux Eaux-Vives en 9 minutes.

Le projet CEVA est actuellement en phase de Procédure d'approbation des plans (PAP). Les travaux ont débuté en 2005 pour la partie Cornavin (lot 1), et commenceront en 2007 pour le reste du tronçon. La mise en service est prévue pour 2010-2012.

Le projet CEVA prévoit la construction de 4,8 kilomètres de voies ferrées en tunnel entre deux tronçons existants, Cornavin – La Praille et Eaux-Vives – Annemasse, afin de terminer un réseau conçu au xix<sup>e</sup> siècle déjà. La ligne entre les Eaux-Vives et la frontière (4 km) sera doublée et enterrée en tranchée couverte. Ainsi, les deux tiers de CEVA seront souterrains.

La commune a formé opposition le 10 octobre 2006 auprès de l'Office fédéral des transports, ceci avant tout afin d'avoir accès au dossier. Depuis, plusieurs entretiens se sont déroulés avec la direction du projet CEVA, ainsi qu'avec des représentants de la direction des grands projets de travaux CFF.

### **Mise en zone 30km/h. du quadrilatère Nord (Gradelle/Fourches/David-Munier/J.-J. Rigaud)**

Le 4 février 2002, la commission des routes votait à l'unanimité un crédit d'étude relatif à une étude de circulation dans le secteur nord de la commune, crédit qui comprenait les études préalables, le rassemblement des données, la présentation du projet à l'ancienement Office des transports et de la circulation, l'établissement du projet définitif des aménagements, le dossier de soumission ainsi que le devis général.

Ledit crédit avait été voté à l'unanimité par le Conseil municipal lors de sa séance du 7 mars 2002.

Le 15 juin 2006, le Conseil municipal votait un crédit d'engagement de CHF 87'500.- relatif à des travaux d'aménagement du chemin des Fourches, plus précisément sur la partie comprise entre le chemin des Buclines et le chemin David-Munier.

Il convient désormais de pouvoir réaliser des aménagements complémentaires de la zone 30km/h., lesquels ont déjà fait l'objet d'une demande d'autorisation de construire en bonne et due forme, laquelle a été délivrée le 16 mai 2006 par le Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI).

Le coût de ces travaux, lesquels comprennent une installation de chantier, la mise en place de pavages et de bordures, des travaux de génie civil relatifs à la chaussée, l'évacuation des eaux et les mesures de marquages, s'élève à CHF 160'000.-.

Le Conseil municipal a décidé lors de sa séance du 7 décembre 2006 de donner un préavis favorable afin de procéder aux travaux.

**Chêne-Bougeries/chemin du Pré-du-Couvent (enquête publique N° 1491)  
Projet de plan localisé de quartier N° 29528-511**

Le projet de PLQ N° 29528-511 couvre les parcelles n° 1730, 2200, 2201 et pour partie 1614 de la feuille cadastrale n° 8 de la commune de Chêne-Bougeries.

Le Bureau central d'aide sociale (BCAS), propriétaire desdites parcelles, projette d'y construire un EMS dit «Le Nouveau Prieuré», appelé à remplacer une construction existante, laquelle s'avère difficilement transformable et adaptable aux normes actuellement en vigueur, de par le coût élevé des travaux à envisager.

Comme alternative, le BCAS a privilégié la variante «reconstruction», laquelle a fait l'objet d'un concours d'architecture remporté par le bureau Devanthéry et Lamunière SA. Schématiquement, il convient de relever que le projet retenu vise à organiser trois bâtiments autour d'une cour centrale couverte, appelée place du Village, où se dérouleraient diverses activités. Ledit projet regroupera un établissement médico-social, une résidence pour personnes âgées, une crèche, un foyer pour étudiants et des espaces dévolus à la Fondation Clair Bois. Par ailleurs, un mail serait créé le long du chemin du Pré-du-Couvent.

Le projet de PLQ N° 29528-511 a fait l'objet d'une enquête publique N° 1491 du 28 août au 29 septembre 2006 inclusivement. Par courrier daté 30 octobre 2006, M. Robert Cramer, conseiller d'Etat en charge du Département du territoire (DT), indiquait que ladite enquête publique n'avait suscité aucune observation.

Le Conseil municipal a décidé lors de sa séance du 1<sup>er</sup> février 2007 de donner un préavis favorable à ce projet.

**Chêne-Bougeries/route de Chêne/chemin Jules-Cougnard (enquête publique N° 1489)  
Projet de plan localisé de quartier N° 29491-511**

Conformément à la demande du Département du Territoire du 5 septembre 2006, le projet de PLQ N° 29491-511 a fait l'objet d'une enquête publique N° 1489 du 11 septembre au 10 octobre 2006 inclusivement.

Par courrier daté 5 mars 2007, M. Robert Cramer, conseiller d'Etat en charge du Département du territoire (DT), demandait de soumettre au Conseil municipal, pour préavis, ledit plan localisé de quartier, en joignant à son courrier copies des observations reçues durant l'enquête et des réponses du Département.

Le Conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 10 mai 2007, de donner un préavis défavorable à ce projet.

**Projet de plan d'attribution des degrés de sensibilité au bruit selon l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit (OPB) - Enquête publique N° 1496 - Plan N° 29312-511**

Une version remaniée du plan d'attribution des degrés de sensibilité au bruit concernant la commune de Chêne-Bougeries avait été transmise par la direction de l'Aménagement du territoire (DT), le 26 septembre 2006. Ce plan avait subi des modifications essentielles par rapport à une version antérieure, raison pour laquelle il devait suivre une nouvelle procédure de consultation complète et de mise à l'enquête publique.

En effet, les plans adoptés dans le cadre d'une première phase d'élaboration d'attribution des degrés de sensibilité au bruit avaient été pour la plupart annulés par deux arrêts du Tribunal administratif des 19 juin 2001 et 23 mars 2004.

Suite à ces deux arrêts, les critères d'attribution des degrés de sensibilité utilisés jusqu'à 2004 ont dû être adaptés, en particulier pour ce qui concerne les 4<sup>es</sup> zones. L'article 19, alinéa 2, de la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LaLAT) du 4 juin 1987, stipule que «la 4<sup>e</sup> zone est destinée principalement aux maisons d'habitation comportant en principe plusieurs logements. Lorsqu'elles ne sont pas susceptibles de provoquer des nuisances ou des inconvénients graves pour le voisinage ou le public, des activités peuvent également y être autorisées».

Le Tribunal administratif en a déduit que «en principe, il doit être considéré que la 4<sup>e</sup> zone répond aux critères de l'article 43, alinéa 1, lettre b (OPB), selon lesquels le degré de sensibilité II est à appliquer «dans les zones où aucune entreprise gênante n'est autorisée, notamment dans les zones d'habitation» et non à ceux de la lettre c de cette disposition. Celle-ci doit être réservée aux zones qui poursuivent un objectif de mixité où l'habitat n'est pas considéré comme prépondérant (zones mixtes «d'habitation et artisanale»).

En conséquence, il y a lieu d'attribuer, par principe, en première analyse, le degré de sensibilité II aux 4<sup>es</sup> zones, conformément à l'article 43, alinéa 1, lettre b (OPB), et non pas le degré de sensibilité III comme le prévoyaient les précédentes versions des plans cités, annulés précisément pour ce motif.

Le projet de plan d'affectation, mis à l'enquête publique du 2 au 31 octobre 2006 inclusivement, respectait donc bien évidemment les principes de jurisprudence susmentionnés et a fait l'objet d'un examen par la commission cantonale de protection contre le bruit.

Le Conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 8 mars 2007, de donner un préavis favorable à ce projet.

#### **Chêne-Bougeries/chemin de Challandin (enquête publique N° 1509) Projet de modification des limites de zones N° 29593-511**

Au vu du préavis défavorable prononcé en mars 2006 par le Conseil municipal, le Conseil d'Etat avait auditionné le Conseil administratif de Chêne-Bougeries en mai 2006 en vertu de l'article 16, alinéa 4 LaLAT. Il est ressorti de cette audition que la limitation des gabarits des futurs immeubles prévus à 15 mètres par le projet initial ne semblait pas suffisante aux autorités communales qui ont souhaité les diminuer encore pour atteindre le gabarit des constructions prévues dans le voisinage, à l'ouest du chemin Falletti, soit 13m50.

Après avoir fait vérifier par un bureau d'architecture que les modifications apportées ne diminueraient pas de manière considérable le potentiel constructible du périmètre qui s'élève à environ 150 logements, le Conseil d'Etat a décidé de modifier le projet. Il a ainsi indiqué dans le projet de loi le nouveau gabarit qui spécifiait, également à la demande des autorités de Chêne-Bougeries, que le périmètre est destiné à accueillir du logement tout en garantissant la possibilité de prévoir quelques activités en bordure de la route de Chêne.

Par ailleurs, les parcelles situées près du chemin Falletti et de part et d'autre du chemin Marie-Jeanne ont été retirées du projet de modification des limites de zones.

Compte tenu des modifications apportées, une nouvelle enquête publique (N° 1509) s'est déroulée du 22 janvier au 20 février 2007.

Lors de sa séance du 8 mai 2007, la commission Aménagement-circulation-transports a examiné ce dossier.

#### **Chêne-Bougeries/Grange-Canal (enquête publique N° 1490) Projet de plan de site N° 29577-511**

Conformément à la demande du Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI) du 5 septembre 2006, le projet de plan de site N° 29577-511 a fait l'objet d'une enquête publique N° 1490 du 11 septembre au 10 octobre 2006 inclusivement.

L'instruction de ce plan était coordonnée avec celle du plan localisé de quartier voisin N° 29489-511. Par courrier daté 12 mars 2007, Mme Sabine Nemec-Piguet, cheffe du Service des monuments et des sites/Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI), demandait de soumettre au Conseil municipal, pour préavis, ledit plan de site, en joignant à son courrier copies des observations reçues durant l'enquête et des réponses du Département.

Le Conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 10 mai 2007, de donner un préavis défavorable au dit projet.

## **Chêne-Bougeries/Pré-Babel (enquête publique N° 1513) Projet de plan localisé de quartier N° 29487A-511**

Le projet de plan localisé de quartier situé le long du chemin de Grange-Canal au lieudit «Pré-Babel» N° 29487-511 ne contenant toujours pas de limitation de gabarit mais prévoyant au contraire la réalisation d'un bâtiment de 10 étages sur rez et d'un bâtiment de 8 étages sur rez, le Conseil municipal a refusé lors de sa séance du 9 février 2006 de le préaviser favorablement. En raison de tout ce qui précède, le projet de PLQ a été remanié. Il prévoit désormais la construction de bâtiments de gabarit R+3, R+6, R+7 et R+8.

Ledit PLQ a fait l'objet d'une nouvelle enquête publique du 16 février au 16 mars 2007.

Par courrier daté 11 avril 2007, M. Robert Cramer, Conseiller d'Etat en charge du département du territoire (DT), demandait à ce que ce dernier soit soumis au Conseil municipal pour préavis.

La commission Aménagement-circulation-transports a préavisé favorablement à l'unanimité, le projet de PLQ N° 29487A-511, lors de sa séance du 8 mai 2007.

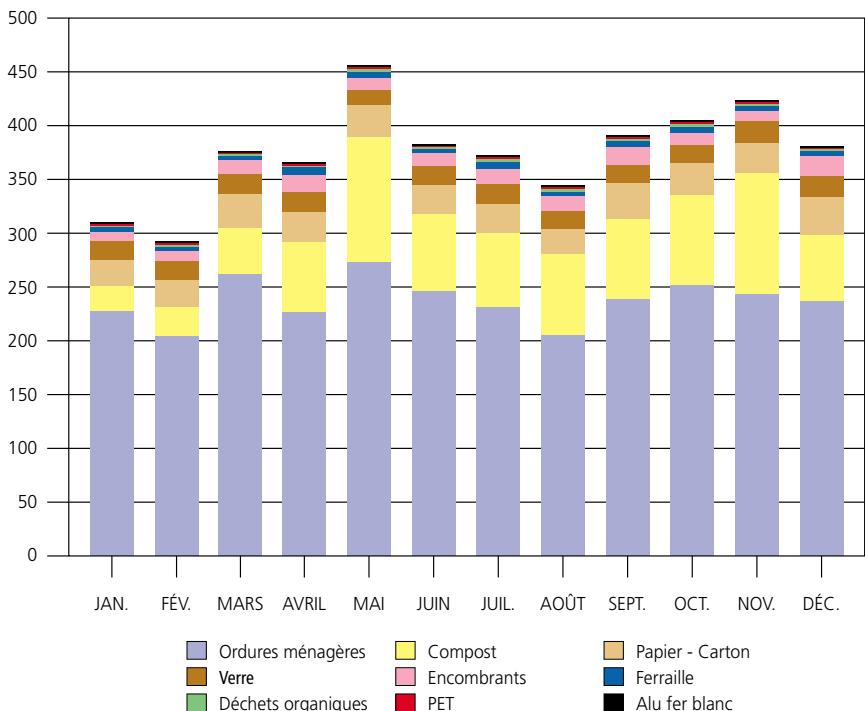
## **Voirie – Traitement des déchets**



Il convient de mettre tout particulièrement en exergue 2 nouveautés ayant marqué les 12 derniers mois, soit l'acquisition d'un nouvel engin destiné au nettoyage des trottoirs ainsi que la mise sur pied d'une tournée hebdomadaire de collecte des déchets organiques. A cet égard, il s'agit de préciser que le compost à base de déchets verts ne saurait être confondu avec l'organique, lequel, fermentant, produit du gaz par méthanisation. Cette collecte supplémentaire constitue indéniablement un plus pour l'environnement, modifiant nos habitudes de consommation et renforçant le tri sélectif des déchets.

Par ailleurs, l'ensemble des véhicules utilisés par les collaborateurs des services extérieurs rouent désormais au bio diesel à base d'éther méthylique de colza.

### Répartition des déchets 2006



Une première déchetterie enterrée a été installée sur la place de Conches réaménagée. Ce nouveau point de collecte proposant davantage de contenants, de propreté et de confort d'utilisation, développé sur la base d'un modèle similaire récemment installé en ville de Genève et sur le territoire de la commune de Plan-Les-Ouates devrait être plébiscité par les utilisateurs. La station pilote de la nouvelle place de Conches est à considérer comme une prémissse à l'implantation de 18 autres installations réparties sur l'ensemble du territoire communal.



En marge des avancées environnementales citées, force est toutefois de constater qu'un nombre encore trop grand d'administrés ne respecte pas les jours de levées des encombrants, ferraille ou autres ramassages spéciaux. Par ailleurs, une nette augmentation des dépôts sauvages d'appareils électroménagers ou électroniques a été constatée. A cet égard, il convient de relever que depuis 1998 déjà, le consommateur paye une taxe anticipée de recyclage lors de l'acquisition du matériel cité, lui permettant ainsi de remettre, sans frais, son ancien matériel au vendeur. Ainsi, le fait que les usagers n'aient pas systématiquement recours aux 3 points de collecte ad hoc situés sur le territoire cantonal implique de devoir recourir à des transports spéciaux supplémentaires pour ce type de déchets.

Tenant compte de l'importante augmentation du tonnage des déchets verts déposés à la déchetterie située dans le périmètre de la mairie, la mise sur pied de contrôles plus fréquents de la provenance desdits déchets est envisagée.

## Bâtiments – Constructions

La période sous revue a été marquée par un entretien soutenu de l'ensemble des bâtiments propriété communale qu'il s'agisse de biens relevant du patrimoine administratif ou du patrimoine financier.

Ainsi, partout où cela a été possible, des réparations parfois importantes ont été entreprises.

Nonobstant ces efforts d'entretien et de valorisation, force est d'admettre que quelques éléments du patrimoine accusent une certaine vétusté.

Tel est le cas de la piscine du Belvédère dont les équipements techniques ont plus de trente ans. Ainsi, les installations de ventilation ainsi que les pompes ont dû être entièrement renouvelées ou modifiées. Par ailleurs, le traitement de l'eau par électrolyse en lieu et place du chlore sera réalisé dans un proche avenir.

A l'occasion d'un changement de locataire, le bâtiment sis 2, chemin De-La-Montagne, propriété de la Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries, a fait l'objet de travaux, lesquels ont permis d'améliorer les installations techniques et d'accroître la surface locative de par une meilleure redistribution des locaux.

Consentir à des investissements liés à des travaux de rénovation jugés très conséquents conduit de fait souvent à une valorisation opportune des immeubles concernés.

Une telle approche devra être prise en compte, le moment venu, dans le cadre des futurs travaux de rénovation complète (ascenseurs, pièces d'eau, redistribution de la typologie, ...) ou de reconstruction des divers bâtiments, propriété de la commune, situés dans le secteur Jean-Jacques Rigaud/Beaumelon.

Par ailleurs, et concernant le patrimoine financier, il convient de relever que lors de sa séance du 16 mars 2006, le Conseil municipal a décidé de faire l'acquisition d'un bâtiment sis 18 rue de Chêne-Bougeries, ceci pour un montant de CHF 750'000.-.

De plus, et avec l'appui des régies mandataires en charge de la gestion des immeubles de rapport, il convient également de signaler qu'à l'occasion de chaque changement de locataire des travaux de rafraîchissement des logements sont désormais systématiquement entrepris conduisant à une adaptation des conditions de bail, ceci sur la base du barème et de l'indice de vétusté adoptés par les régies genevoises.

## Ecoles

Suite à la décision du Conseil municipal lors de sa séance du 10 novembre 2005 de voter un crédit d'un montant de CHF 725'800.- destiné à la réfection partielle de l'enveloppe de l'école du Belvédère, les menuiseries extérieures ont été décapées par cryogénérisation puis revernies. Les stores d'origine ont été remplacés. L'étanchéité des toitures plates de l'école a été renforcée, tant pour améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment que pour accroître le confort des usagers.

Enfin, reprenant un dessin original de l'architecte P. Waltenspuhl, un jardin fleuri a été créé sur la terrasse du 1<sup>er</sup> étage permettant ainsi un rafraîchissement adiabatique des classes enfantines. C'est dans le cadre de cette réflexion sur les économies d'énergie que le Conseil municipal a décidé lors de sa séance du 8 mars 2007 de voter un crédit d'investissement d'un montant de CHF 88'000.- destiné à l'installation d'une centrale solaire photovoltaïque à caractère didactique sur le toit du bâtiment et destinée à produire l'énergie nécessaire au fonctionnement de l'éclairage du préau et d'un garage à vélos situé en sous-sol.



Ce projet développé de concert avec l'association TerraWatt prévoit par ailleurs d'installer dans le hall d'entrée de l'école, un panneau indicateur permettant aux enfants de mieux comprendre les équivalences de production d'énergie. L'installation projetée, d'une surface de 18m<sup>2</sup>, produisant 2'200 kw/an, permettra de sensibiliser, par l'intermédiaire d'une méthode participative, tant les élèves que le corps enseignant, aux enjeux énergétiques sous-tendant la notion de développement durable.

Concernant l'école de Grange-Canal, il a été procédé au remplacement de la chaufferie du bâtiment; ceci nonobstant le fait que ce dernier est appelé à une démolition reconstruction dans le cadre de la création projetée d'un demi-groupe scolaire destiné aux enfants des futurs habitants des PLQ planifiés dans le secteur. Les coûts de cet entretien ont pu être minimisés grâce à l'installation de matériel d'occasion rachetée aux SIG.

En marge des travaux cités, il convient de relever que plus de CHF 290'000.– ont été consacrés à l'entretien ainsi qu'à des travaux de moindre importance dans l'ensemble des bâtiments scolaires. A cet égard, relevons encore que l'ensemble desdits bâtiments chauffés au mazout le sont désormais par l'intermédiaire d'un combustible dessoufré.

### **Aménagement des places de jeux**

Lors de sa séance du 7 décembre 2006, le Conseil municipal a décidé de voter un crédit d'un montant de CHF 122'000.– destiné au réaménagement des préaux des écoles de Chêne-Bougeries et du chemin De-La-Montagne. Ce dernier fait suite au réaménagement des

places de jeux des écoles de Conches et de la Gradelle entrepris en 2003 déjà. L'école du chemin De-La-Montagne ne disposait d'aucune place de jeux en tant que telle. Par ailleurs, l'espace du préau couvert était utilisé fréquemment, voire quotidiennement, en tant que terrain de football improvisé, empêchant les jeunes élèves d'accéder pleinement au préau de leur école.



Concernant l'école de Chêne-Bougeries, il convient de souligner que, de par leur vétusté, les jeux en bois équipant le préau n'étaient guère réparables. De plus, ces derniers ne répondaient plus aux normes de sécurité en vigueur. Par ailleurs, la place de jeux située dans le parc de la villa dite Grange-Canard, sise au chemin de Grange-Canal, laquelle accueille des élèves de classes spécialisées du service médico-pédagogique, a été sécurisée et adaptée aux besoins particuliers des élèves de l'institution.

Lors de sa séance du 14 septembre 2006, le Conseil municipal a décidé de voter un crédit d'investissement d'un montant de CHF 3'800'000.– destiné à entreprendre la construction d'une centrale de chauffe à bois alimentant divers bâtiments administratifs ainsi que la construction d'un bâtiment à usage des services techniques communaux. Rappelons à cet égard, qu'en mars 2003 déjà, une étude relative à l'installation d'une telle chaufferie dans l'enceinte des parcs et promenades avait été initiée dans une perspective de développement durable. Par courrier daté 4 août 2005, M. Robert Cramer, conseiller d'Etat, président de l'ancienement DIAE, octroyait à la commune de Chêne-Bougeries une subvention globale de CHF 406'000.–, provenant à hauteur de CHF 156'000.– du programme Canton/Confédération et à hauteur de CHF 250'000.– du fonds d'équipement cantonal pour les énergies renouvelables. Ce projet dont les équipements d'exploitation ont été optimisés en utilisant, lors des pointes de consommation, l'installation au gaz existante chauffant la salle communale Jean-Jacques Gautier, permettra dans un avenir proche de chauffer par du bois-énergie, l'ensemble des immeubles administratifs situés dans le périmètre de la mairie, ainsi que l'immeuble sis 130 route de Chêne et la salle communale. Les volumes construits hors terre seront utilisés par les collaborateurs du service des parcs et promenades et seront désormais globalement intégrés dans les espaces verts avoisinants, lesquels seront à terme décloisonnés et mis en réseau.



## Routes et Cimetière



Environ CHF 250'000.- ont été consacrés à des travaux de réfection d'ornières et de fissures de diverses chaussées, lesquelles présentaient parfois un fort état de dégradation.

Ainsi, des chantiers ont été conduits dans les emplacements suivants:

- carrefour du chemin De-La-Montagne/chemin du Pont-de-Ville
- remplacement de l'éclairage public sur potence au chemin Dupuy
- trottoirs de la route Jean-Jacques Rigaud
- carrefour du chemin des Bougeries/chemin de la Colombe
- avenue Georges-Werner
- chemin de Vert-Pré
- chemin du Villaret
- débouché du chemin du Vieux-Clos sur la route de Florissant.

En marge de ces travaux d'entretien parfois importants, il convient de relever que le Conseil municipal a décidé de voter les crédits d'investissements suivants:

– aménagement du chemin des Fourches	CHF 87'500.-
– aménagements complémentaires du carrefour chemin Naville/chemin de Fossard	CHF 50'000.-
– aménagements complémentaires de la zone 30km/h. dans le secteur Gradelle/Fourches/David-Munier et J.-J. Rigaud	CHF 160'000.-
– aménagement du Rondeau des Bougeries	CHF 174'000.-
– réfection des arrêts de bus chemin De-La-Montagne/chemin Castan	CHF 273'000.-

Concernant ce chantier du chemin De-La-Montagne, il convient de relever que la commune de Chêne-Bougeries a eu recours au premier asphalte végétal mis sur le marché en Suisse.

Concernant le cimetière, signalons qu'un jardin du souvenir digne de ce nom a été installé sous le columbarium et qu'un nouvel emplacement destiné aux caveaux a été raccordé aux canalisations.

Notons encore qu'un hiver clément a permis de ne recourir que durant 3 jours au sablage des voiries contribuant ainsi à atténuer la pression sur les sols.

En marge de multiples réparations, les 9 collaborateurs du service Routes et cimetière ont pour missions principales :

- d'entretenir au quotidien les 66 kms de voiries communales ainsi que les canalisations,
- d'entretenir les déchetteries,
- de collecter les déchets, en particulier ceux abandonnés en dépôt sauvage, ceci en collaboration avec la société mandataire Transvoirie SA en charge des diverses levées,
- d'entretenir le mobilier urbain et de procéder à l'enlèvement des corbeilles et des récipients destinés à la collecte des déjections canines,
- d'effectuer la livraison du matériel de fête loué par des particuliers ou des associations,
- de procéder au montage et au démontage des diverses installations nécessaires au bon déroulement des nombreuses manifestations communales,
- de procéder au rafraîchissement des marquages routiers,
- d'entretenir au quotidien la flotte des véhicules et machines,
- d'entretenir le cimetière tout en procédant aux travaux d'inhumation, voire d'exhumation, requis.



## Parcs et Promenades



dans la partie sud située entre le pont de chemin de fer et le parc Floraire-commune de Chêne-Bourg.

Les 6 collaborateurs du service Parcs et promenades, appuyés par 5 stagiaires ont:

- étendu le réseau privé communal d'arrosage automatique,
- effectué pour un montant de plus de CHF 30'000.- des plantations diverses dont 7 jeunes chênes, des haies champêtres, ainsi qu'un nombre considérable de fleurs ou autres plantes d'ornement destinées à décorer les massifs et vasques disséminés sur le territoire communal,

Le projet d'entretien différencié «Signature Chêne-Bougeries», lequel consiste entre autres à mettre en phase la valeur d'usage d'un site et les moyens à consentir pour son entretien, a continué de progresser. Ainsi, les parcs Mirany, Stagni et Pavid ont bénéficié d'une telle gestion différenciée tandis que le quadrilatère des divers espaces verts situés aux alentours de la mairie a fait l'objet d'un entretien plus soutenu attestant de la valeur ajoutée attribuée au prolongement extérieur du patrimoine administratif bâti.

A titre d'illustration de cette pratique d'entretien différencié, on peut signaler que les alentours de la villa Sismondi, arrière plan de nombreuses photos souvenir de cérémonies de mariages célébrés à l'office d'état civil, ont fait l'objet d'un entretien soutenu, alors que les berges de la Seymaz ont été renaturées. A cet égard, relevons que cette renaturation placée sous les auspices du service cantonal des FFN a fait l'objet d'une coordination étroite avec la commune. Après l'achèvement en 2006 de la partie nord située entre le pont enjambant l'avenue de Bel-Air et la passerelle des Ecureuils, les travaux de renaturation progressent

- réalisé divers travaux d’étayage, d’entretien du gazon, de semis de prairies fleuries pour un coût de plus de CHF 50'000.–,
- procédé à l’entretien au quotidien du mobilier des parcs, des fontaines communales ainsi que des places de jeux pour enfants,
- assuré la garde des parcs et de l’établissement horticole, ceci y inclus les samedis,
- participé à l’entretien d’un labyrinthe végétal installé sur la place Colonel-Audéoud dans le cadre de l’exposition d’automne intitulée «A vous de Jouer».

Suite aux effets dévastateurs de la canicule survenue en 2003, il a été constaté un nombre important de végétaux morts ou devenus très cassants lors de grands vents. Par ailleurs, les autorités communales envisagent dans un avenir proche de procéder à la replantation d'environ 100 ou 120 chênes sur l'ensemble du territoire communal, visant ainsi à pallier l'appauvrissement de ce patrimoine végétal emblématique.

Par ailleurs, l'administration communale a été associée à une initiative intitulée «Charte des jardins de Conches» incitant les propriétaires de jardins clos à procéder à un entretien différencié. C'est dans cet esprit que le projet de réaménagement du Rondeau des Bougeries envisage la plantation d'une collection d'essences locales en station afin de constituer une haie vive ceinturant ledit rondeau.

## Bureau et services techniques communaux

Les chefs des services extérieurs, soit MM. Bernard Caseys (Parcs et Promenades), Francesco D'Orazio (Routes et cimetière) ou leurs adjoints, respectivement MM. Philippe Montant et Joao Gilberto, ainsi que M. Serge Rossier, coordinateur des travaux de conciergeries, ont continué de se réunir hebdomadairement sous la direction de M. Pierre Robyr, secrétaire adjoint responsable du service technique, et en présence des collaboratrices du bureau technique, M<sup>mes</sup> Catherine Loosli et Carole Wolter Aumaître, ceci afin de passer régulièrement en revue les divers objectifs et projets en cours.

Au-delà d'une stricte logique métier, il convient de signaler que l'ensemble des collaborateurs-trices du service technique et des services extérieurs a été activement impliqué dans l'organisation et l'animation de la grande exposition d'automne «A vous de jouer».



## Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries

Le Conseil de Fondation, de même que le Bureau, se sont réunis une seule fois, au cours d'une année marquée par une poursuite des contacts avec les divers partenaires concernés par la réflexion, toujours en cours, relative à l'aménagement de l'espace-rue du Village de Chêne-Bougeries (DCTI, OCM, TPG, CMNS), de même que par une collaboration entamée en 2005 avec l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Genève (ESBA), récemment renommée Haute Ecole d'Art et de Design – Genève.

M<sup>mes</sup> Mariette Bauduccio-Deluc et Graziella Salerno, ainsi que M. Roberto Spinelli, ont poursuivi leurs activités au sein du Conseil de Fondation, en qualité de délégués du Conseil municipal. M<sup>me</sup> Christine Delarue et M. Jan Doret ont poursuivi leurs activités en tant que spécialistes désignés par le Conseil administratif. M. Jean Golinelli, anciennement vice-président du Conseil de Fondation, a démissionné en date du 12 octobre 2006. M. Emile Biedermann a présidé le Conseil de Fondation en qualité de conseiller administratif délégué. Ayant toujours pour objectif principal de présenter au Conseil municipal, le moment venu, une nouvelle proposition d'aménagement du périmètre Nord-Ouest du Village, le Conseil de Fondation a poursuivi ses travaux de concertation, initiés en 2004 déjà, avec les divers services concernés de l'Etat. A cet égard, il convient de rappeler qu'en date du 15 juin 2005, M. Laurent Moutinot, conseiller d'Etat en charge de l'anciennement DAEL, invitait le Conseil de Fondation à initier une proposition de changement de zone, ainsi qu'un avant-projet de PLQ sur la base des études déjà engagées. Ces dernières ont été élaborées plus avant, tant sur le plan urbanistique que sur celui de la régulation de la circulation. Ainsi, la société Wam Partner SA, basée à Soleure, a élaboré plusieurs variantes de régulation du trafic en procédant à diverses simulations dans le périmètre élargi du Village. Ces simulations, qui devront encore être validées par une étude de macro régulation du trafic dans les communes voisines, ont permis de dégager et de retenir prioritairement deux variantes. Ces dernières permettent d'envisager un accroissement de la vitesse commerciale des transports publics, une réduction des nuisances sonores liées au trafic en accordéon sur la rue de Chêne-Bougeries, une optimisation des transports individuels, ainsi qu'une amélioration de la mobilité douce, laquelle repose avant tout sur une sécurisation accrue des piétons et des cyclistes.

Ces diverses réflexions relatives à l'espace-rue ont permis d'élaborer encore plus avant le projet d'aménagement du Village en tant que tel. Ainsi, ce dernier, établi par M. Antoine Ris, lauréat



du concours d'architecture de 1997, a été retravaillé, tout en conservant un patrimoine bâti valorisable, hors emprise de l'aménagement routier. Tant les variantes retenues de régulation du trafic suite aux diverses simulations entreprises par la société Wam Partner SA que le projet remanié de M. Ris, ont fait l'objet d'une séance d'information aux membres du Conseil municipal le 11 septembre 2006. L'élargissement envisagé de la rue de Chêne-Bougeries impliquerait certes la démolition de certains immeubles qui font obstacle à une circulation en site propre, mais le plan d'aménagement du périmètre, tel que proposé aujourd'hui, maintiendrait et étendrait les espaces non bâtis. Ce projet, véritable cheminement itératif, renforcerait la convivialité par la création de logements et de commerces de proximité, dans un esprit de mixité assurant ainsi une animation continue dans le Village. Des bornes lumineuses et des rideaux d'arbres éclairés, traçant une limite visuelle entre la rue et les espaces publics créeraient une véritable zone de rencontres. Un parking souterrain, d'une quarantaine de places destinées aux habitants ainsi qu'à la desserte des commerces, contribuerait à diminuer la circulation en surface. Les îlots intérieurs accessibles depuis la rue se veulent résolument contemporains, tout en préservant les caractéristiques originnelles du Village.

Afin de contribuer à l'animation du Village, préalablement à la rénovation/reconstruction des bâtiments, le Conseil de Fondation a souhaité poursuivre la collaboration entamée en 2005 avec l'ESBA. Ainsi, il a été procédé à diverses installations éphémères le long de la rue de Chêne-Bougeries. Pour le reste, divers travaux d'entretien des immeubles de la rue de Chêne-Bougeries ont été effectués, dont le principal a consisté à réparer des dégâts d'eau importants, survenus dans le bâtiment sis 9, rue de Chêne-Bougeries.

Par ailleurs, il convient de relever que depuis janvier 2007, l'association TerraWatt occupe le rez-de-chaussée de l'immeuble sis au 2, chemin De-La-Montagne. De plus, le reste du bâtiment sera mis à disposition de la Croix-Rouge genevoise (CRG) dans le cadre d'un projet «logement-jeunes». Ce dernier permettra d'offrir 14 chambres pour étudiant(e)s, tout en envisageant une mise aux normes de l'espace cuisine/réfectoire, ainsi que des espaces sanitaires.

Au chapitre financier, relevons que la Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries continue de bénéficier d'un cautionnement accordé par la commune. Après des décennies de polémique, l'aménagement de la zone Nord du Village doit se réaliser. Maintenir en l'état des bâtiments vétustes, sans réaliser d'autres travaux que ceux exigés par la simple sécurité, n'est pas une solution. Il convient résolument de mettre en œuvre un projet d'aménagement ambitieux mais consensuel, permettant de répondre aux besoins connus et pressants des habitants de la commune.



I.	Services de la mairie et Troupes communales	23
II.	Culture et sports	39
III.	Projets et infrastructures	77
IV.	Ecole et activités sociales	97
V.	Finances	133
VI.	Renseignements officiel	157

# Ecole

## Statistiques des écoles au 30 septembre 2006

<b>Ecole</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
Ch. De-La-Montagne	74	76	55	61	61	61
Chêne-Bougeries	109	101	103	97	98	100
Grange-Canal	-	-	-	-	-	-
Conches	157	149	156	149	145	139
Belvédère	145	160	156	143	150	130
Gradelle	170	160	158	148	146	151
<b>Totaux</b>	<b>655</b>	<b>646</b>	<b>628</b>	<b>598</b>	<b>600</b>	<b>581</b>

Toutes classes confondues, filles et garçons regroupés.

## Degrés

1 <sup>re</sup> enfantine	81	76	69	67	65	70
2 <sup>re</sup> enfantine	79	77	69	67	68	71
1 <sup>re</sup> primaire	76	87	83	72	71	60
2 <sup>re</sup> primaire	80	72	85	80	74	73
3 <sup>re</sup> primaire	88	83	76	79	80	72
4 <sup>re</sup> primaire	86	80	84	76	78	85
5 <sup>re</sup> primaire	86	85	77	84	79	74
6 <sup>re</sup> primaire	79	86	85	73	85	76
<b>Totaux</b>	<b>655</b>	<b>646</b>	<b>628</b>	<b>598</b>	<b>600</b>	<b>581</b>

Toutes écoles confondues, filles et garçons regroupés.

## Fête des Promotions – 30 juin 2006

Sous le signe du jeu, puisque l'année entière était placée sous ce thème, la Fête des Promotions n'a pas eu à subir la concurrence de la coupe du monde de football.

Elle n'a ainsi pas empêché les enfants de passer un après-midi festif avec leurs enseignants, partagés entre les manèges, le mur de grimpe, les poneys, les jeux divers organisés par les scouts et les animateurs du Centre de Rencontres et de Loisirs et le goûter servi, comme d'habitude, par les mamans de l'Association des parents d'élèves. Nouveauté, un stand de l'Antenne des Diététiciens de Genève proposait divers jeux sur la nutrition avec des lots à la clef.



Après la cérémonie officielle qui a vu les prestations remarquées des élèves des classes de 6P des quatre écoles et la traditionnelle remise des prix, des cartes à jouer, des dés multicolores et autres souffleurs de bulles de savon ont formé un cortège bigarré et rieur, pour le plus grand plaisir des spectateurs venus nombreux l'applaudir sur son parcours.

La fête a continué sur la place Colonel-Audéoud, rassemblant un public nombreux. Pour satisfaire ceux et celles qui ne voulaient pas rater le quart de finale de la coupe du monde de football, une tente avec une télévision grand écran avait été placée sur l'esplanade Sismondi. La chaleur aidant, les tables étaient installées à l'extérieur de la grande tente. Le stand de glaces n'a pas désempli. Puis, ce fut le bal, animé par un DJ, pendant que les manèges faisaient également résonner leur musique.

## Groupe «Responsabilités citoyennes»

Le groupe s'est réuni régulièrement, toujours dans le but de promouvoir les «Responsabilités citoyennes».

Son action auprès des écoles, plus particulièrement des élèves de 5P et 6P, a conduit à l'organisation des deux demi-journées citoyennes, les 10 et 16 novembre 2006, au cours desquelles les enfants ont pu rencontrer les élus dans la salle du Conseil municipal, leur poser des questions, exposer certaines demandes motivées qui avaient préalablement été préparées en classe, sur la base de documents et informations fournies par la mairie. Un procès-verbal de ces deux séances a été établi et diffusé dans les classes concernées. Les élèves ont également eu la possibilité de visiter les divers services de l'administration communale. Ils ont ainsi pu constater le travail en amont des activités qui les concernent, notamment la fête des promotions qui implique l'ensemble des services communaux. Les élèves très intéressés ont posé des questions pertinentes. Expérience positive qui sera reconduite en 2008.

Par ailleurs, les réunions du groupe «Responsabilités citoyennes» font l'objet d'un tour de table où chaque membre rapporte les actions entreprises ou les améliorations à apporter pour le bien-vivre des habitants de la commune. Cet échange d'informations est incontestablement porteur de progrès.

## **Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP)**

Le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire assure la gestion des activités parascolaires en interaction avec la commune de Chêne-Bougeries et des associations communales s'occupant du «temps libre de l'enfant», notamment en ce qui concerne la pause de midi, les associations des restaurants scolaires «Restochêne» et «Miamaclap».

### **Les prestations fournies**

#### **Accueil de midi de 11h30 à 13h30**

Cet accueil concerne les enfants de 4 à 12 ans (1E à 6P) des 5 écoles de la commune. Les animateurs/trices parascolaires prennent en charge les enfants inscrits dès la sortie et jusqu'à la reprise de l'école, en les encadrant pendant le repas pris aux restaurants scolaires. Ces derniers sont situés dans les écoles du Belvédère, de Chêne-Bougeries et de la Gradelle, ainsi qu'à la Pommière. Avant ou après le repas, des activités ludiques et une sieste pour les tout-petits sont organisées. Les repas sont gérés par les associations citées, qui encaissent directement le prix des repas auprès des familles et collaborent avec le GIAP en ce qui concerne la prise en charge des enfants concernés.

La prestation pour l'encadrement des enfants est facturée CHF 3.50 aux parents, avec des réductions, voire des exonérations selon le revenu familial et le nombre d'enfants fréquentant les activités parascolaires (\*).

En 2006, la fréquentation a été en augmentation. A la fin de l'année, on comptait:

- 38 enfants en moyenne par jour à l'école du Belvédère;
  - 45 enfants en moyenne par jour à l'école de Chêne-Bougeries;
  - 24 enfants en moyenne par jour à l'école de Conches;
  - 41 enfants en moyenne par jour à l'école de la Gradelle;
- soit une moyenne de 148 enfants par jour encadrés par 12 animateurs/trices.

## **Accueil de fin d'après-midi de 16h à 18h**

Cet accueil concerne les enfants de 1E à 4P. Les animateurs/trices parascolaires prennent en charge les enfants inscrits, leur proposent un goûter puis des animations variées, à l'intérieur comme à l'extérieur. Les enfants bénéficient ainsi d'une écoute de qualité dans un cadre sécurisant, leur permettant d'attendre, dans de bonnes conditions, le retour de leurs parents.

De plus, des activités inter-équipes (par exemple: tournoi de foot, carnaval, course de l'Escalade) ont été organisées au sein de la commune, sous la responsabilité de M<sup>me</sup> Genevière Reinauer, responsable du secteur pour la commune de Chêne-Bougeries.

Pour des sorties exceptionnelles, la mairie de Chêne-Bougeries met à la disposition des équipes parascolaires un bus avec chauffeur, ce qui est très apprécié par les enfants et les animateurs/trices concernés-es.

Fin 2006, la fréquentation était de 36 enfants présents en moyenne par jour, encadrés par 5 animateurs/trices.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2006, les activités surveillées accueillent les enfants de 5-6P à l'école de Conches, avec l'attribution d'une deuxième animatrice au sein de cette équipe. Reste un problème non réglé à ce jour: chaque équipe d'activités surveillées de la commune n'est assurée que par une seule animatrice présente entre 16h et 18h, en raison du faible effectif enregistré, ce qui pose des problèmes de dynamique d'équipe et surtout de sécurité. A terme, un regroupement des activités surveillées sur deux lieux une fois les problèmes de transport réglés doit être envisagé.

La prestation pour l'encadrement des enfants, comprenant le goûter préparé par le GIAP, est facturée CHF 5.50 aux parents, avec des réductions, voire des exonérations selon le revenu familial et le nombre d'enfants fréquentant les activités parascolaires (\*).

(\*) A noter que les activités parascolaires ont lieu sur inscription uniquement et que les démarches administratives sont à accomplir auprès du personnel parascolaire au sein de chaque école. Le bulletin d'inscription disponible auprès des animateurs-trices parascolaires renseigne sur les modalités de réduction ou d'exonération concernant la participation financière des parents.

## Restochêne

Crée par un comité de bénévoles soutenant 180 familles de Chêne-Bougeries, l'association Restochêne permet aux enfants de manger dans trois des quatre restaurants scolaires de la commune.

Le nombre d'enfants est en constante augmentation. En effet, durant l'année scolaire 2006/2007, 18'494 repas ont été servis aux enfants des écoles de Chêne-Bougeries (Belvédère 5'729, Gradelle 6'127 et Chêne-Bougeries + chemin De-La-Montagne 6'638, soit une moyenne journalière de 123,29 repas – par rapport à une moyenne de 108,5 repas pour les chiffres de l'année précédente).

L'association se charge d'organiser l'infrastructure nécessaire (places dans les réfectoires, frigos et fours suffisamment grands, engagement de personnel supplémentaire).

La solidarité de tous les intervenants, à savoir la ville de Chêne-Bougeries, le GIAP, les fidèles et efficaces employées, ainsi que les nombreux bénévoles, contribue à la bonne gestion d'une telle association.

## Miamaclap

Bien que depuis le début de l'année scolaire 2006-2007, le GIAP ait renoncé à accepter les enfants inscrits de façon irrégulière (sauf cas particuliers), Miamaclap, le restaurant scolaire de Conches, a vu croître sa fréquentation: 56 familles ont inscrit leurs enfants. 25 à 30 repas ont été servis quotidiennement.

Les infrastructures d'accueil ne permettant pas de recevoir beaucoup plus d'enfants, il est en fait souhaité que la situation se stabilise de la sorte. En effet, c'est dans le cadre exceptionnel du Foyer de la Ferme que les enfants sont accompagnés, à pied, depuis l'école, par 3 animateurs du GIAP. Ils y sont reçus par le cuisinier et son aide qui déjeunent chaque jour avec les enfants, créant ainsi un climat d'interaction positive et chaleureuse. Ces derniers se donnent beaucoup de peine pour prendre en considération les principes de nutrition recommandés par le Service Santé de la Jeunesse, tout en tentant de s'adapter également aux goûts des enfants.

Quant au financement de l'association, il est basé d'une part sur les cotisations des familles, permettant ainsi à l'association de supporter par ses propres moyens les frais inhérents à son fonctionnement, et d'autre part, par la subvention de la commune de Chêne-Bougeries dont l'intégralité est reversée au Foyer pour couvrir les charges liées à l'accueil des enfants de l'école.

Le prix des repas reste fixe et se règle toujours par l'achat de cartes-repas, en vente au guichet de la mairie, aux heures ouvrables, à la grande satisfaction de tous !

A la fin de cette année scolaire, une partie des membres du Comité se retire pour faire place à de nouvelles forces vives et sympathiques.



photo ©: Alessandra Ginsbourg Lechien et Alexandra Bory Bottaccio

## Structures d'accueil de la petite enfance

A travers l'acquisition de la parcelle n° 1656, feuille 8 du cadastre communal, sise 4, place de l'Etrier, la commune de Chêne-Bougeries dispose désormais des surfaces constructibles nécessaires permettant d'envisager une rénovation/transformation de la garderie existante du «Petit Manège», ainsi qu'une extension du Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bougeries. En effet, l'espace de vie enfantine du «Petit Manège» nécessite une mise en conformité aux normes en vigueur dans le domaine de l'accueil de la petite enfance; les locaux du CRL sont désormais trop exigus, rendant leur exploitation de plus en plus difficile, au vu d'une trop grande proximité des différentes tranches d'âges des utilisateurs dudit centre. En conséquence, il convient de regrouper les activités destinées aux adolescents dans les bâtiments existants du CRL et d'offrir de nouvelles surfaces aux plus jeunes.

Dans le cadre du plan d'aménagement de l'ensemble de la Gradelle, la commune de Chêne-Bougeries avait obtenu des droits à bâtir sur la parcelle n° 1801, droits dont elle n'avait jamais fait usage.

Le projet dit «**Maison de l'Enfance**» consiste à ériger un bâtiment situé en continuité directe du socle de la tour existante de l'ensemble de la Gradelle, favorisant ainsi une synergie des activités. Ledit projet a par ailleurs fait l'objet d'une demande préalable auprès du Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI) en date du 19 juin 2006.

Il convient désormais de voter un crédit d'étude. Ce dernier, dont le coût est devisé à CHF 198'200.–, englobe les frais relatifs aux relevés topologiques de la parcelle concernée, ceux relatifs à l'étude de faisabilité entreprise dans la phase d'avant-projet, les frais relatifs à la demande de renseignements, ainsi que les honoraires d'architectes.

Concernant la **crèche La Maternelle**, une nouvelle directrice ad intérim, M<sup>me</sup> Victoria Pugin a remplacé M<sup>me</sup> Jacqueline Sommer, directrice démissionnaire. La Délégation à la Petite enfance de la ville de Genève ayant accepté le principe de diminuer sa quote-part, il est envisageable d'obtenir dans un avenir proche 50% des places disponibles en faveur d'enfants des communes de Chêne-Bougeries et de Chêne-Bourg. De plus, il est prévu d'augmenter progressivement la capacité d'accueil de la crèche La Maternelle de 45 places actuellement à 57 places. Ces places supplémentaires seraient attribuées à des enfants de communiers domiciliés à Chêne-Bougeries ou Chêne-Bourg, selon une clef de répartition qui demeure encore à définir. Priorité serait toutefois donnée dans le cadre des augmentations de capacité à l'attention des bébés.

Plusieurs rencontres de concertation, réunissant l'Armée du Salut, l'actuelle directrice de La Maternelle, les communes de Chêne-Bougeries et de Chêne-Bourg, ainsi que la Délégation à la Petite enfance de la ville de Genève, ont eu lieu, notamment en vue de procéder à une révision de la convention datée 1996, existant entre la «Fondation Armée du Salut La Maternelle» et la ville de Genève. L'Armée du Salut souhaite conserver le pilotage de la Fondation La Maternelle; il est toutefois d'ores et déjà acquis que la représentativité des communes au sein du Conseil de Fondation sera revue.

Concernant l'extension de la **crèche des Trois-Chêne** dans la Villa La Mauresque à Chêne-Bourg, la capacité d'accueil de cette dernière dont l'ouverture est prévue le 1<sup>er</sup> novembre 2007 sera la suivante:

Tranche d'âge	Nombre d'enfants souhaités
0-18 mois	12
18-36 mois	15
36-48 mois	15
<b>Total</b>	<b>42 (dont 21 pour Chêne-Bougeries)</b>

### Crèche du Nouveau Prieuré

Divers entretiens ont eu lieu avec le Bureau Central d'Aide Sociale (BCAS) et les architectes mandataires, afin de faire le point concernant l'état d'avancement et l'estimatif des coûts relatifs au projet de construction d'une crèche d'environ 60 places dans le complexe dit du Nouveau Prieuré.

L'étude relative à la création dudit projet, établie par la société Amalthée SA, en qualité de mandataire de la commune de Chêne-Bougeries, a été réalisée sur la base de l'évolution moyenne de la population sur la ville de Chêne-Bougeries, de 2000 à 2005. En fonction de ce paramètre, le nombre d'habitants est estimé à 10'740 à l'horizon 2012. Les enfants âgés de 0 à 4 ans, représentant actuellement 3.61% de la population, leur nombre est estimé à 387 en 2012.

Tenant compte des places existantes pour des enfants dont les parents sont domiciliés ou travaillent à Chêne-Bougeries dans la crèche des Trois-Chêne, ainsi que dans la crèche La Maternelle, et tenant compte de l'extension du nombre de places projetées dans ces deux structures, le besoin minimum de places d'accueil à l'horizon 2012 peut être évalué à 28 places.

Toutefois, les normes établies dans le cadre d'une récente étude Infras, à savoir que 41% des familles ayant des enfants âgés de 0 à 4 ans choisissent une crèche comme mode de garde, l'optimum se situe à 73 places.

En conclusion, une structure de 60 places, telle que projetée, répondra aux besoins de la commune de Chêne-Bougeries et permettrait également d'apporter une réponse à la demande des parents domiciliés ou travaillant dans les communes de Chêne-Bourg et de Thônex.

## Les Castagnettes

Une page se tourne... L'année scolaire 2006-2007 a été marquée par un important changement au niveau de l'équipe éducative. En effet, après 19 années consacrées aux Castagnettes, M<sup>me</sup> Colette Tiercy, éducatrice responsable et fondatrice du jardin d'enfants, a décidé de passer le flambeau. L'éducatrice en poste et une nouvelle venue, fraîchement diplômée, assurent la relève, assistées dans leur tâche par 2 auxiliaires et 1 aide.

Le jardin d'enfants-garderie a débuté ses activités en 1987, à raison de deux matinées par semaine. Il a grandi en fonction de la demande. Aujourd'hui, il accueille un groupe de 22 enfants, dès 3 ans, tous les matins, et un groupe de 15 enfants, dès 2 ans, les lundi et jeudi après-midi; le mercredi matin étant une matinée où les 2 groupes d'âges sont présents.

Dans un cadre spacieux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, l'équipe des Castagnettes – toujours dynamique, soucieuse de qualité et dont les objectifs pédagogiques sont la socialisation et l'autonomie des enfants – leur propose de multiples ateliers, tels que peinture, activités créatrices, musique, cuisine, sorties, etc. Tous les ans, une course d'école vient clore l'année scolaire.



La fête annuelle de cette «année anniversaire» a eu lieu le 2 juin 2007. Placée sous le thème de l'Espagne, elle a réuni parents et enfants dans la joie et la bonne humeur, pour célébrer les 20 ans de l'établissement. Les recettes engendrées ont permis de réaliser différents projets pour embellir le jardin d'enfants.

## Garderie Le Petit Manège

La garderie a accueilli en ses locaux une vingtaine d'enfants de 2 à 4 ans; ceci les lundi, jeudi et vendredi matin de 8h30 à 12h et le mardi après-midi de 14h à 17h30. Priorité a été donnée aux enfants de la commune au niveau des inscriptions.

Des activités structurées et adaptées à l'âge et à l'intérêt de l'enfant, telles que cuisine (dégustation d'aliments et préparation de petits plats), jardinage, bricolage, ainsi que théâtre de marionnettes sont proposées. L'expression corporelle est encouragée par les rondes, les jeux musicaux, la gymnastique, ainsi que la rythmique.

La sortie annuelle de la garderie a eu lieu au Jardin Botanique de la ville de Genève. Après avoir visité le parc animalier, les enfants ont fait le tour du Jardin des Senteurs, puis pique-niqué à l'ombre d'un arbre.

L'année a également été marquée par la traditionnelle fête de Noël, ainsi que par la visite très attendue du Père Noël.

L'objectif principal du Petit Manège demeure d'aider les enfants à se socialiser grâce à des jeux symboliques ou éducatifs, des expressions corporelles et des activités créatrices.



## Crèche des Trois-Chêne

Durant l'année 2006/2007, la crèche des Trois-Chêne a accueilli 103 enfants âgés de 10 mois à 4 ans.

Elle a dû faire face aux remplacements de quatre jeunes femmes en congé maternité. Vu le manque de personnel diplômé dans le canton de Genève, trois postes ont été repourvus par des personnes bénéficiaires d'un diplôme dans le domaine social. Cela a suscité plusieurs réflexions au sein de l'équipe éducative, relatives au maintien du professionnalisme de la qualité de l'accueil du jeune enfant dans l'institution.

Comme chaque année, les aides ayant un contrat à durée déterminée d'une année scolaire ont été remplacées.

La Crèche des Trois-Chêne a poursuivi ses collaborations avec:

- l'école d'éducateurs du jeune enfant de Genève, en recevant une stagiaire de 3<sup>e</sup> année pour 6 mois. Elle a accepté d'effectuer un stage non rétribué, étant relevé qu'actuellement, les étudiants sont officiellement rémunérés.
- l'orientation professionnelle, en recevant des jeunes étudiantes pour quelques jours de stages, afin de les familiariser avec la profession d'éducateur du jeune enfant.
- le service de guidance infantile. M<sup>me</sup> Spira est venue, à raison d'une fois par mois, pour répondre aux questions que se pose l'équipe éducative concernant le développement et le comportement des enfants.
- le service Santé de la Jeunesse, lequel a visité la crèche deux fois cette année. L'infirmière a participé à un colloque de groupe et a dispensé des informations pratiques à l'équipe pour l'utilisation des «babyhaler». Elle a également parlé des problèmes d'allergies rencontrés de plus en plus fréquemment dans la population du jeune enfant à Genève.
- le service éducatif itinérant, lequel a assuré le suivi de deux enfants avec un handicap.

De plus, l'équipe éducative a pu se familiariser avec les «gestes qui sauvent», en suivant les cours de premiers secours organisés chaque mois par M. Carlucci. (SAPP).

En automne, les parents ont été invités à participer à une réunion animée par les éducatrices expliquant le fonctionnement du groupe éducatif, les objectifs pédagogiques, le déroulement d'une journée à la crèche, au moyen de films, diapos, photos, panneaux. Cette soirée a connu un vif succès; la majorité des familles était représentée.

## Association Koala

L'association Koala continue de proposer une solution d'accueil complémentaire.

Ainsi, 28 enfants ont été accueillis de manière fixe ou occasionnelle auprès de 11 familles d'accueil. L'association Koala recrute ces dernières et répond aux demandes de placement d'enfants de 2 mois à 12 ans, sur le secteur de la région Arve et Lac. De plus, elle propose une palette d'activités telles que conférences, formations, ateliers de bricolage, ainsi qu'un journal périodique à ses membres. L'association organise également un service de baby-sitting, dont les missions sont proposées à des jeunes ayant obtenu une attestation de la Croix-Rouge.

Les communes de la région Arve et Lac subventionnent l'association en tenant compte du nombre d'enfants placés par jour. La participation financière de la commune de Chêne-Bouggeries pour 2006 a été de CHF 11'444.–.

Lors d'une soirée officielle annuelle, le travail d'utilité publique des familles d'accueil est reconnu et récompensé par la ville de Chêne-Bouggeries, ainsi que par toutes les communes de la région Arve et Lac. En 2006, cette dernière a eu lieu à Pupplinge. Une somme de CHF 4'540.– pour les primes de fidélité, directement reversée aux familles d'accueil en fonction au moment de la distribution, a été versée par la ville de Chêne-Bouggeries. La prise en charge des frais de formation et des cotisations annuelles est également englobée dans ce montant.

La commune de Chêne-Bouggeries compte poursuivre son soutien à l'accueil familial de jour, lequel contribue grandement à trouver une solution de prise en charge dans le domaine de la petite enfance.

**Des enfants sont en liste d'attente et l'association recherche activement de nouvelles familles d'accueil et des baby-sitters!**

**Vous souhaitez les rejoindre? N'hésitez plus, contactez-les au 022 349 30 66**

# Activités sociales

## Activités communales

### Sortie des aînés

Notre traditionnelle balade automnale a conduit nos aînés, le jeudi 21 septembre 2006, dans la région des Franches Montagnes.

Près de 350 participants, accompagnés du Conseil administratif, de conseillers municipaux, sauveteurs auxiliaires et samaritains sont partis à 7h15 de Chêne-Bougeries.



Après un arrêt café-croissants au motel de Bavois, ils sont arrivés à la Chaux-de-Fonds où un train les attendait pour les emmener jusqu'à Saignelégier. Puis reprise des cars, direction Tramelan, pour un repas dans la salle de la Marelle, au son de l'accordéon.

Le retour à Chêne-Bougeries eut lieu vers 19h.

De très nombreux messages de remerciement sont parvenus à la mairie exprimant la satisfaction des communiers pour cette magnifique journée, sous un soleil radieux.

### Rencontres café-croissants

Le 17 octobre 2006, les retraités de la commune de Chêne-Bougeries ont été invités à participer à la première des rencontres café-croissants, organisées au Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bougeries (CRL), en collaboration avec le Centre d'animation pour retraités (CAD).

Vu l'intérêt suscité auprès des aînés, deux autres rencontres ont eu lieu:

- le 28 novembre 2006, avec pour thème «Projet de modification de la loi sur l'imposition des personnes physiques. Impact sur les déductions générales ou liées à la fortune», à la salle communale Jean-Jacques Gautier. M<sup>e</sup> Michel Lambelet, avocat fiscaliste, président de l'Association genevoise des contribuables et M. Francis Walpen, député au Grand Conseil, ancien directeur de l'Administration fiscale cantonale, étaient à même de présenter les réformes projetées en matière d'imposition des retraités et de répondre aux questions de ces derniers. 250 personnes y ont participé.
  - le 6 février 2007, avec pour thème «Gymnastique pour les retraités» au Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bouggeries. M<sup>me</sup> Christiane Peters, coordinatrice technique de Gym Seniors Genève et M<sup>me</sup> Cornélie Wirth, physiothérapeute diplômée, sont venues présenter les différents types de cours de gymnastique pour les retraités qui existent sur la commune ou qui pourraient se mettre en place. Suite à cette réunion, un cours d'aquagym a été créé dans le cadre de Chêne-Bouggeries Natation les mercredis de 10h30 à 11h30 à la piscine du Belvédère. Un cours de gym «Mieux-être du dos» au Centre de Rencontres et de Loisirs aura lieu chaque lundi dès septembre 2007.
- Moments de partage et d'information concernant la vie de la commune et plus particulièrement les questions relatives aux aînés, ces rencontres, fort appréciées, se poursuivront tout au long de l'année 2007.

### Anniversaires 80-90-100 ans et plus

Le Conseil administratif a toujours le très grand plaisir de fêter ses communiers atteignant leur 80<sup>e</sup> anniversaire. Il a également l'agréable mission de rendre visite à celles et ceux atteignant leur 90<sup>e</sup> anniversaire, toujours plus nombreux.

Plusieurs centenaires ont été honorées à Chêne-Bouggeries:

- le vendredi 22 septembre 2006, M<sup>me</sup> Yolande Girel,
- le mercredi 25 octobre 2006, M<sup>me</sup> Françoise Berthout Van Berchem,
- le jeudi 8 mars 2007, M<sup>me</sup> Louise Rihs.

Nos autorités leur réitèrent leurs sincères félicitations et leurs vœux de bonne santé.

## Anniversaires de mariage

Les membres du Conseil administratif de Chêne-Bougeries ont eu le plaisir de rendre visite le vendredi 3 novembre 2006 à M. et M<sup>me</sup> François et Gabrielle Briffod, afin de marquer leurs noces de platine et, le 2 mars 2007, aux époux François et Michel Grandjean, marquant ainsi leurs noces d'or.

Nous leur adressons nos plus vives félicitations et nos vœux les plus chers pour un avenir commun encore long et plein de bonheur.

## Subventions – Commission sociale

La commission Service social et aide humanitaire du Conseil municipal a procédé comme chaque année à une analyse rigoureuse des dossiers présentés par les nombreux groupements et associations sollicitant un soutien financier pour leurs actions sociales et humanitaires. Les membres de la commission ont auditionné plusieurs responsables d'institutions requérantes, garantissant ainsi une bonne connaissance des dossiers présentés, un contact direct avec les gestionnaires et la possibilité d'établir un suivi dans le temps des projets subventionnés. Au total, CHF 120'000.– ont été attribués à l'aide humanitaire, et CHF 63'100.– dans le domaine de l'aide sociale. En marge de ces diverses attributions, les institutions suivantes ont bénéficié de subventions directement inscrites au budget de fonctionnement communal 2006:

- |  |   |             |
|--|---|-------------|
| – Armée du salut Genève<br>– CSP<br>– Caritas<br>– Fondation Cap Loisirs | } | CHF 6'000.– |
|--|---|-------------|

– Foyer «Aux cinq colosses» CHF 5'105.– en 2006

Par ailleurs, la commune a versé en 2006 un montant global de CHF 49'460.10 aux bénéficiaires de l'aide sociale individuelle.

La commune de Chêne-Bougeries a également reconduit en 2006 son soutien au village roumain de Sintimbru en finançant un projet de rénovation de la mairie.

Pendant une semaine, du 26 mars au 2 avril 2007, nous avons eu le plaisir de recevoir à Chêne-Bougeries des jeunes de Sintimbru, accompagnés de la maire-adjointe et du directeur de l'école, et ce dans le cadre d'un échange avec l'Ecole de Culture Générale Jean-Piaget.

Le programme de la semaine a été riche en expériences humaines et en découvertes pour ces jeunes roumains et les élèves de l'école Jean-Piaget, dont voici quelques moments partagés: visite guidée de la Croix-Rouge, du jardin botanique, de la Vieille-Ville, dîner offert par les autorités, en présence des membres du Conseil municipal, soirée raclette à l'école, petit tour en bateau (un rêve pour eux), journée nature aux Teppes de Verbois, bowling fabuleux à Thônex, marché aux Puces et carrousels à Plainpalais, grandiose pique-nique à l'Espace Nouveau Vallon... sans oublier les activités organisées par les familles d'accueil: le Salève, la piste des étoiles à Bernex, «Disco on Ice» aux Vernets, soirée à Nyon.

A l'école, nos invités de Sintimbru ont participé aux cours de leurs correspondants, cours choisis, car l'obstacle de la langue hongroise n'est pas toujours simple à lever, bien que...

Une semaine partagée, une semaine de moments inoubliables, pour nous comme pour eux; une semaine qui nous donne l'espoir que cette aventure, car finalement cela en est une, puisse continuer et que les liens tissés depuis dix ans se resserrent encore plus.

En effet, cet échange est le fruit d'une longue histoire qui a commencé en 1996, lorsque les autorités de la ville de Chêne-Bougeries ont invité deux des enseignants de l'Ecole de Culture Générale Jean-Piaget à participer à un voyage en Roumanie. Ces professeurs désiraient d'une part évaluer les besoins et l'aide à apporter à l'école du village et, d'autre part, déterminer s'il était possible d'organiser, le moment venu, avec des élèves motivés, un voyage à caractère humanitaire. Depuis, quatre voyages ont eu lieu, soit en 1997, en 2000, en 2004 et en 2006, ceci avec l'appui inconditionnel de la mairie et l'approbation de la direction de l'école.

### **Fondation Clair Bois: projet Minoteries**

Le Conseil municipal, suite à une résolution déposée par la commission Service social et aide humanitaire, a décidé lors de sa séance du 16 mars 2006 d'octroyer une subvention de CHF 50'000.–, en faveur de la Fondation Clair Bois; dont CHF 25'000.– versés en 2006 et CHF 25'000.– à prévoir au budget 2007. Cette subvention vise à soutenir la création d'un nouveau foyer pour personnes polyhandicapées adultes (Projet «Minoteries»).

## Association Au Cœur des Grottes

Les autorités communales, qui avaient organisé en 2005 un Noël pour le Foyer «Au Cœur des Grottes», ont décidé de renouveler leur action de solidarité en faveur de cette association, devenue entre-temps une fondation.

Pour rappel, cette dernière est un foyer d'hébergement avec accompagnement psychosocial destiné à une trentaine de femmes seules ou avec leurs enfants, momentanément confrontées à une situation de précarité: difficultés familiales, violences conjugales, difficultés d'hébergement, retour de l'étranger,...

Ainsi, M<sup>mes</sup> Béatrice Grandjean-Kyburz, maire, et Danielle Meynet, présidente de la commission Service social et aide humanitaire, ont eu le plaisir d'accueillir, en présence de nombreux membres du Conseil municipal, de M<sup>me</sup> Evelyne Gosteli, directrice du Foyer, du D<sup>r</sup> Jean-Charles Rielle, président de la Fondation, quelque 50 femmes et enfants, mardi 21 novembre, à la salle communale Jean-Jacques Gautier, pour un dîner-spectacle.



La soirée fut animée par le clown Kinou, avec tours de magie et ballons offerts à la sortie, ainsi que par les élèves de l'école de danse Fred Zeitz.

Cette parenthèse bienvenue dans un parcours de vie parfois difficile a rencontré l'enthousiasme des petits et des grands.

## Distribution de pommes et de pommes de terre

Rappelons également l'action de soutien annuelle, très ancienne mais toujours fort prisée, consistant à distribuer 2 fois par année à nos institutions et aux personnes aidées par la commune des pommes et des pommes de terre. Cette année, ce ne sont pas moins de 735 kilos de pommes et 1235 kilos de pommes de terre qui ont été livrés par les services de la commune.

## Cartes CFF

Il faut toujours souligner le très grand succès des abonnements généraux CFF 2<sup>e</sup> classe permettant à tout communier d'acheter une carte journalière à CHF 35.–, valable sur l'ensemble du réseau national. Ces cartes, en vente à la mairie et au nombre de 5 par jour, ont été fortement demandées: 1609 cartes journalières ont ainsi été vendues en 2006, couvrant les frais d'acquisition des abonnements.

## Cartes TPG – Cart@bonus

Afin d'encourager l'utilisation des transports publics, les autorités de la commune de Chêne-Bougeries, ont décidé d'offrir à leurs communiers des cart@bonus Unireso à un tarif préférentiel. Ainsi, chaque mois, 100 cartes à CHF 30.– sont mises à disposition au prix de CHF 20.–.

## Carte Gigogne

Elle est destinée aux familles d'au moins trois enfants. Cette carte permet à chaque enfant ou jeune d'obtenir des réductions de prix dans certains magasins, clubs de sport, spectacles, restaurants, etc. La commune de Chêne-Bougeries a décidé d'accorder un rabais de 10% contre présentation de la carte Gigogne, sur des factures relatives à la fréquentation par des enfants de notre commune, des camps de vacances ainsi que des camps polysportifs organisés par le Centre sportif Sous-Moulin.

## Chéquier Culture

Au printemps 2006, Chêne-Bougeries s'est associée à la ville de Genève et offre désormais des chèques de réduction sur des activités culturelles aux personnes, âgées de 26 à 64 ans, bénéficiaires des subsides pour l'assurance maladie.

Elle a reconduit cette action en acquérant 20 chéquiers culture de 6 chèques de CHF 10.– destinés à être remis gratuitement aux personnes qui le demandent et dont la situation correspond aux critères fixés pour leur octroi.

## Club des aînés – Restoaînés

Malgré le départ de quelques membres pour raison de santé ou d'âge, l'année 2006 a rassemblé les fidèles membres du Club des Aînés «Les Chênes» pour partager des excursions en car, des repas au CAD (Centre d'animation pour retraités) et autres petites fêtes, sans oublier les «retrouvailles» du jeudi au Centre de Rencontres et de Loisirs.

Cinq copieux repas ont été partagés au CAD durant l'année. En septembre 2006, ainsi que pour Noël, les repas ont eu lieu au restaurant de l'Espalier, à Thônex. La traditionnelle sortie «filets-de-perches», en juin, a été organisée au restaurant des Trois-Communes à Sous-Moulin.

Diverses excursions ont permis aux aînés de découvrir ou redécouvrir diverses régions:

- En juin, dans la vallée des Usses, avec repas à la pittoresque Ferme de la Bajole.
- En octobre, dans la région de Vaulion, avec repas dans un restaurant d'alpage. L'après-midi, un bon nombre de courageux ont grimpé au sommet de la Dent de Vaulion pour admirer le panorama.
- Balades pédestres de la FGCA organisées en mai par le Club des Malvoyants, dans la région de Veyrier, et en septembre par le Club de Bernex-Confignon, dans leur région.

Par ailleurs, plusieurs membres ont participé à des ateliers d'information du CAD consacrés à la mobilité, à l'équilibre, à la nature ou au sport. Quelques aînés ont pu assister aux spectacles tels que *Le lac des cygnes*, *Le Cirque Knie*, *Rigoletto*, *La Revue genevoise*, *Spectacle de Flamenco* et le *Concert de Noël d'Alain Morisod*, pour lesquels des billets avaient été obtenus.

Le Comité, composé d'une trésorière, d'une secrétaire, d'une vice-trésorière et d'une vice-secrétaire, secondé par trois membres-adjoints, fonctionne depuis une dizaine d'années.

Toutefois, une certaine fatigue se faisant sentir, le comité a décidé de démissionner, s'engageant toutefois à fonctionner jusqu'à fin 2007. L'appel, pour trouver de nouveaux retraités désireux de donner un peu de leur temps et habitués au travail d'organisation et de comptabilité, est dès lors lancé.

Le Club compte actuellement une cinquantaine de membres et souhaite la bienvenue à toutes celles et ceux intéressés à intégrer ce groupe de fidèles amis.



## CASS

Inauguré le 10 février 2003, le Centre d'action sociale et de santé des Trois-Chêne, sis au 136 chemin De-La-Montagne, répond aux besoins de la population des communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex. Les diverses prestations du Centre d'action sociale et de santé sont assurées par:

- le service d'accueil sous la responsabilité de la Direction générale des CASS (DGCASS)
- l'unité aide et soins à domicile sous la responsabilité de la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD)
- l'unité action sociale individuelle sous la responsabilité de l'Hospice général (HG)

### Dotation

La dotation (en postes/EPT) pour l'année 2006 est répartie de la manière suivante:

- DGCASS: 2.00 (secrétaires réceptionnistes)
- HG: 10.81 (assistantes sociales, assistantes administratives)
- FSASD: 65.30 (infirmières, aides à domicile, aides familiales, aides-soignantes et ergothérapeutes).

Ces postes sont occupés par environ 110 personnes travaillant souvent à temps partiel. Les deux unités sont placées sous la supervision de responsables d'équipes (C. Bernier, F.-E. Cappus), d'une direction de secteur (F. Moine) pour la FSASD et d'un responsable d'unité pour l HG (Y. Reymond jusqu'au 30 novembre 2006, puis L. Croenne dès le 1<sup>er</sup> décembre 2006).

### Le service d'accueil (DGCASS)

La mission du service consiste à:

- orienter le client
- répondre à une demande simple de ce dernier
- transmettre une demande spécifique, d'aide ou de soins ou d'aide sociale, aux professionnels de l'unité concernée.
- exécuter pour le client diverses démarches administratives.

Ainsi, toutes les demandes des usagers qui s'adressent au CASS passent par une équipe de secrétaires-réceptionnistes formées dans le domaine de l'accueil. Elles assurent également la mise à disposition et la mise à jour d'une vaste documentation relative à l'ensemble du réseau social-santé du canton, ainsi que les informations spécifiques des communes desservies par le Centre.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2006, 7'367 personnes ont été accueillies au CASS, soit un nombre en augmentation de 838 clients (6'529 en 2005), et 19'917 appels téléphoniques recensés, soit une augmentation de 2'947 appels (16'970 en 2005).

### **L'unité d'action sociale individuelle (Hospice Général)**

L'activité de cette unité est dévolue aux habitants des communes de Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries et Thônex et ce, dès l'âge de 18 ans. Les genevois, confédérés, étrangers statutaires permis B et C et apatrides peuvent bénéficier de prestations.

L'assistance financière et/ou sociale est un instrument d'action sociale destiné à:

- garantir à chaque intéressé des moyens minimums d'existence
- retrouver, maintenir et accroître l'autonomie de toute personne aidée.

Pour garantir cette prise en charge, l'unité d'action sociale individuelle emploie des assistants sociaux et des assistantes administratives qui ont, tout au long de l'année, apporté aide et soutien à la population. Leurs tâches principales se sont articulées autour de:

- l'écoute
- l'aide à la gestion administrative
- l'aide financière
- les demandes de fonds.

A la fin décembre 2006, le nombre de dossiers traités, tous types confondus, s'élevait à 494.

### **L'unité aide et soins à domicile (FSASD)**

Les collaborateurs/trices de la FSASD assurent des prestations à domicile ou en ambulatoire, à toute personne dont l'état de santé physique ou mental, nécessite, des soins, des aides ou des contrôles, temporaires ou durables. Leur mission consiste à les aider à garder ou recouvrer le meilleur état de santé possible, à leur assurer la meilleure qualité de vie et la plus grande autonomie à domicile.

Sous la responsabilité d'une directrice de secteur et de deux responsables d'équipe, 90 collaborateurs (infirmières, aides en soins, aides extra-hospitalières, aides familiales, aides ménagères, ergothérapeutes, chargés d'évaluation et assistants administratifs) assurent les prestations de cette unité.

Ces derniers interviennent soit pour des soins, soit pour une aide aux activités de la vie quotidienne. Par ailleurs, des prestations d'ergothérapie, de promotion de la santé, de prévention des maladies et des accidents, de livraisons de repas et de mise en place d'appareils de sécurité sont offertes à la population.

L'Unité aide et soins du CASS des Trois-Chêne a accueilli 1'260 personnes en 2006, soit 8.5% de plus qu'en 2005 (1'161). 75% d'entre elles étaient âgées de plus de 65 ans.

Cette dernière offre une permanence de soins 5 jours sur 7 entre 14 heures et 15 heures et offre également tous les mardis après-midi entre 15 heures et 17 heures, un service de santé maternelle et infantile gratuit (consultation Parents-Enfants), ainsi que des prestations d'aide au ménage 5 jours sur 7, sans mandat médical au tarif dégressif en fonction des revenus.

Par ailleurs, un projet «Autour d'une table», encourageant les personnes seules et âgées à sortir prendre leur repas à l'extérieur afin de conserver une certaine mobilité et de créer ou maintenir des liens avec l'extérieur a été initié.

### **Processus de transformation des CASS**

Une nouvelle répartition des activités des HG et FSASD a été engagée et présentée aux autorités communales en décembre 2006 dans le cadre du processus de transformation des CASS.

Sans aucune incidence sur les prestations des unités, le service d'accueil a été réparti entre l'HG (30 postes) et la FSASD (11.61 postes) et la fonction d'administrateur a été supprimée au 31 décembre 2006.

Ainsi, M. F. Muller a quitté ses fonctions d'administrateur au 31 décembre 2006 et a été mis à disposition de la FSASD dès le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Une partie de ses activités dans le CASS des Trois-Chêne a été reprise par les responsables d'équipes et le responsable d'unité (gestion des locaux, comités de gestion) en lien avec la DGCASS.

## **Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC)**

Situé au 136, chemin De-La-Montagne à Chêne-Bougeries, l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue des Trois-Chêne offre, depuis décembre 1997, informations, appuis et conseils pour identifier ou préciser un choix d'études, de profession, de formation de base ou de formation continue.

Les psychologues conseillers-ères en orientation scolaire et professionnelle du Centre des Trois-Chêne de l'OFPC reçoivent des consultant-e-s tous publics, jeunes ou adultes, ainsi que des personnes au chômage pour les aider à élaborer un projet professionnel, assumant par ailleurs les permanences d'orientation dans les établissements scolaires environnants, à raison de trois demi-journées par semaine (Cycles de la Florence et de la Gradelle), à l'ECG Jean Piaget et sont répondants de l'enseignement secondaire des Collèges Claparède et Emilie Gourd.

Ils animent également des ateliers de sensibilisation à l'orientation du programme Boussole destinés aux collégien-ne-s.

La permanence pour la prison de Champ-Dollon est également assurée par une psychologue du centre.

Si la partie consultation en orientation scolaire et professionnelle est un volet important de la demande du public, celle de l'information sous diverses formes, assumée par une secrétaire coordinatrice, l'est tout autant.

L'office des Trois-Chêne, c'est aussi plusieurs PC avec connexion à Internet, la mise à disposition de listes des entreprises qui forment des apprentis, des bornes BOP (bourses des offres de perfectionnement) et l'organisation de stages et visites en entreprises.

Les prestations sont gratuites et de nature confidentielle.

## Action Trois-Chêne pour l'emploi

L’Action Trois-Chêne pour l’emploi, également sise au 136, chemin De-La-Montagne, soutenue par les trois communes chênoises, est ouverte aux habitants des Trois-Chêne et de certaines communes partenaires, telles qu’Anières, Cologny, Gy, Jussy, Puplinge, Presinge et Vandoeuvres. La permanence est ouverte sans rendez-vous tous les matins de 8h30 à 12h, du lundi au jeudi (après-midi sur rendez-vous).

La répartition des visiteurs des communes des Trois-Chêne est de 23% pour Chêne-Bougeries, soit une moyenne de 59 personnes par mois; de 29% pour Chêne-Bourg, soit une moyenne de 74 personnes par mois et de 41% pour Thônex, soit une moyenne de 104 personnes par mois. Les autres communes représentent une proportion de 7%, soit une moyenne de 19 personnes par mois.

Le nombre de consultants par mois, comprenant les nouveaux arrivés et les personnes régulières, est désormais recensé, ceci depuis juin 2006. La moyenne mensuelle des visites s'est donc élevée à 91 personnes.

Selon une statistique non-exhaustive – les personnes concernées ne s’annonçant pas toutes auprès de l’antenne – 65 consultants ont, depuis un an, retrouvé un emploi.

L’Action Trois-Chêne pour l’emploi maintient des contacts avec de nombreuses entreprises partenaires facilitant ainsi la réinsertion socioprofessionnelle de ses consultants.

Plusieurs candidats se sont vu contacter et être reçus par des employeurs potentiels.

L’Action Trois-Chêne pour l’emploi, c’est aussi un parc informatique à disposition, un soutien sur les programmes bureautiques usuels et des ateliers informatiques personnalisés, animés tous les lundis après-midi. L’intérêt pour les ateliers informatiques en groupe ayant diminué, des formations ponctuelles sont organisées en fonction de la demande.

## Travail social hors murs (TSHM)

Les trois communes chênoises comptent, à elles seules, plus de 1800 jeunes âgés de 12 à 20 ans, sans compter évidemment tous ceux des communes environnantes, y compris de la France voisine. Les autorités communales ont été amenées à constater la présence épisodique de groupes d'adolescents, de jeunes qui se rassemblent dans certains parcs publics, préaux et autres lieux. Il arrive qu'à l'intérieur de ces périmètres, des problèmes apparaissent, que les jeunes dérangent les riverains ou que certaines de leurs activités comportent des risques évidents pour leur propre santé. Afin d'essayer d'atteindre ces jeunes-là où ils sont, il s'agit de continuer à exercer, entre autres, une présence informelle dans le quartier, la rue.

Les trois travailleurs sociaux hors murs couvrent désormais tout le territoire des Trois-Chêne et sont en lien avec environ 200 jeunes. En concertation étroite avec les magistrats des Trois-Chêne, plusieurs projets ont été concrétisés :

### Action «Jobs»

Des coups de pouce emploi ont été proposés à une trentaine de jeunes sous forme de pose et de distribution d'affiches. Par ailleurs, les travailleurs sociaux ont également pu encadrer environ 80 jeunes durant les trois fêtes des promotions chênoises, durant la fête du Renouveau à Chêne-Bouggeries, ainsi que durant celle du 1<sup>er</sup> août célébrée à Chêne-Bourg. Cette collaboration avec les mairies représente une charge de travail considérable dans le domaine de l'encadrement pour les TSHM concernés, dont l'objectif prioritaire demeure, rappelons-le, la mise sur pied de suivis individuels. A travers cet accompagnement éducatif, les TSHM ont avant tout permis à des jeunes en difficulté, souvent en manque de reconnaissance de la part du monde des adultes, de retrouver une image positive d'eux-mêmes.

### Accompagnements individuels

Les TSHM ont pu accompagner une vingtaine de jeunes environ lors de nombreux entretiens. Des contacts avec, en particulier, l'Action Trois-Chêne pour l'emploi ont permis à plusieurs de ces derniers de mieux définir leur choix d'apprentissage. Les contacts se sont bien évidemment poursuivis avec les conseillères et conseillers sociaux des cycles d'orientation de la Gradelle et du Foron. L'arrivée de M<sup>me</sup> Sandrine Queiroga a permis de procéder à des accompagnements plus nombreux et plus poussés auprès de jeunes filles, dont certaines étaient en grande difficulté. Sa présence est donc fondamentale dans le cadre de la construction de relations confidentielles avec ces mêmes jeunes filles.

Les TSHM estiment que les adolescents suivis dans les cycles d'orientation ont connu une amélioration comportementale significative, leur permettant de se projeter de façon positive.

#### **Action «Outil mobile»**

Cette action consiste à aller à la rencontre des jeunes, en particulier durant la période estivale, à l'aide d'un bus itinérant. Elle s'adresse à des jeunes âgés de 12 à 25 ans et vise à leur proposer soit des animations sur place, soit des sorties. Il s'agit également de permettre à des jeunes qui ne partent pas en vacances de pouvoir sortir de leur quartier, d'expérimenter la nouveauté et de s'inscrire dans une dynamique de groupe constructive. Contrairement à ce qui a été observé durant l'été 2005, le nombre de jeunes «zonant dans les quartiers» était fort réduit durant l'année 2006. En conséquence, une seule animation a été entreprise, à savoir une sortie rafting avec un groupe de six jeunes filles.

#### **Action «Collectif communautaire»**

L'événement majeur à mettre en exergue durant la période sous revue concerne l'organisation d'un tournoi de football d'une journée au cours du mois de juin 2006, au Centre Sportif Sous-Moulin. Les jeunes de l'association ont pu, en coopération avec les animateurs du Centre de Loisirs de Thônex, assurer la gestion des matchs, ainsi que la mise en place du matériel nécessaire au bon déroulement de l'événement.

Par ailleurs, le Conseil administratif de Chêne-Bougeries a soutenu un projet intitulé «Noël pour tous et tous à Noël» d'un groupe de jeunes de l'association District Helvétique.

Ce projet consistait à récolter des fonds destinés à des enfants malades, hospitalisés en pédiatrie aux HUG, en procédant à l'emballage de paquets devant un certain nombre de centres commerciaux (dont celui situé au 136, chemin De-La-Montagne).

En conclusion, relevons encore qu'afin de permettre la réalisation d'un projet de voyage à Paris d'un groupe de jeunes en difficulté, les 10, 11 et 12 février 2007, divers travaux d'entretien, dont le déblayage de la neige dans les préaux des écoles, ont été confiés à ces derniers.

## **Centre de Rencontres et de Loisirs (CRL)**

Le Centre se porte bien. L'engagement des professionnels, des bénévoles et des responsables d'activités mérite d'être relevé et apprécié à sa juste valeur. Chacune et chacun d'entre eux s'accordent à poursuivre leur action dans la voie du développement durable et de la culture de la paix, avec en perspective le maintien et le renforcement du lien avec et pour les usagers, ainsi qu'entre les partenaires internes et externes.

### **Enfance 4 à 9 ans**

#### **Mercredis aérés «Mercredis des Mômes»**

A la suite du départ de M. Abdel Bouzouzou, le secteur enfant est désormais placé sous la responsabilité de M. Boris Golay, moniteur du secteur «Adolescents» depuis 1996. Ce dernier a repris le programme nommé «Barbabapas» pendant les quatre mercredis de juin 2006. Le matin était consacré à la réalisation des fameux personnages en bois peints, et en laissant un trou en lieu et place de la tête afin de réaliser des photos de famille exposées lors de l'apéritif de fin d'année. Depuis septembre 2006, un nouveau programme organisé par la nouvelle équipe de moniteurs a été mis en place. En effet, sous le thème «Science-Fiction et technologies du futur», soucoupes volantes et déguisements de robots, entre autres, ont été réalisés par les enfants. Lesdits déguisements ont d'ailleurs été conservés pour le défilé de l'Escalade. Ce dernier, qui a eu lieu dans le complexe immobilier de la Gradelle, n'a malheureusement pas suscité l'intérêt escompté dans le quartier.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, et plus particulièrement dans le cadre du Premier Marché de Noël organisé par la commune de Chêne-Bougeries, les enfants ont confectionné divers bricolages, des confitures, des poteries, ..., lesquels ont été mis en vente afin de soutenir le projet «Solidarités Sans Frontières», au profit des enfants de Guinée. La somme de CHF 261.- a été récoltée. Cette action a permis aux enfants de se sensibiliser à la culture de Paix et de Non-violence, ainsi qu'au tri sélectif lors de la confection des bricolages.

## **Centre aéré de juillet 2006**

Pendant un mois, les enfants ont partagé de nombreuses activités autour de quatre thèmes particuliers. L'intention pédagogique, durant les premières semaines de vacances, consiste à proposer des activités dites de «régénération», dans lesquelles les enfants abandonnent peu à peu les schémas du quotidien scolaire pour entrer dans un espace-temps vacancier, porteur de découvertes. Au programme, jeux abordant les thèmes de «Chasseurs-pêcheurs» et des 5 sens. Durant la 3<sup>e</sup> semaine, les gaulois et les romains ont été à l'honneur: des déguisements et des décors avec des personnages clés comme Astérix et Obélix ou César et Cléopâtre ont été conçus pour un spectacle «épique»! La dernière semaine était axée sur les activités aquatiques. Ainsi, plusieurs sorties à la piscine et une excursion au lac de Joux ont été organisées.

## **Centre aéré d'octobre**

Le centre aéré d'automne a eu lieu sous le signe des civilisations et autres cultures. A l'honneur: le Mexique, la Chine et le Maghreb. Chaque jour était conçu autour d'une activité représentant un pays. Au programme: reproduction et coloriage de dessins aztèques, atelier Taï-chi, calligraphie chinoise et confection de parapluies chinois, atelier de percussions maghrébines, atelier de danse du ventre pour les filles et atelier de danse des pieds pour les garçons.

Par ailleurs, les trois CRL chênois ont organisé une rencontre inter-centres des secteurs enfants à la patinoire du Centre Sportif Sous-Moulin. Concours de bonhommes de neige, patin à glace et goûter ont animé l'après-midi.

## **Préadolescence 10-14 ans**

### **Mercredis aérés**

En raison du manque de place pour accueillir les préadolescents, toutes les excursions du mercredi après-midi se sont déroulées à l'extérieur. Au programme, varappe, rafting, sorties à Aquaparc, à Lavey-les-Bains, balades au bord de quelques rivières genevoises stimulées par un rallye et visite du musée du Léman à Nyon. Durant la période hivernale, des sorties à ski entre jeunes de toute la région – Chêne-Bouggeries, Cologny, Vandœuvres, Chêne-Bourg, Meinier – ont été organisées.

Pour favoriser la cohésion du groupe et faire un lien entre les diverses activités, une vidéo relative aux aventures d'une académie d'agents secrets a été tournée. Chaque jeune jouait son propre personnage, dont le rôle consistait à retrouver le corps d'Elvis Presley, «interprété» par un mannequin de mousse. Projetée lors de la fête marquant la fin des activités, l'œuvre montée a remporté un véritable triomphe.

### Vacances d'été 2006

Le secteur préadolescent a bénéficié d'un accueil de quatre semaines en juillet. Un camp s'est déroulé à Morella, dans le canton du Tessin.



### Camp d'automne 2006

Les jeunes ont été accueillis par un ancien fromager dans son gîte rural du village de Lacoste, en Ardèche. La semaine s'est déroulée autour de la nature, du théâtre et de la vidéo, avec comme fil conducteur le thème de l'eau.

### Adolescence 13-17 ans

#### Secteur ados

Entre septembre et décembre 2006 :

- 200 jeunes sont venus prendre leur repas durant 13 vendredis soirs, ainsi qu'un mercredi pendant les vacances d'octobre.
- 21 heures d'accueil ont été organisées durant le centre aéré d'octobre 2006. 268 jeunes ont participé à 3 soirées disco.
- 7 jeunes ont pu bénéficier de petits jobs rémunérés et une quinzaine de jeunes de «coups de mains».
- 12 ados ont participé à 2 ateliers gratuits consacrés à la «découverte musique et percussions», en partenariat avec M<sup>me</sup> Ellen Misuri.

## Familles et intergénérations

### Sorties familles

Une sortie à ski à Hirmentaz a été organisée en collaboration avec le Centre de loisirs de Thônex, afin de renforcer avant tout les liens entre parents et l'équipe d'animation.

### Atelier tricot

Durant 4 mercredis avant Noël, le groupe «Café tricot» a proposé un espace pour filles et garçons, afin de créer bonnets et écharpes «fun» à porter durant la saison d'hiver ou à offrir.

Un apéritif a également été proposé afin de faire mieux connaître le groupe auprès du public.

## Activités toutes populations

### La ludothèque «Le Coffre à jouets»

Les ludothécaires bénévoles ont continué d'accueillir et de conseiller parents et enfants dans leurs choix. Ces intervenantes sont désormais indemnisées depuis janvier 2006 tenant compte de la masse de travail conséquente fournie.



### Ateliers

Activités créatrices et de détente:

- enfants dès 6 ans: peinture sur soie, céramique, musique
- jeunes dès 10 ans: peinture sur soie, céramique, musique
- adolescents et adultes: peinture sur soie, peinture à l'huile, céramique, photographie, gymnastique, capoeira, eutonie.

La majorité de ces activités est autogérée.

## **Activités autonomes adultes**

Ces activités sont basées avant tout sur la notion de rencontre. Un animateur assure le contact et demeure à l'écoute des divers besoins et demandes exprimés.

### **Restoaînés**

Repas du lundi midi pour retraités. Cette prestation est offerte par la commune et hébergée au centre. Le service des repas est assuré par une équipe de bénévoles.

### **Club d'Aînés**

Rencontres pour retraités le jeudi après-midi. Le centre met à disposition une salle.

### **Bridge et scrabble**

Ces activités continuent de réunir les passionnés chaque lundi soir (bridge) ou chaque jeudi après-midi (scrabble) et ont accueilli de nouveaux amateurs.

### **Club de lecture**

Ce dernier est animé par M<sup>me</sup> Alba Viotto, Méritante chênoise 2006. Les intéressés se retrouvent le 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois pour échanger sur des auteurs, des articles ou des thématiques choisis.

## **Collaborations et partenariats**

### **Tournoi d'échecs pour jeunes**

Cette manifestation, organisée par la Fédération genevoise d'échecs, se déroule un dimanche de mars et s'inscrit en ouverture d'une série intitulée «Tournoi d'échecs des 4 saisons», à laquelle participent 5 centres de loisirs. Le tournoi a accueilli cette année une cinquantaine d'enfants et adolescents âgés de 5 à 20 ans.

### **Promotions scolaires**

Le centre a participé comme chaque année à la fête des promotions, en animant des jeux coopératifs basés sur l'entraide durant l'après-midi réservé aux classes enfantines et primaires.

### **Intermed-Chêne**

Cette association active dans le domaine de la médiation de voisinage reçoit chaque jeudi soir dans les locaux du centre.



Chêne-  
Bougeries

I.	Services de la mairie et Troupes communales	23
II.	Culture et sports	39
III.	Projets et infrastructures	77
IV.	Ecole et activités sociales	97
V.	Finances	133
VI.	Renseignements officiels	157

## Bilans comparés au 31 décembre 2005 et 31 décembre 2006

Actif	31 décembre 2005 CHF (*)	31 décembre 2006 CHF (*)
<b>Patrimoine financier</b>		
Disponibilités	18'126'035	9'970'888
Avoirs	18'669'666	33'510'437
Placements	25'093'902	26'137'850
Compte de régularisation de l'actif	104'266	146'535
<b>Total du patrimoine financier</b>	<b>61'993'869</b>	<b>69'765'710</b>
<b>Patrimoine administratif</b>		
<b>Investissements</b>		
Terrains non bâties	1'075'475	128'131
Ouvrages de génie civil	16'114'715	15'541'387
Terrains bâties	26'518'352	25'489'203
Mobilier, machines et véhicules	739'445	575'570
Autres biens et divers	857'376	830'657
	<b>45'305'362</b>	<b>42'564'948</b>
<b>Prêts et participations permanentes</b>		
Prêts aux établissements financés par les communes	5'000	5'000
Prêts à des sociétés d'économie mixte	2'417'951	2'417'951
	<b>2'422'951</b>	<b>2'422'951</b>
<b>Total du patrimoine administratif</b>	<b>47'728'313</b>	<b>44'987'899</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>109'722'182</b>	<b>114'753'609</b>
<b>Hors bilan</b>		
Fonds spéciaux	1'452'330	1'467'974

### Remarques:

Le total des actifs augmente de CHF 5'031'427.- d'une année à l'autre.

Les avoirs ont fortement augmenté compensant la diminution de CHF 8'155'147.- des disponibilités.

(\*) Arrondi au franc

Passif	31 décembre 2005 CHF (*)	31 décembre 2006 CHF (*)
<b>Engagements</b>		
<b>Engagements courants</b>		
Créanciers	1'277'036	1'881'425
	<b>1'277'036</b>	<b>1'881'425</b>
<b>Dettes à moyen et long termes</b>		
Emprunts hypothécaires	7'595'000	7'345'000
	<b>7'595'000</b>	<b>7'345'000</b>
<b>Engagements envers des entités particulières</b>	1'625'784	1'589'288
<b>Provisions</b>	8'544'981	10'564'880
<b>Compte de régularisation du passif</b>	844'621	983'742
<b>Engagements envers les financements spéciaux</b>		
Equipement et écoulement	1'285'265	1'552'818
Protection civile	464'757	477'182
Préfinancement pour la fête du 1 <sup>er</sup> août 2007	45'000	90'000
Fonds de rénovation des immeubles locatifs	5'056'810	5'864'527
	<b>6'851'832</b>	<b>7'984'528</b>
<b>Total des engagements</b>	<b>26'739'254</b>	<b>30'348'863</b>
<b>FORTUNE NETTE</b>	<b>82'982'928</b>	<b>84'404'746</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>109'722'182</b>	<b>114'753'609</b>

#### Hors bilan

Fonds spéciaux	1'452'330	1'467'974
Cautionnements	12'600'000	12'600'000
Engagement de leasing	59'098	69'468

#### Remarque:

La fortune nette de la commune a augmenté de 1,71%, s'élevant à CHF 84'404'746.– au 31.12.2006.

---

(\*) Arrondi au franc

# Objets des délibérations du Conseil municipal

Crédits **en cours** au 31 décembre 2006

## Objets

### Ecole publiques

Réfection de l'enveloppe de l'école de Belvédère

Réfection du groupe scolaire de la Gradelle

### Parcs et promenades

Aménagement de l'esplanade située Place Colonel-Audéoud

Rénovation de la fontaine du parc Stagni

### Sports

Réfection des installations de ventilation de la piscine du Belvédère

Remplacement du fond mobile de la piscine du Belvédère

Divers travaux au Centre sportif et au stade des Trois-Chêne

Centre sportif Sous-Moulin et stade des Trois-Chêne – Travaux 2006

Centre sportif Sous-Moulin et stade des Trois-Chêne – Travaux 2006

### Routes et collecteurs

Aménagement de la place de Conches

Réfection du chemin Naville

Aménagement d'une zone 30 km/h dans le Vieux-Bourg

Mesures de circulation et zone 30 km/h sur le plateau de l'Ermitage

Chemin de Grange-Canal – divers aménagements routiers

Chemin des Buclines, collecteur et chaussée

Collecteur d'eaux pluviales entre le plateau de Frontenex et le lac

Plan général d'évacuation des eaux

### Bâtiments à usage technique

Centrale de chauffe à bois et bâtiment à usage services techniques

(\*) Arrondi au franc

Date de la délibération	Crédits accordés CHF (*)	Dépenses nettes au 31.12.2006 CHF (*)	Disponible ou (dépassement) CHF (*)
10 novembre 2005	725'800	725'307	<b>493</b>
10 mai 2001	2'275'700	1'875'313	<b>400'388</b>
21 juin 2001	1'100'000	1'105'657	<b>(– 5'657)</b>
15 septembre 2006	75'000	48'618	<b>26'382</b>
10 novembre 2005	430'700	330'741	<b>99'959</b>
11 avril 2002	470'000	397'588	<b>72'412</b>
13 mai 2004	589'300	601'501	<b>(– 12'201)</b>
11 mars 2005	126'184	35'637	<b>90'547</b>
11 mai 2005	50'600	40'398	<b>10'202</b>
10 novembre 2005	336'000	162'114	<b>173'886</b>
10 novembre 2005	223'000	272'490	<b>(– 49'490)</b>
12 mai 2005	110'500	100'900	<b>9'600</b>
15 novembre 2001	650'000	762'913	<b>(– 112'913)</b>
7 mars 2002	480'000	391'687	<b>88'313</b>
9 décembre 2004	2'132'000	1'943'315	<b>188'686</b>
28 septembre 1995	5'108'990	4'898'874	<b>210'116</b>
9 décembre 2004	386'100	188'965	<b>197'135</b>
14 septembre 2006	3'800'000	153'291	<b>3'646'709</b>

# Objets des délibérations du Conseil municipal

## Crédits terminés en cours d'année 2006

### Objets

---

#### **Routes et collecteurs**

Etude de circulation du secteur nord de la commune

---

#### **Autres tâches de protection de l'environnement**

WC publics communaux – Conches et cimetière

---

#### **Aménagement du territoire**

Parcelle 1656, feuille 8, 1987m<sup>2</sup>, Place de l'Etrier 5

---

(\*) Arrondi au franc

Date de la délibération	Crédits accordés CHF (*)	Dépenses nettes au 31.12.2006 CHF (*)	Disponible CHF (*)
7 mars 2002	122'000	116'077	<b>5'923</b>
17 juin 2004	229'000	184'617	<b>44'383</b>
17 février 2005	900'000	933'448	<b>(– 33'448)</b>

# Résumé du compte de fonctionnement 2006

## Classification fonctionnelle

01	Conseil municipal
02	Conseil administratif, maire et adjoints
05	Administration générale
08	Immeubles publics (patrimoine administratif)
09	Autres charges et revenus (redevance des SIG)
10	Etat civil
11	Sécurité municipale
14	Incendie et secours
16	Protection civile
21	Ecoles publiques
30	Encouragement à la culture
33	Parcs et promenades
34	Sports
35	Autres loisirs (colonies, centre de loisirs)
54	Institutions pour la jeunesse (crèches, garderies)
58	Aide sociale
62	Routes communales
65	Trafic régional
71	Protection des eaux
72	Traitement des déchets
74	Cimetière
78	Autres tâches de protection de l'environnement
79	Aménagement du territoire
90	Impôts
94	Charges et revenus des capitaux
95	Immeubles locatifs (patrimoine financier)

### Totaux

Excédent de revenus

### Totaux pour balance des comptes

(\*) Arrondi au franc

<b>Budget 2006</b>		<b>Comptes 2006</b>		<b>Comptes 2005</b>		<b>Variation entre 2005 et 2006</b>	
Charges CHF (*)	Revenus CHF (*)	Charges CHF (*)	Revenus CHF (*)	Charges CHF (*)	Revenus CHF (*)	Charges	Revenus
53'800		147'337		30'612		+ 381 %	
234'200		236'293		228'573		+ 3 %	
2'148'843	12'870	2'038'880	14'668	2'077'028	6'765	- 2 %	+ 117 %
1'463'725	304'919	1'479'160	283'705	1'340'112	310'871	+ 10 %	- 9 %
234'558	577'744	400'214	823'534	295'152	679'332	+ 36 %	+ 21 %
409'264	195'500	305'235	168'899	328'589	190'626	- 7 %	- 11 %
497'691	85'000	534'143	56'145	483'340	78'547	+ 11 %	- 29 %
739'155	81'300	741'144	77'987	746'294	81'336	- 1 %	- 4 %
221'438	2'000	181'037	11'567	208'913	6'690	- 13 %	+ 73 %
2'252'703	99'800	2'413'324	95'782	2'198'855	105'681	+ 10 %	- 9 %
589'552	1'000	615'264	4'479	541'415	160	+ 14 %	+ 2699 %
1'489'363	61'200	1'528'881	59'288	1'436'702	63'939	+ 6 %	- 7 %
2'059'411	10'500	2'086'308	10'500	1'945'166	11'142	+ 7 %	- 6 %
720'954	11'900	765'173	11'926	725'744	18'465	+ 5 %	- 35 %
1'355'880		1'308'038		1'355'719		- 4 %	
1'062'956	443'600	1'005'257	407'307	700'225	159'242	+ 44 %	+ 156 %
2'716'441	56'200	2'618'818	25'496	2'358'034	38'622	+ 11 %	- 34 %
176'200	6'000	140'644	5'543	128'760	11'158	+ 9 %	- 50 %
560'026		518'292		540'861		- 4 %	
2'076'665	16'000	2'087'860	32'351	2'083'434	39'048	+ 0 %	- 17 %
169'790	105'000	162'989	88'440	146'672	67'480	+ 11 %	+ 31 %
111'099		71'195		119'809		- 41 %	
111'000		56'072		50'914		+ 10 %	
1'360'246	20'272'826	3'570'858	23'683'523	1'709'204	20'276'967	+109 %	+ 17 %
3'600	115'387	1'173	201'266	2'542	141'448	- 54 %	+ 42 %
16'060	390'787	20'308	393'308	8'335	347'118	+ 144 %	+ 13 %
22'834'620	22'849'533	25'033'895	26'455'714	21'791'003	22'634'637	<b>+ 14.9 %</b>	<b>+ 16.9 %</b>
<b>14'913</b>		<b>1'421'818</b>		<b>843'635</b>			
22'849'533	22'849'533	26'455'714	26'455'714	22'634'637	22'634'637		

# Résumé du compte de fonctionnement 2006

## Classification selon les natures

### Nature Libellé de la nature

#### **30 Charges du personnel**

- |     |                                     |
|-----|-------------------------------------|
| 300 | Autorités et commissions            |
| 301 | Traitements du personnel            |
| 303 | Assurances sociales                 |
| 304 | Caisse de retraite et de prévoyance |
| 305 | Assurance maladie et accidents      |
| 306 | Vêtements de travail                |
| 307 | Prestations aux pensionnés          |
| 308 | Personnel intérimaire               |
| 309 | Autres charges de personnel         |

#### **31 Biens, services et marchandises**

- |     |  |
|-----|--|
| 310 | Fournitures de bureau, imprimés, publicité |
| 311 | Mobilier, machines, véhicules, matériel    |
| 312 | Eau, énergie, combustibles                 |
| 313 | Achats de fournitures et de marchandises   |
| 314 | Entretien des bâtiments                    |
| 315 | Entretien des objets mobiliers             |
| 316 | Loyers et locations diverses               |
| 317 | Dédommagements                             |
| 318 | Honoraires et prestations de service       |
| 319 | Frais divers                               |

#### **32 Intérêts passifs**

- |     |                                   |
|-----|-----------------------------------|
| 321 | Intérêts sur dettes à court terme |
|-----|-----------------------------------|

#### **33 Amortissements**

- |     |  |
|-----|--|
| 330 | Amortissements du patrimoine financier     |
| 331 | Amortissements du patrimoine administratif |
| 332 | Amortissements complémentaires du P.A.     |

(\*) Arrondi au franc

Comptes 2005 CHF (*)	Budget 2006 CHF (*)	Comptes 2006 CHF (*)	Variation Budget-Comptes CHF (*)	Variation en %
<b>5'282'502.05</b>	<b>5'594'658.00</b>	<b>5'773'688.45</b>	<b>179'030.45</b>	<b>+ 3.20 %</b>
185'425.00	188'400.00	198'750.00	10'350.00	
3'956'931.30	4'133'200.00	4'253'451.05	120'251.05	
323'634.30	355'050.00	319'897.25	- 35'152.75	
500'374.05	591'800.00	555'599.55	- 36'200.45	
156'288.80	182'388.00	149'541.95	- 32'846.05	
14'985.90	20'520.00	14'924.00	- 5'596.00	
41'708.55	46'800.00	45'894.20	- 905.80	
66'857.50	35'000.00	205'228.45	170'228.45	
36'296.65	41'500.00	30'402.00	- 11'098.00	
<b>6'808'729.18</b>	<b>7'265'332.00</b>	<b>7'090'147.04</b>	<b>- 175'184.96</b>	<b>- 2.41 %</b>
245'640.30	154'505.00	181'643.13	27'138.13	
314'082.40	441'370.00	441'581.15	211.15	
778'827.60	873'750.00	948'247.40	74'497.40	
246'247.25	312'812.00	271'007.95	- 41'804.05	
1'336'368.95	1'331'262.00	1'241'630.99	- 89'631.01	
90'207.30	143'790.00	120'346.60	- 23'443.40	
504'376.10	518'648.00	500'239.50	- 18'408.50	
121'269.60	146'070.00	171'199.50	25'129.50	
3'079'819.38	3'239'526.00	3'111'454.47	- 128'071.53	
91'890.30	103'599.00	102'796.35	- 802.65	
<b>0.00</b>	<b>1 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>- 1 000.00</b>	<b>- 100.00 %</b>
0.00	1 000.00	0.00	- 1 000.00	
<b>4'635'388.66</b>	<b>4'222'127.00</b>	<b>6'024'515.10</b>	<b>1'802'388.10</b>	<b>+ 42.69 %</b>
852'247.93	425'000.00	2'135'068.70	1'710'068.70	
3'705'102.73	3'797'127.00	3'889'446.40	92'319.40	
78'038.00	0.00	0.00	0.00	

# Résumé du compte de fonctionnement 2006

## Classification selon les natures

### Nature Libellé de la nature

#### **34 Contributions à d'autres collectivités publiques**

346 Compensation aux communes frontalières

#### **35 Dédommagements à des collectivités publiques**

351 Dédommagements au canton

352 Dédommagements aux communes

#### **36 Subventions accordées**

361 Subventions au canton

362 Subventions aux communes

363 Subventions aux propres établissements

364 Subventions aux sociétés d'économie mixte

365 Subventions aux institutions privées

366 Aide aux personnes physiques (service social)

367 Aide humanitaire versée pour l'étranger

#### **38 Attributions aux financements spéciaux**

389 Préfinancement

### TOTAL DES DEPENSES

#### **40 Impôts**

400 Impôts sur le revenu et la fortune

401 Impôts sur le bénéfice et le capital

406 Impôts sur les chiens

408 Péréquation financière intercommunale

409 Taxe professionnelle communale

#### **42 Revenus de biens**

420 Intérêts bancaires

421 Intérêts sur les comptes de dépôt

422 Produits du patrimoine financier

(\*) Arrondi au franc

Comptes 2005 CHF (*)	Budget 2006 CHF (*)	Comptes 2006 CHF (*)	Variation Budget-Comptes CHF (*)	Variation en %
<b>295'980.69</b>	<b>298'838.00</b>	<b>413'464.45</b>	<b>114'626.45</b>	<b>+ 38.36 %</b>
295'980.69	298'838.00	413'464.45	114'626.45	
<b>2'120'347.50</b>	<b>2'591'491.00</b>	<b>2'917'508.09</b>	<b>326'017.09</b>	<b>+ 12.58 %</b>
683'823.80	771'535.00	1'116'686.69	345'151.69	
1'436'523.70	1'819'956.00	1'800'821.40	- 19'134.60	
<b>2'603'054.63</b>	<b>2'816'174.00</b>	<b>2'769'572.17</b>	<b>- 46'601.83</b>	<b>- 1.65 %</b>
148'131.80	153'528.00	190'595.70	37'067.70	
265'320.08	304'046.00	275'689.12	- 28'356.88	
11'475.00	12'550.00	11'320.00	- 1'230.00	
122'506.60	140'000.00	107'610.00	- 32'390.00	
1'891'405.00	2'017'050.00	1'986'267.05	- 30'782.95	
34'216.15	59'000.00	68'090.30	9'090.30	
130'000.00	130'000.00	130'000.00	0.00	
<b>45'000.00</b>	<b>45 000.00</b>	<b>45 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>+ 0.00 %</b>
45'000.00	45 000.00	45 000.00	0.00	
<b>21'791'002.71</b>	<b>22'834'620.00</b>	<b>25'033'895.30</b>	<b>2'199'275.30</b>	<b>+ 9.63 %</b>
<b>19'904'120.79</b>	<b>20'100'826.00</b>	<b>23'655'991.07</b>	<b>3'555'165.07</b>	<b>+ 17.69 %</b>
18'659'148.60	19'123'878.00	22'518'123.35	3'394'245.35	
328'379.27	369'512.00	249'282.51	- 120'229.49	
0.00	0.00	0.00	0.00	
573'257.92	607'436.00	845'803.21	238'367.21	
343'335.00	0.00	42'782.00	42'782.00	
<b>1'580'018.37</b>	<b>1'559'633.00</b>	<b>1'674'226.25</b>	<b>114'593.25</b>	<b>+ 7.35 %</b>
62'636.69	47'500.00	63'521.72	16'021.72	
0.00	0.00	63'716.65	63'716.65	
28'593.75	0.00	250.00	250.00	

# Résumé du compte de fonctionnement 2006

## Classification selon les natures

### Nature Libellé de la nature

423	Produits des immeubles du patrimoine financier
426	Produits du patrimoine administratif
427	Produits des immeubles du patrimoine administratif
429	Autres revenus

### 43 Revenus divers

431	Emoluments administratifs
434	Redevances d'utilisation et prestations de services
435	Ventes de marchandises
436	Dédommagements de tiers
437	Amendes communales
439	Autres contributions

### 44 Part à des recettes et contributions cantonales

441	Part à des recettes cantonales
444	Contributions cantonales

### 45 Dédommagements de collectivités publiques

451	Dédommagements du canton
452	Dédommagements d'autres communes

### 46 Subventions et allocations

460	Subventions de la Confédération
461	Subventions du canton
469	Autres subventions et allocations

### 48 Prélèvements sur les préfinancements

489	Préfinancement – fête du 1 <sup>er</sup> août
-----	---

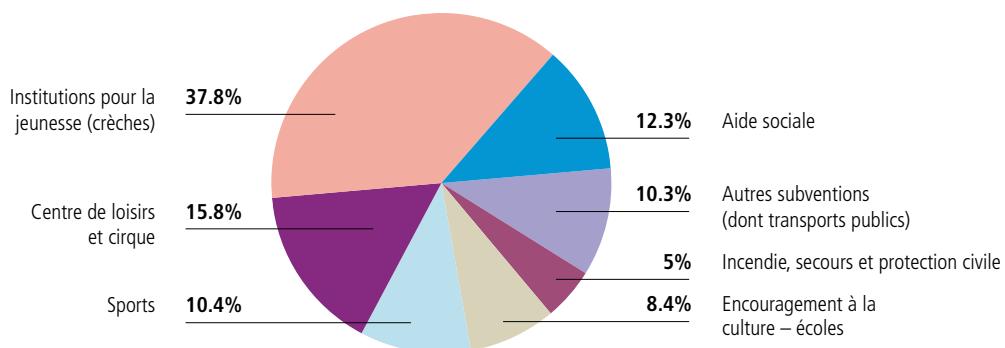
## TOTAL DES RECETTES

## EXCEDENTS BUDGETAIRES

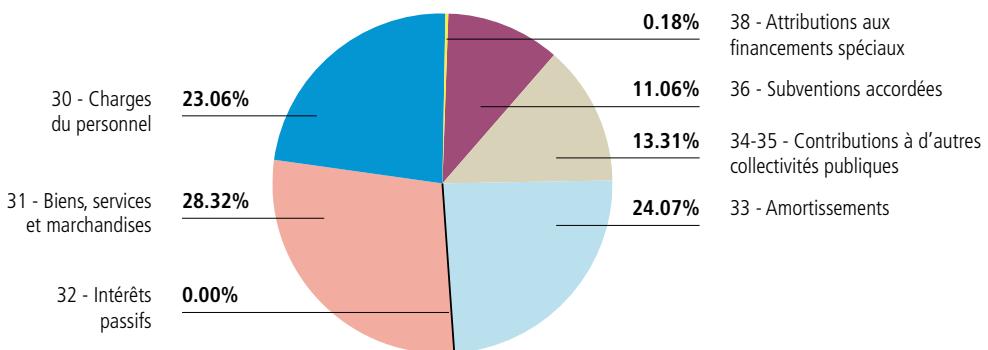
(\*) Arrondi au franc

Comptes 2005 CHF (*)	Budget 2006 CHF (*)	Comptes 2006 CHF (*)	Variation Budget-Comptes CHF (*)	Variation en %
295'388.35	339'057.00	341'078.35	2'021.35	
50'217.50	67'887.00	73'777.50	5'890.50	
1'126'455.25	1'090'189.00	1'098'833.80	8'644.80	
16'726.83	15'000.00	33'048.23	18'048.23	
<b>573'888.16</b>	<b>509'830.00</b>	<b>687'916.85</b>	<b>178'086.85</b>	<b>+ 34.93 %</b>
152'567.90	169'750.00	116'965.00	- 52'785.00	
128'630.66	181'720.00	135'486.70	- 46'233.30	
40'752.05	18'600.00	34'041.30	15'441.30	
170'120.90	66'060.00	340'326.95	274'266.95	
80'441.70	70'000.00	55'880.00	- 14'120.00	
1'374.95	3'700.00	5'216.90	1'516.90	
<b>436'226.35</b>	<b>232'800.00</b>	<b>78'261.30</b>	<b>- 154'538.70</b>	<b>- 66.38 %</b>
433'439.15	230'000.00	75'468.85	- 154'531.15	
2'787.20	2'800.00	2'792.45	- 7.55	
<b>93'190.00</b>	<b>343'000.00</b>	<b>236'058.00</b>	<b>- 106'942.00</b>	<b>- 31.18 %</b>
- 1'985.00	15'000.00	0.00	- 15'000.00	
95'175.00	328'000.00	236'058.00	- 91'942.00	
<b>47'193.65</b>	<b>103'444.00</b>	<b>123'260.15</b>	<b>19'816.15</b>	<b>+ 19.16 %</b>
2'266.00	0.00	0.00	0.00	
24'284.50	50'800.00	99'758.80	48'958.80	
20'643.15	52'644.00	23'501.35	- 29'142.65	
<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>+ 0.00 %</b>
0.00	0.00	0.00	0.00	
<b>22'634'637.32</b>	<b>22'849'533.00</b>	<b>26'455'713.62</b>	<b>3'606'180.62</b>	<b>+ 15.78 %</b>
<b>843'634.61</b>	<b>14'913.00</b>	<b>1'421'818.32</b>		

## Répartition par dicastère des subventions versées en 2006 Soit CHF 2'769'572.-

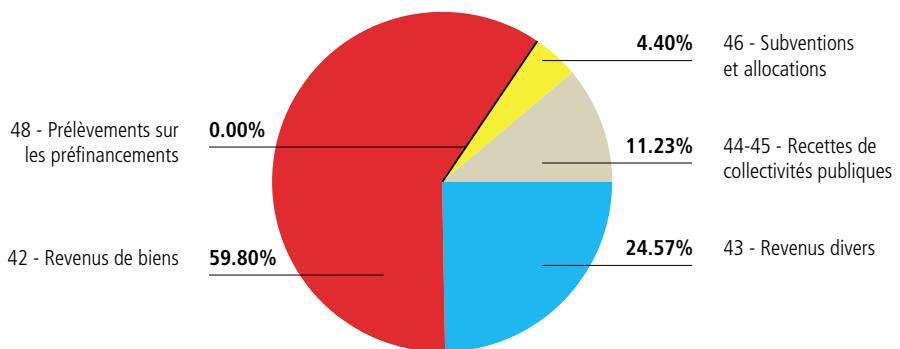


## Récapitulation des charges par nature Pour un total de CHF 25'033'895.-



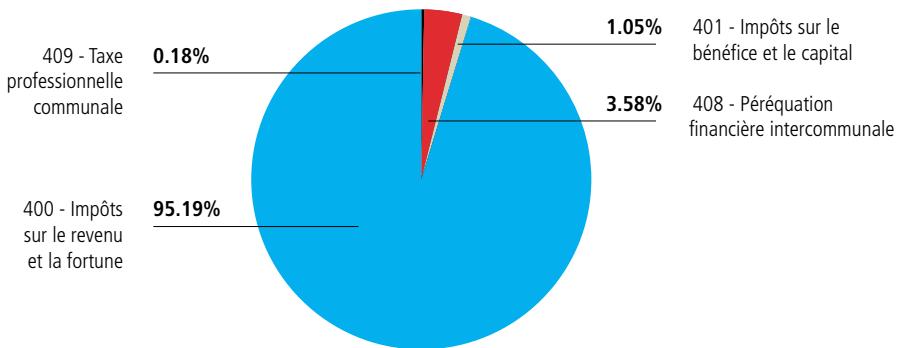
## Récapitulation par nature

Recettes non fiscales pour un total de CHF 2'799'723.–

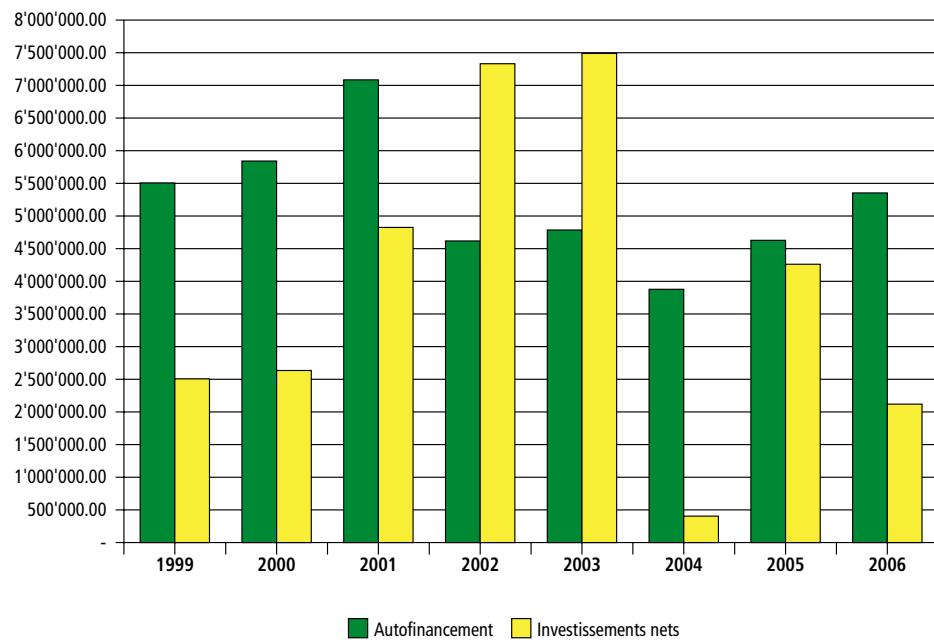


## Récapitulation par fonction

Recettes fiscales pour un total de CHF 23'655'991.–



## Investissements et capacité d'autofinancement



## Récapitulation par fonction et par habitant

	2006 10 189 habitants CHF	2005 10 144 habitants CHF
<b>Charges par habitant</b>		
<b>0</b> Administration, autorités et entretien des bâtiments administratifs	422	392
<b>1</b> Sécurité publique (état civil, sécurité municipale, service du feu et protection civile)	173	174
<b>2</b> Enseignement, formation, entretien des bâtiments scolaires	237	217
<b>3</b> Culture, loisirs, sports, aide aux sociétés, entretien des parcs publics	490	458
<b>5</b> Prévoyance sociale et aide humanitaire	227	203
<b>6</b> Routes communales et trafic régional	271	245
<b>7</b> Protection de l'environnement et traitement des déchets	284	290
<b>9</b> Finances, charges fiscales, bâtiments locatifs et intérêts de la dette publique	353	170
	<b>2 457</b>	<b>2 149</b>

## Recettes par habitant

<b>0</b> Administration, autorités et recettes des bâtiments administratifs	110	98
<b>1</b> Sécurité publique (état civil, sécurité municipale, service du feu et protection civile)	31	35
<b>2</b> Enseignement, formation, recettes des bâtiments scolaires	9	10
<b>3</b> Culture, loisirs, sports, aide aux sociétés, recettes d'expositions	8	9
<b>5</b> Prévoyance sociale et aide humanitaire	40	16
<b>6</b> Routes communales et trafic régional	3	5
<b>7</b> Protection de l'environnement et traitement des déchets	12	11
<b>9</b> Finances, recettes fiscales et bâtiments locatifs	2 383	2 047
	<b>2 596</b>	<b>2 231</b>

## Commentaires sur les comptes 2006

Le résultat des comptes 2006 montre un excédent de CHF 1'421'818.32 dû à des recettes fiscales bien plus importantes que prévues.

La commune clôture l'exercice 2006 avec un total de recettes de CHF 6'455'713.-. Quant aux dépenses, ces dernières ont été arrêtées à CHF 5'033'895.-. L'excédent budgétaire ainsi réalisé s'élève à CHF 1'421'818.-.

### Les comptes de fonctionnement

Indépendamment du résultat évoqué, il est important de relever que les comptes de fonctionnement inhérents aux charges et aux recettes d'exploitation sont en conformité avec le budget. Force est même de constater que les recettes de CHF 2'772'000.- ont été supérieures de CHF 195'000.- au budget. Quant aux charges qui s'élèvent à CHF 21'463'000.-, elles restent malgré d'inévitables dépassements budgétaires ponctuels, dans la cible des engagements.

Les dépenses liées au personnel ont été bouclées avec un total de CHF 5'773'688.-, se situant à 3.20% au-dessus du budget. Si nous comparons ces dépenses avec celles de l'année passée (CHF 5'282'502.-) ces dernières progressent de 9.3%.

Les dépenses de la catégorie «Biens, services et marchandises», soit toutes les dépenses liées au fonctionnement de la commune, ont été bouclées avec un total de CHF 7'090'147.-, soit 2.41% au-dessous du budget. Les charges d'exploitation courantes sont donc parfaitement maîtrisées.

Les amortissements et les contributions aux autres collectivités publiques ont respectivement dépassé les prévisions budgétaires de 42.65% et 15.25%.

Les subventions accordées ont quant à elles respecté les engagements prévus.

La répartition des charges de fonctionnement 2006 a été la suivante:

- Les dépenses liées à l'entretien des routes communales et au trafic régional ont représenté 11.03 % de l'ensemble des dépenses annuelles.
- Les dépenses relatives au sport et aux autres loisirs ont représenté 11.40%.

- L'entretien des collecteurs et la gestion des déchets, 10.42%.
- La gestion des bâtiments scolaires, 9.65%.
- Les dépenses de l'administration générale au sens large, comprenant les frais du Conseil municipal, ceux du Conseil administratif, ainsi que les honoraires des mandataires spécialisés, 17.20%.

En analysant les dépenses de fonctionnement sur une période de 5 ans, on constate une augmentation des charges du personnel en 2006, une progression régulière des charges d'exploitation de la commune (catégorie «Biens, services et marchandises») et une évolution irrégulière des amortissements, étant précisé que le résultat de l'exercice 2002 prenait en compte la dissolution d'une importante provision.

Les contributions à d'autres collectivités publiques, soit les financements d'activités cantonales ou intercommunales (notre participation au fonctionnement des activités parascolaires, du CSSM, du CRL, du SIACG et de l'ACG, du SIS et du CASS des Trois-Chêne) augmentent légèrement.

Enfin, on peut constater également une constante progression des subventions accordées.

### **Les recettes fiscales**

Les impôts sur les personnes physiques représentent 85% du total des recettes réalisées par la commune. C'est dire l'importance d'une bonne estimation des rentrées fiscales. Il convient de rappeler que le budget 2006 a été préparé dans le courant de l'été 2005, sur la base des derniers chiffres connus à ce moment-là, à savoir ceux enregistrés lors de la clôture des comptes 2004.

Or, en 2004, la valeur de rendement d'un centime additionnel personnes physiques s'élevait à CHF 551'000.–.

L'administration fiscale cantonale avait estimé la valeur de rendement d'un centime pour 2006 à CHF 562'467.–. Cette estimation s'est avérée finalement bien en dessous de la réalité car les comptes 2006 ont été bouclés avec un centime additionnel personnes physiques d'une valeur de CHF 662'298.–.

Quels commentaires peut-on faire concernant ces diverses données ?

Tout d'abord, comme nous l'indiquons maintenant depuis plusieurs années, la modification du système de taxation de l'impôt, lequel est passé d'un système dit praenumerando au système postnumerando (le contribuable paie ses impôts sur la base du revenu de l'année en cours), ne permet plus d'apprécier avec exactitude la production enregistrée au cours d'un seul exercice. Les comptes annuels reflètent une tendance qui se voit confirmée 2 ans plus tard. En clair, cela signifie que c'est seulement en 2007 que la production effective de l'année 2005 a été connue avec précision. C'est très certainement sur la base des données 2005 que nous préparerons notre budget 2008.

L'évaluation des rentrées fiscales personnes physiques 2006 a été élaborée selon une tendance prudente et linéaire par rapport aux années précédentes. Cela se confirme aisément par les chiffres puisqu'une valeur de CHF 662'000.– par centime additionnel a été enregistrée aux comptes 2006, comparé à un centime estimé de CHF 562'000.– au budget de la même année.

En finalité, dans le domaine fiscal, il convient de relever que:

- Après deux voire trois années de recettes fiscales des personnes physiques relativement stables, ces dernières progressent à nouveau de manière très significative en 2006.
- L'impôt sur le bénéfice net et le capital des personnes morales ayant leur siège ou leur activité à Chêne-Bougeries est en diminution.
- Les recettes liées à la péréquation financière intercommunale, laquelle redistribue un fond alimenté par 20% de l'impôt cantonal sur les personnes morales, augmentent fortement en 2006.
- Le reliquat d'impôt, c'est-à-dire les impôts non encaissés en fin d'exercice, a une nouvelle fois progressé en 2006; Ce dernier a augmenté de CHF 889'226.– et s'élève en fin d'année à CHF 13'765'733.–.
- La provision pour risque de non encaissement s'élève à CHF 8'972'080.–, soit le 65% du reliquat indiqué par le département des finances (total des montants à recevoir). Cette provision paraît suffisamment adaptée.

## **Les investissements**

En ce qui concerne les dépenses d'investissement, celles-ci se sont élevées en 2006 à CHF 2'758'480.– comparé à un budget d'intention d'investissements bruts de CHF 10'130'821.–. Le pourcentage de réalisation (27.23%) a donc été particulièrement bas encore cette année. Par ailleurs, compte tenu de financements de tiers à hauteur de CHF 676'000.– les investissements nets du patrimoine administratif se sont montés à CHF 2'484'480.–.

Les principales dépenses se répartissent de la manière suivante:

- Etude de circulation du secteur nord de la commune
- Participation au bassin versant de la route de Chêne et raccordement du collecteur du chemin de Grange-Canal.
- WC publics communaux – Conches et cimetière

## **Les amortissements**

Les charges d'amortissement qui forment avec notre excédent budgétaire notre autofinancement, soit la trésorerie nécessaire pour financer nos investissements, se sont élevées à CHF 3'889'446.–. Ces charges d'amortissement ordinaire ont été calculées selon les taux imposés par le règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (LAC).

Les amortissements complémentaires réalisés entre 2001 et 2003 ont eu une incidence directe sur les budgets futurs. En effet, malgré les investissements importants réalisés en 2001, 2002 et 2003, la charge d'amortissement prévue au budget 2006 correspond à une planification linéaire croissante du niveau des investissements depuis 2004.

## **Conclusion**

Comme en 2004 et 2005, la commune continue à présenter un résultat excédentaire en constante progression. Force est de constater que la production fiscale effective pour 2006 bien supérieure à celle planifiée permet à elle seule d'expliquer ce niveau de résultat (ce dernier affiche un excédent de CHF 1'421'818.– en 2006 contre CHF 843'634.– en 2005 et CHF 285'416.– en 2004).



I.	Services de la Mairie et Troupes communales	23
II.	Culture et sports	39
III.	Projets et infrastructures	77
IV.	Ecole et activités sociales	97
V.	Finances	133
VI.	Renseignements officiels	157

## Population résidente de la commune de Chêne-Bougeries

### Suisses<sup>1</sup>

	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
<b>Année 2005</b> au 31 décembre	3 178	3 913	7 091
<b>Année 2006</b> au 31 décembre	3 185	3 884	7 069
<b>Différence</b> 2005-2006	+ 7	- 29	- 22
<b>Au 31 mai 2007</b>	3 169	3 868	7 037

### Etrangers

	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
<b>Année 2005</b> au 31 décembre	1 526	1 527	3 053
<b>Année 2006</b> au 31 décembre	1 591	1 529	3 120
<b>Différence</b> 2005-2006	+ 65	+ 2	+ 67
<b>Au 31 mai 2007</b>	1 591	1 506	3 097

### Total

	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
<b>Année 2005</b> au 31 décembre	4 704	5 440	10 144
<b>Année 2006</b> au 31 décembre	4 776	5 413	10 189
<b>Différence</b> 2005-2006	+ 72	- 27	+ 45
<b>Au 31 mai 2007</b>	4 760	5 374	10 134

1. La distinction entre Genevois et Confédérés est indéterminée

## Renseignements officiels

– **Secrétariat, comptabilité, culture-loisirs, service technique:**

Route de Chêne 136

Tél. 022 869 17 17

Fax: 022 869 17 18

E-mail: [info@chene-bougeries.ch](mailto:info@chene-bougeries.ch)

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 17h

– **Arrondissement de l'état civil Chêne-Bougeries-Voirons:**

Route du Vallon 4

Tél. 022 869 17 50

Fax: 022 869 17 51

E-mail: [etat-civil@chene-bougeries.ch](mailto:etat-civil@chene-bougeries.ch)

Heures d'ouverture: lundi, mercredi, jeudi et vendredi,  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Ouverture non-stop le mardi, de 8h à 16h

– **Service de sécurité municipale:**

Route du Vallon 4

Tél. 022 869 17 56

Fax: 022 869 17 51

E-mail: [surveillance-municipale@chene-bougeries.ch](mailto:surveillance-municipale@chene-bougeries.ch)

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 17h

– **Compte de chèques postaux:** N° 12-2774-5

– **Locaux de vote:**

Ecole de Chêne-Bougeries, route de Chêne 149

Ecole de Conches, chemin de la Colombe 7

– **Les conseillers administratifs reçoivent sur rendez-vous,** et sans rendez-vous certains mercredis. Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de la mairie.

– **OPC Seymaz:**

Route du Vallon 6

Tél. / Fax: 022 349 82 92

E-mail: [opc-seymaz@chene-bougeries.ch](mailto:opc-seymaz@chene-bougeries.ch)

## **En vente à la mairie**

- *Sismondi, Genevois et Européen* d'Alfred Berchtold et Leïla El-Wakil
- *Sismondi* une biographie (tome 1) de Paul Waeber
- 1 coffret contenant:
  - 1 plaquette sur Gustave Castan
  - 1 plaquette sur François Adolphe Grison
  - 1 plaquette sur Firmin Massot
- *Le chalet dans tous ses états* - Editions Chênoises (1999)
- *Chesne-Les-Bougeries 1801-1813, les premières années* de Dominique Zumkeller (plaquette historique)
- *Chêne-Bougeries des origines à nos jours* d'Isabelle Brunier, Dominique Zumkeller et Anita Frei (livre)
- *CS Chênois 1907-2007 / 100 ans, l'aventure*: Editions Slatkine – Editions chênoises
- *Cartes postales des voies de Chêne-Bougeries*, photographe: François De Limoges

## **Publications officielles**

Le journal «Le Chênois» a été créé en 1915 et adopté comme organe officiel des trois communes chênoises dès 1926. Il est distribué gratuitement à chaque ménage 7 fois par année.

L'Annuaire officiel est distribué gratuitement à chaque ménage, début septembre.

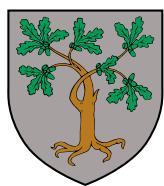
## **Impressum**

Mise en page: Stephan Boillat, Chêne-Bougeries

Photographe: François de Limoges

Impression: SRO-Kundig, Genève

Tiré à 5 500 ex. – septembre 2007



Couverture: Musée d'ethnographie – Annexe de Conches  
Photo ©: P. Boex